

HM  
871  
M37  
2004

6

Département d'histoire et de sciences politiques

Université de Sherbrooke

**Manifestations publiques au Québec entre 1964 et 1986, à travers le quotidien  
montréalais *Le Devoir***

Travail produit dans le cadre de la maîtrise en histoire cheminement recherche

HST 751 - Mémoire

(directeur Jean-Herman Guay)

par  
Louis-Charles Martineau

mars 2004

## Composition du jury

**Manifestations publiques au Québec entre 1964 et 1986, à travers le quotidien  
montréalais *Le Devoir***

Louis-Charles Martineau

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Herman Guay, directeur de recherche  
(Département d'histoire et de sciences politiques, Faculté des lettres  
et sciences humaines)

Peter Southam, examinateur  
(Département d'histoire et de sciences politiques, Faculté des lettres  
et sciences humaines)

Gilles Vandal, examinateur  
Département d'histoire et de sciences politiques, Faculté des lettres  
et sciences humaines)

## Résumé

Malgré la persistance et l'enracinement de la manifestation dans nos mœurs politiques, celle-ci n'a qu'exceptionnellement attiré l'attention des chercheurs en sciences sociales. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui est de la manifestation au Québec. L'auteur a donc cherché à prendre la mesure du phénomène, au Québec, à partir du milieu des années 1960, jusqu'en 1986. Pour ce faire, une base de donnée composée des quatre cent quarante-neuf « manifs » couvertes par le quotidien montréalais *Le Devoir* durant la période a été constituée. Un traitement sériel et quantitatif a été appliqué à cette base de données, sans pour autant que ne soit ignoré l'aspect humain inhérent à la manifestation. La période 1964-1986 a été divisée en trois sous périodes correspondant chacune à des évolutions qui se sont produites à la fois dans la manifestation et la dans la société québécoise. Une diminution graduelle du nombre de manifestations est observée. Toutefois, les différents fronts communs syndicaux qui se sont constitués et les manifestations qui leur sont associées auront pour effet d'augmenter progressivement le nombre de grandes manifestations et d'établir, parmi les organisations syndicales, une habitude commune de la manifestation. La principale raison invoquée pour manifester est reliée aux relations de travail. Les revendications liées au nationalisme québécois sont intimement liées à l'action politique du RIN, et les revendications pacifistes au conflit au Vietnam. La violence est pour sa part principalement observée entre 1964 et 1972. Elle s'observe notamment lors de manifestations nationalistes, comme celle du « samedi de la matraque » de 1964, et dans plusieurs manifestations reliées à la question linguistique. La violence s'estompe graduellement suite au conflit qui oppose les centrales syndicales au gouvernement du Québec, entre 1972 et 1973, sans pour autant disparaître complètement. L'examen de la base de donnée a aussi permis de confirmer les lieux de pouvoirs et la rue comme principaux lieux manifestants. Les parcs occupent toutefois une place non négligeable. Le mémoire, qui débute au moment où la rue est autant secouée par les manifestations « séparatistes » que par la réponse des autorités policières, s'achève aux tous premiers jours de la lutte contre le néolibéralisme.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Historiographie</b> .....	3
Auteurs ayant traité spécifiquement de la manifestation .....	4
Manifestations au Québec .....	4
Manifestations en France .....	5
Théories sociologiques de l'action collective .....	7
Synthèses .....	7
Théories de la contagion .....	8
Théorie de la mobilisation des ressources.....	9
Médias écrits au Québec et <i>Le Devoir</i> .....	10
Contexte historique et principaux organisateurs.....	11
<b>Problématique/Hypothèse</b> .....	13
<b>Définition des concepts</b> .....	16
<b>Inclusion des émeutes survenues entre 1964 et 1986</b> .....	17
<b>Sur le Devoir : la source</b> .....	18
Couverture.....	19
<b>Raisons pratiques et identification des informations retrouvées</b> .....	19
<b>Méthode</b> .....	20
<b>Quelques mots sur la séparation temporelle de l'étude</b> .....	20
<b>Chapitre 1 : 1964-1972 : Du « samedi de la matraque » à l'emprisonnement des chefs syndicaux; militantisme de combat</b> .....	24
<b>Inventaire global des manifestations durant la période</b> .....	26
<b>Organisateurs et thèmes</b> .....	29
Principaux types d'organisateur (Cinq manifestations ou plus).....	30
Principaux organisateurs (Cinq manifestations ou plus).....	32

Principaux thèmes de la période.....	37
Associations entre les principaux organisateurs et les revendications.....	41
<b>Violence et arrestations.....</b>	<b>47</b>
Groupes associés à des manifestations violentes.....	48
Liens entre revendications et violence.....	53
<b>Les lieux manifestants.....</b>	<b>55</b>
<b>Chapitre 2 : 1973 à 1980 : Déplacement du débat nationaliste de la rue à l'Assemblée nationale et collaboration syndicale.....</b>	<b>62</b>
<b>Inventaire global des manifestations durant la période.....</b>	<b>63</b>
<b>Organisateurs et thèmes.....</b>	<b>65</b>
Principaux types d'organisateur (Cinq manifestations ou plus).....	65
Principaux organisateurs (Cinq manifestations ou plus).....	67
Principaux thèmes de la période.....	70
Associations entre les principaux organisateurs et les revendications.....	78
<b>Violence et arrestations.....</b>	<b>85</b>
Groupes associés à des manifestations violentes.....	86
Liens entre revendications et violence.....	88
<b>Les lieux manifestants.....</b>	<b>91</b>
<b>Chapitre 3 : 1981-1986 : Conflit dans le secteur public et premières manifestations contre la libéralisation des marchés.....</b>	<b>95</b>
<b>Inventaire global des manifestations durant la période.....</b>	<b>96</b>
<b>Organisateurs et thèmes.....</b>	<b>98</b>
Principaux types d'organisateur (Cinq manifestations ou plus).....	98
Principaux organisateurs (Cinq manifestations ou plus).....	101
Principaux thèmes de la période.....	104
Associations entre les principaux organisateurs et les revendications.....	107
<b>Violence et arrestations.....</b>	<b>111</b>

Groupes associés à des manifestations violentes.....	112
Liens entre revendications et violence.....	115
<b>Les lieux manifestants.....</b>	<b>117</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>121</b>
<b>Sous hypothèse 1.....</b>	<b>121</b>
<b>Sous hypothèse 2.....</b>	<b>123</b>
<b>Sous hypothèse 3.....</b>	<b>126</b>
<b>Sous hypothèse 4.....</b>	<b>131</b>
<b>Sous hypothèse 5.....</b>	<b>135</b>
<b>Autres pistes pour la recherche.....</b>	<b>139</b>

## Manifestations publiques au Québec entre 1964 et 1986, à travers le quotidien montréalais *Le Devoir*

Harley Davidson pétaradantes au milieu d'une fanfare de Klaxons, effigies pendues au sommet d'un camion grue émergeant d'une forêt de pancartes et de banderoles : plus de 5000 ouvriers syndiqués de la construction ont défilé, hier, dans les rues de l'Est de la métropole...<sup>1</sup>

Premier août 1914, 500 manifestants se rendent devant le consulat de France à Montréal; « conspuez Guillaume! » lancent-ils, après avoir entonné *La Marseillaise*, *God Save the King* et le Ô Canada.<sup>2</sup> Une scène semblable se répète le 17 mars 1917, alors qu'une manifestation contre la conscription se déroule en sol Montréalais.<sup>3</sup> Le 19 novembre 1962, le président du Canadien National est questionné sur l'absence de francophones parmi les dix-sept vice-présidents de la société d'État. Il soutient alors que les postes sont attribués au mérite. Cette déclaration déclenche une série de manifestations à travers le Québec. Certaines sont violentes, la police charge les manifestants, on signale de nombreuses arrestations.<sup>4</sup>

On sait donc, historiquement, que le Québec a été le théâtre de plusieurs manifestations au moins depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours - l'actualité récente nous ayant fourni plusieurs exemples de manifestations. On a qu'à penser au Sommet des Amériques de Québec, tenu au printemps 2001, ou plus récemment aux manifestations contre les politiques du gouvernement libéral de Jean Charest. Un phénomène aussi persistant, qui se veut par nature porteur d'un message, mérite qu'on lui consacre une attention particulière. L'état de nos connaissances en ce domaine demeure pourtant fragmentaire, malgré l'importance et la persistance du phénomène. Notre étude débute l'année où s'est produite une manifestation qui marque un temps fort des manifestations au Québec, le « samedi de la matraque ». Nous y reviendrons.

---

<sup>1</sup> Laurent Soumis, *Le Devoir*, 26 mai 1986, p.1 et 8.

<sup>2</sup> Jacques Lacoursière. *Histoire populaire du Québec. 1896 à 1960*. Sillery, Septentrion, 1997, tome 4, p.89.

<sup>3</sup> Jacques Lacoursière. *Histoire populaire du Québec. 1896 à 1960*. Sillery, Septentrion, 1997, tome 4, p.115.

<sup>4</sup> Louis Fournier, *F.L.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*. Montréal, Québec/Amérique, 1982 p.23.

La presse écrite rapporte fréquemment ces événements à caractère public, connus aussi sous le terme de « manif ». Ainsi, l'examen de toutes les éditions du *Devoir*, entre 1964 et 1986, révèle qu'au moins quatre cent quarante-huit événements de ce type ont eu lieu au Québec durant cette période. La manifestation constitue une source d'information privilégiée qui permet de relever une masse considérable d'informations. Cette masse d'informations ainsi recueillies mérite l'attention des historiens. L'analyse de ces informations requiert un traitement sériel et quantitatif, sans pour autant oublier que la majorité des données proviennent d'éléments qualitatifs.

Nous avons sélectionné ces événements tout en étant conscient que d'autres phénomènes similaires existent. La manifestation est une forme d'action qu'adopte un groupe d'individus. Elle se rapproche ainsi d'autres formes d'action politique comme les pétitions et les occupations. Ces phénomènes ont comme point commun d'impliquer la participation directe d'individus, que ce soit par la présence physique (occupation et manifestation) ou la signature (pétition). Ils interpellent aussi la société et les pouvoirs publics par le biais de l'opinion publique et parfois par une démonstration de la force du groupe d'individus.

Les défilés religieux ressemblent aussi à la manifestation politique. Les deux occupent l'espace public collectivement, dans le but d'exprimer une opinion ou une croyance. Par contre, les défilés religieux relèvent plutôt du sacré, de la profession de foi, de la spiritualité. Ces manifestations nous semblent incompatibles avec notre objet de recherche. Nous avons donc exclu ce type de démonstration de la présente étude.

Voici maintenant le temps de circonscrire notre objet de recherche en définissant clairement le concept de « manifestation ». La manifestation est une action politique :

[...] destinée « à rendre manifeste » un problème au-delà de la seule sphère de ceux directement impliqués. Elle est dès lors conçue pour être vue. [...]  
La manifestation signifie, enfin, une occupation précaire et transitoire de la

rue et une rupture dans les usages codifiés de l'espace et du temps.[...] Elle diffère en cela du cortège officiel toujours inscrit dans un espace/temps convenu, historiquement et urbanistiquement marqué et, parfois même, érigé à ces fins. Elle présente, dès lors, une dimension subversive que peuvent certes atténuer l'usage ou la tradition mais qui lui vaut de toujours poser un problème d'ordre public.<sup>5</sup>

Contrairement à Tartakowski, pour qui la manifestation est obligatoirement un défilé, nous avons inclue dans notre étude les manifestations tenues sur les places publiques tels que les parcs et les monuments publics. La rue a une signification particulière pour les Français, en raison de la Révolution de 1789.<sup>6</sup> Nous ne croyons pas que cette distinction soit nécessaire, les parcs étant aussi des espaces publics. La période étudiée débute donc dans un contexte où la Révolution tranquille s'affirme progressivement, alors qu'elle se termine à un moment où elle est remise en question.

### **Historiographie**

Malgré la persistance et le caractère public de ce phénomène, relativement peu d'études ont été effectuées sur le phénomène manifestant. Cette situation est particulièrement observable au Québec. Joseph A. Frank a étudié les manifestations violentes au Québec et en Ontario, entre 1963 et 1973, tandis que Peter Allnutt et Robert Chodos se sont limités aux années 60.

Nous ne nous limiterons pas à l'historiographie qui traite spécifiquement de la manifestation au Québec. Il s'est produit, depuis une quinzaine d'années, une série de

---

<sup>5</sup> Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, coll. «Histoire de la France au XIXe et XXe siècles», 42. P.7-8.

<sup>6</sup> « Le cortège sur la voie publique, sous l'espèce des mouvements populaires et des pratiques processionnelles religieuses ou corporatives, remonte à l'Ancien Régime. Au XIXe siècle, cette pratique ; à ce double titre communément répandu, noue des liens spécifiques avec les cultures politiques nationales en gestation. En France, elle est, surdéterminée par les rapports que la Révolution française entretient avec la rue (comme elle le sera, en Grande-Bretagne, par le mouvement chartiste. » Citation tirée de Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. P.8-9.

travaux sur la manifestation en France.<sup>7</sup> Ceux-ci sont fort utiles, notamment pour les questions de terminologie. De plus, signalons la contribution des théoriciens de l'action collective. Ils considèrent la manifestation comme un des moyens d'actions disponibles aux divers groupes. Nous intégrerons enfin une sélection d'auteurs qui ont produit des ouvrages sur notre source, *Le Devoir*, sur les principaux organisateurs, ainsi que des synthèses historiques.

### **Auteurs ayant traité spécifiquement de la manifestation**

Manifestations au Québec :

Joseph A. Frank, dans un article intitulé *Protest, Repression, and Civil Conflict : Components and Relationships*, démontre la relation entre la violence et le degré d'organisation des manifestants ; plus ceux-ci sont organisés, moins ils ont de chances de faire l'objet de répression policière. Il explique ce phénomène par deux facteurs. Le premier est que les groupes fortement organisés, comme les syndicats, ont un meilleur contrôle sur le comportement des manifestants. Le second facteur est celui de la perception des autorités, qui ont davantage tendance à réprimer des groupes marginaux, perçus comme d'avantages subversifs.

Peter Allnutt et Robert Chodos, dans un article intitulé *Quebec : Into the Street*, ont pour leur part appliqué une analyse marxiste afin d'expliquer la vague de manifestations nationalistes des années 1960. L'article est paru dans la revue *Radical America*, en 1972. Pour les auteurs, ces manifestations sont l'expression de la lutte pour la libération nationale des Canadiens français. Cette lutte pour le contrôle de la langue et de

---

<sup>7</sup> « Ce tardif intérêt pour une telle modalité du politique s'explique par le poids longtemps dominant des approches organisationnelles et idéologiques. Il n'en demeure pas moins surprenant, eu égard à ce que l'étude d'une telle pratique peut apporter à l'histoire du politique [...]. » Citation tirée de Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. p.16.

l'économie est liée à la domination économique et culturelle des Canadiens français par les Canadiens anglais.

Manifestations en France :

Danielle Tartakowski, auteur de *Les manifestations de rue en France 1918-1968*, a démontrée que les manifestations « [...] relèvent de processus culturels et symboliques et participent, à ce titre, de temporalités dont les configurations sont stables [...] ». <sup>8</sup> Pour elle, « [...] le temps de l'histoire [est] compris [...] comme le rapport constitutif des manifestations à cet acte tenu pour fondateur qu'est la Révolution française [...] ». <sup>9</sup>

Pierre Favre est le directeur d'un ouvrage entièrement consacré à la manifestation en France. Dans cet ouvrage, intitulé *La manifestation*, Favre écrit au sujet des traits caractéristiques de la manifestation que :

Si la manifestation est un moyen d'expression courant et légitime en démocratie, il n'en reste pas moins que ce mode d'intervention se distingue de beaucoup d'autres par deux séries de traits spécifiques : le fait qu'il comporte toujours la possibilité d'une confrontation violente avec les gouvernants, garants de l'ordre public (ou plutôt avec leurs substituts) et le fait, singulier pour une action politique, que son déroulement soit par nature imprévisible. <sup>10</sup>

Michel Offerlé affirme, dans un article intitulé *Descendre dans la rue : De la « journée » à la « manif »*, qui est tiré de *La manifestation*, de Pierre Favre, que :

L'idée générale de cette présentation est de montrer comment, dans l'espace des possibles, se fixent progressivement les genres et les styles, comment des attroupements sont dotés de sens, comment se fait le processus de convocation de foules ordonnées, comment se constituent autour d'une forme plusieurs modalités d'usage de cette forme. Comment donc se produisent historiquement un savoir-faire

<sup>8</sup> Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. p.19.

<sup>9</sup> Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. p.19.

<sup>10</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, p.54-55.

manifestant ainsi que les instruments de perception et d'interprétation des manifestations.<sup>11</sup>

Offerlé ne crois pas à l'approche sérielle et quantitative car, selon lui, l'objet ne s'interroge pas sur lui-même en croisant des données recueillis par un chercheur : « [...] qu'est-ce que ce compteur au-dessus des parties en présence? ».<sup>12</sup>

Dominique Monjardet, dans *La manifestation du côté du maintien de l'ordre*, a tenté de se placer dans la perspective des forces policières appelées à maintenir l'ordre lors de manifestations. Afin de s'approcher de la position des policiers, Monjardet confronte « [...] deux ensembles de données : les témoignages des *insiders* (depuis le ministre jusqu'au gardien de la paix) et les résultats d'une recherche menée sur et au sein d'unités spécialisées dans le maintien de l'ordre, en l'occurrence les CRS ».<sup>13</sup> Son hypothèse est que :

[...] si le maintien de l'ordre est une *politique* au sens de « choix effectué dans le cadre d'une stratégie de gouvernement », c'est aussi une *technique* (plus ou moins orientée par une *doctrine*) concrétisée par un ensemble de *pratiques* que cette technique est censée engendrer et encadrer.<sup>14</sup>

Enfin, « [...] le maintien de l'ordre [...] obéit à une logique très simple : informé d'un projet de manifestation, le gouvernement, en charge de l'ordre public, prend la décision d'autoriser, de tolérer ou d'interdire cette manifestation.»<sup>15</sup>

René Mouriaux considère la manifestation comme une des armes dont disposent les syndicats. Selon lui : « La préoccupation principale d'une organisation syndicale est de faire prévaloir ses vues [...] ».<sup>16</sup> Pour Mouriaux, « [...] la manifestation est, selon les occasions, un substitut à la grève ou son renforcement ».<sup>17</sup>

<sup>11</sup> Michel offerlé, *Descendre dans la rue*. Dans Pierre Favre, *La manifestation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, p.97.

<sup>12</sup> Michel offerlé, *Descendre dans la rue...*, p.97.

<sup>13</sup> Dominique Monjardet. *La manifestation du côté du maintien de l'ordre*. Dans Pierre Favre, *La manifestation*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, p.208.

<sup>14</sup> Dominique Monjardet. *La manifestation du côté...* p.208.

<sup>15</sup> Dominique Monjardet. *La manifestation du côté...* p.208.

<sup>16</sup> René Mouriaux, *Stratégies syndicales et manifestations de rue* Dans Pierre Favre, *La manifestation*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, p.308.

<sup>17</sup> René Mouriaux, *Stratégies syndicales et manifestations...* p.304.

Patrick Champagne, dans un ouvrage nommé *Faire l'opinion*, soutient que les divers groupes sociaux s'engagent, en manifestant, dans une lutte pour l'espace médiatique. Pour lui, « Les manifestations entrent dans le jeu politique lorsque la presse en parle ».<sup>18</sup> De plus, « Si les comptes rendus et les commentaires des manifestations sont souvent contradictoires, c'est parce qu'il s'agit là d'actions collectives complexes... ».<sup>19</sup> Il soutient aussi que :

En rendant à la fois public et important ce dont ils parlent par le simple fait d'en parler en première page, les journalistes tendent à déclencher un processus de prises de position en chaîne qui transforme en « problème national » un problème local, en problème « urgent et prioritaire » un problème politiquement considéré comme secondaire, etc. Les mouvements d'opinion, plus ou moins réels et durables, que ne manquent pas d'entraîner ces sujets de conversation obligés qui sont suscités par la presse quotidienne sont au principe de cette force ajoutée que représente aujourd'hui le soutien de « l'opinion publique ».<sup>20</sup>

Toujours au sujet de l'impact des médias sur la manifestation, Champagne écrit que :

Il est impossible, aujourd'hui, de dissocier les faits et le compte rendu des faits, la manifestation dans la rue et la manifestation qui est vue et donnée par les médias, parce que la plupart des actions manifestantes sont désormais explicitement conçues et mises en scènes pour produire des comptes rendus dans la presse et, par là, des effets sur le public.<sup>21</sup>

## **Théories sociologiques de l'action collective**

Synthèses :

Nous examinerons ici la littérature se rapportant aux théories de l'action collective et plus spécifiquement à celles qui sont susceptibles d'expliquer ou de mener à une ou plusieurs

<sup>18</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion*. Paris, Les éditions de minuit, collection « Le sens commun », 1990, p. 223

<sup>19</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion...*, p. 223

<sup>20</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion...*, p.233-234.

<sup>21</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion...*, p. 235

manifestations. Débutons avec deux ouvrages de synthèses. Dans, *Lutter ensemble, Les théories de l'action collective*, les politologues français Olivier Fillieule et Cécile Péchu<sup>22</sup> cherchent à découvrir les raisons pour lesquelles des individus en viennent à s'unir pour la défense d'un projet commun. Afin de répondre à cette interrogation, ils entreprennent une revue critique des théories de la mobilisation, en considérant la manifestation comme un moyen d'action collective privilégié. Jérôme Lafargue adopte sensiblement la même approche dans son ouvrage *La protestation collective*<sup>23</sup>, en insistant sur l'aspect sociologie politique, car la protestation fait partie des pratiques politiques.

#### Théories de la contagion :

Les premières tentatives d'explication de l'action collective tentaient de prouver, à l'aide d'observations sur le terrain, le caractère irrationnel de l'action des foules à travers la théorie de la contagion<sup>24</sup>. Cette théorie veut que les acteurs soient contaminés, malgré eux, par l'irrationalité de la foule. On doit ces premières tentatives aux Français Gustave LeBon<sup>25</sup> et Gabriel Tarde<sup>26</sup>. Cette vision du caractère irrationnel des comportements en groupes, élaborée suite à l'étude de cas spécifiques, a été plus tard reprise aux États-Unis par Robert E. Park et Ernest Watson Burgess, dans leur ouvrage de 1921, *Introduction to the Science of Sociology*<sup>27</sup>. C'est à eux que l'on doit l'introduction de la notion plus large d'action collective.

<sup>22</sup> Olivier FILLIEULE, et Cécile PÉCHU. *Lutter ensemble : les théories de l'action collective dans la France contemporaine*. Paris, L'Harmattan, 1993, coll. « Logiques politiques », 9. 221p.

<sup>23</sup> Jérôme LAFARGUE, et François DE SINGLY, dir. *La protestation collective*. Paris, Nathan, 1998, coll. « Sciences sociales ». 128p.

<sup>24</sup> Olivier FILLIEULE, et Cécile PÉCHU. *Lutter ensemble : les théories de l'action collective dans la France contemporaine*. Paris, L'Harmattan, 1993, coll. « Logiques politiques », 9. p.27.

<sup>25</sup> Gustave LEBON. *La psychologie des foules*. Paris, Alcan, 1925 (1895), 187p.

<sup>26</sup> Gabriel TARDE. *L'opium et la foule*. Paris, Alcan, 1922 (1902), 226p.

<sup>27</sup> Robert Ezra PARK, et Ernest Watson BURGESS. *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago, Chicago University Press, 1969, 3<sup>e</sup> éd. (1921). coll. « The Heritage of Sociology ». 1040 p.

Théorie de la mobilisation des ressources :

À la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, la théorie de la mobilisation des ressources amène à l'avant-scène l'aspect organisationnel de la mobilisation tout en déplaçant l'objet d'étude des comportements de foules aux groupes sociaux.<sup>28</sup> Les aspects psychologiques sont concrètement délaissés. La première des deux tendances de ce courant est économique et ne tient pas compte des facteurs politiques.

Mancur Olson a quant à lui lancé le concept du *Free Rider*, qui veut que l'individu cherche avant tout son profit dans l'action collective, en se souciant peu du groupe auquel il appartient et en ne travaillant pas pour l'obtenir, si possible.<sup>29</sup> Inspirés par cette vision, Mayer Zald et John McCarty<sup>30</sup> décrivent la protestation politique en termes économiques, « ...au regard des ressources disponibles pour les sympathisants [...] potentiels, plus grande sera la quantité des ressources disponibles [...], plus facile sera le développement des organisations et des industries du mouvement social... »<sup>31</sup>.

La deuxième tendance se consacre à la dimension politique dans le courant de la mobilisation des ressources. Charles Tilly s'est concentré sur la notion « d'intérêt », qui implique le choix délibéré de mode d'action, et a développé la notion de « répertoire d'action collective », qui évolue selon les stratégies des différents acteurs.<sup>32</sup> Son analyse est fondée sur certains exemples historiques et intègre des éléments de méthode quantitative.

<sup>28</sup> Olivier FILLIEULE, et Cécile PÉCHU. *Lutter ensemble : les théories de l'action collective dans la France contemporaine*. Paris, L'Harmattan, 1993, coll. « Logiques politiques », 9. p.79.

<sup>29</sup> Mancur OLSON. *The Logic of Collective Action : Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge, Harvard University Press, 1971 (1966), 186 p.

<sup>30</sup> John D. McCARTY, et Mayer N. Zald. *The Trend of Social Movements in America : Professionalization and Ressource Mobilization*. Morristown, General Learning Press, 1973, 30 p.

<sup>31</sup> John D. McCARTY, et Mayer N. Zald. *The Trend of Social Movements in America : Professionalization and Ressource Mobilization*. Morristown, General Learning Press, 1973, 30 p., cité dans Jérôme LAFARGUE, et François DE SINGLY, dir. *La protestation collective*. Paris, Nathan, 1998, « Sciences sociales », p.30.

<sup>32</sup> Charles TILLY. *From Mobilisation to Revolution*. Reading, Addison-Wesley, 1978, 349p.

## Médias écrits au Québec et *Le Devoir*

L'ouvrage de Jean De Bonville, *Les quotidiens Montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*, semblait prometteur. Toutefois, par manque de moyen, l'auteur s'est contenté d'un échantillon minime, n'effectuant « cinq coups de sonde décennaux ». On y retrouve tout de même bon nombre d'informations pertinentes sur notre source, le journal *Le Devoir*. L'auteur y expose la place consacrée à la publicité, aux sports, à la politique, à l'art et à l'économie entre 1945 et 1985. Il s'intéresse aussi à la dimension graphique ainsi qu'aux tirages. Au sujet du *Devoir*, De Bonville affirme que le journal « [...] doit son équilibre budgétaire à ses annonceurs et à ses abonnés certes, mais aussi au mécénat de ses lecteurs qui se regroupent pour le soutenir financièrement au sein des Amis du Devoir ».<sup>33</sup> Au sujet du tirage du *Devoir*, l'auteur écrit que : « Ce journal n'occupe jamais plus de 6,4% du total des tirages (en 1966), et sa part descend même jusqu'à 2,9% en 1953 et 1954 ».<sup>34</sup> La place consacrée à la politique et au syndicalisme varie de 34%, en 1965, à 29%, en 1985. Aussi, l'auteur observe une nette progression de la couverture québécoise effectuée dans *Le Devoir*, entre 1965 et 1985. Celle-ci passe en effet de 19% à 34% au cours de cette période. La place consacrée à l'actualité régionale diminue légèrement pour la même période. Elle passe de 16%, en 1965, à 11,5%, en 1985.<sup>35</sup>

*Le Devoir : reflet du Québec au 20<sup>e</sup> siècle*, de Robert LaHaise, est composé d'articles thématiques rédigés par une vingtaine d'auteurs qui analysent le contenu et l'évolution du quotidien depuis sa fondation, en 1910, jusqu'en 1994. L'article intitulé *Le syndicalisme, 1910-1978*, rédigé par Jacques Rouillard, révèle que :

Au milieu des années 1960, les centrales syndicales commencent à se radicaliser. Elles ne se satisfont plus de l'opération de rattrapage sur les autres sociétés nord-américaines que représente la Révolution tranquille : elles veulent orienter les

<sup>33</sup> Jean De Bonville, *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, « Documents de recherches » N.35, 1995, p.36.

<sup>34</sup> Jean De Bonville, *Les quotidiens montréalais...* p.45.

<sup>35</sup> Jean De Bonville, *Les quotidiens montréalais...* p.102 et 103.

réformes dans le sens d'une redéfinition plus fondamentale du système socio-économique. De là, leur critique radicale du capitalisme à partir d'une analyse marxiste et la promotion du socialisme démocratique comme modèle de société. [...] Plusieurs éditoriaux de Claude Ryan réprovent le virage idéologique pris par les syndicats.<sup>36</sup>

*Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*, de Robert Comeau et Luc Desrochers, comporte une quarantaine de transcriptions du colloque universitaire organisé à l'occasion du 84<sup>e</sup> anniversaire du journal. Les communications portent sur un vaste éventail d'aspects liés au *Devoir*. Certaines transcriptions relèvent plus du récit personnel alors que d'autres sont davantage des communications de résultats de recherches.

### **Contexte historique et principaux organisateurs**

L'ouvrage de synthèse intitulé *Histoire du syndicalisme Québécois*, produit par Jacques Rouillard en 1989, demeure un ouvrage de référence important. L'auteur relate l'évolution du mouvement syndical au Québec, de ses origines jusqu'au milieu des années 1980. Plusieurs photos de manifestations viennent « illustrer » le texte, qui ne traite toutefois que rarement de manifestation.

*F.L.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*, du même Louis Fournier, peut, à prime abord, sembler peu utile dans la réalisation d'une étude sur la manifestation. Pourtant, l'auteur, qui s'emploie à donner le pouls du mouvement nationaliste de l'époque, décrit bon nombre de manifestations nationalistes et linguistiques qui se sont tenues au Québec entre 1962 et le début des années mille neuf cent soixante-dix. Il décrit aussi comme étant proche du F.L.Q. certains organisateurs de manifestations. Mentionnons ici le Comité d'aide Vallières-Gagnon et le Mouvement de libération populaire. Fournier fait principalement état des manifestations violentes.

---

<sup>36</sup> Jacques Rouillard, *Le syndicalisme, 1910-1978*. p.295. Dans, Robert LaHaise, *Le Devoir : reflet du Québec au 20<sup>e</sup> siècle*, Ville La Salle, Hurtubise, 1994, 504 pages.

Louis Favreau, dans un ouvrage intitulé *Mouvement populaire et intervention communautaire : De 1960 à nos jours*, s'intéresse au cheminement des groupes de citoyens montréalais. L'auteur identifie la période 1960-1967 comme étant celle où les premiers comités de citoyens se sont formés. La période 1968-1972 est marquée par la création de services communautaires à la collectivité et une radicalisation idéologique en réaction à l'échec du FRAP et à la Crise d'octobre. Les années 1973 à 1976 marquent l'apparition de maisons de quartier qui offrent des services d'éducation populaire, de garderies, d'échanges ou d'informations. La période 1977-1981 se distingue par de nombreux regroupements et un élargissement du champ d'action des groupes communautaires. Enfin, les années 1982 à 1988 sont marquées par un essoufflement et une « [...] mutation culturelle et sociale [...] en rupture avec le radicalisme militant des années 1970 [...] ».<sup>37</sup>

Louis Favreau et Pierre l'Heureux ont démontré, dans *Le projet de société de la CSN*, une radicalisation de la Centrale entre 1966 et 1970, et l'ouverture d'un « deuxième front » en dehors des entreprises. La radicalisation se poursuit entre 1970 et 1973, tant au plan idéologique, où on rejette le capitalisme, qu'au plan des luttes avec les employeurs. La centrale mènera plus tard une lutte contre l'inflation avant d'être confrontée, non sans continuer à militer, à la désillusion face aux gouvernements du Parti Québécois.

André d'Allemagne, qui fût l'un des premiers acteurs actifs au sein du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a publié en 1972 un ouvrage intitulé *Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois*. L'auteur a choisi d'étudier le mouvement comme un groupe de pression, avant qu'il ne se transforme en parti politique en 1963. L'ouvrage est en très grande partie un mémoire de maîtrise réalisé à l'Université de Montréal en 1971. L'auteur conclut que :

Le RIN, à ses débuts, n'apparaît [...] pas comme un groupe de contestation de la société québécoise. S'il dénonce radicalement la Confédération, il participe par ailleurs aux courants idéologiques dominants chez les élites intellectuelles bourgeoises de l'époque. C'est en fait l'attitude de ces élites qui amène le RIN à se

---

<sup>37</sup> Louis Favreau. *Mouvement populaire et intervention communautaire : De 1960 à nos jours. Continuités et ruptures*. Montréal, Les Éditions du Fleuve, 1989, p.10.

radicaliser, à la fois sur le plan idéologique en évoluant vers la gauche, et sur le plan politique en se transformant en parti.<sup>38</sup>

Nous nous sommes à maintes occasions référés à l'ouvrage de synthèse *Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930*, rédigé par Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. Cet ouvrage s'est avéré utile pour la mise en contexte historique de notre étude. Les auteurs y exposent les grandes tendances et les événements marquants qui ont marqué le Québec entre 1930 et la fin des années 1980. Les auteurs ont inclus au texte plusieurs photos de manifestations. Pourtant, encore une fois, les manifestations servent principalement à « illustrer » la période, sans pour autant faire l'objet d'un traitement en soit.

### **Problématique/Hypothèse**

L'historiographie reste pratiquement muette sur l'histoire de la manifestation au Québec. Ainsi, une étude à ce stade de la recherche doit d'abord chercher à prendre la mesure du phénomène, à le circonscrire et à en dégager les principaux éléments. Cette approche permettra d'établir la fréquence du phénomène, de dévoiler les questions qui ont ainsi été portées sur la place publique, par qui, de quelle façon et à quels endroits.

Ce type d'approche exige la série de questions suivantes : quelle a été l'évolution du nombre de manifestations et de manifestants par année, et par manifestation? Par qui ont-elles été organisées? Quels ont été les thèmes des manifestations? Combien ont été violentes? L'intervention policière, mesurée grâce au nombre d'arrestation, a-t-elle été plus grande, stable ou en hausse? Quels ont été les lieux privilégiés? Quelles variations, dans la façon de manifester, peut-on observer? Comment expliquer les fluctuations dans le nombre de manifestations et de manifestants?

---

<sup>38</sup> André d'Allemagne. *Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois*. Montréal, l'Étincelle, 1974, p.112.

La manifestation est un mode d'action que des groupes adoptent. Elle révèle les préoccupations des groupes qui cherchent, en se rassemblant, à porter sur la place publique une question. Ils peuvent aussi se rassembler afin de démontrer leur force politique et parfois brute, comme dans les manifestations de type « émeutes ».

**Sous hypothèse 0 :** Les sous hypothèses suivantes sont classées par grands thèmes et divisées en trois périodes.<sup>39</sup>

**Sous hypothèse 1 :** Le nombre de manifestations décroît constamment, mais les manifestations sont en contrepartie plus grosses. La matrice suivante illustre cette hypothèse.<sup>40</sup>

	1964-1972	1973-1980	1981-1986
Nombre de manifestations	Fort	Moyen	Faible
Nombre de manifestants	Faible	Moyen	Fort

**Sous hypothèse 2 :** L'activité manifestante des syndicats demeure forte, tandis que celle des partis politiques et des associations étudiantes décline.

<b>Types d'organisations</b>	1964-1972	1973-1980	1981-1986
Syndicales	Fort	Fort	Fort
Étudiantes	Fort	Faible	Faible
Partis politiques	Fort	Faible	Faible
Pacifistes	Moyen	Faible	Faible

<sup>39</sup> Nous expliquerons ce choix de périodisation un peu plus loin. Pour l'instant, bornons-nous à dire que la première correspond aux années 1964 à 1972, la deuxième aux années 1973 à 1980 et, enfin, la dernière aux années 1981 à 1986.

<sup>40</sup> Les termes «Fort», «Moyen» et «Faible» renvoient aux variations que nous avons constatées à l'intérieur des paramètres identifiés dans chaque matrice. Ils ne constituent que des unités démonstratives des sous hypothèses.

**Sous hypothèse 3 :** Les revendications syndicales sont fortes au cours des trois périodes. Le thème nationaliste disparaît pratiquement de la rue. La langue fait de même, tandis que les droits de la personne déclinent, puis effectuent un timide retour sur la place publique.

<b>Types de revendications</b>	1964-1972	1973-1980	1981-1986
Relations de travail	Fort	Fort	Fort
Nationalistes	Fort	Faible	Faible
Éudiantes	Moyen	Faible	Faible
Linguistiques	Moyen	Faible	Faible
Droits de la personne	Fort	Faible	Moyen

**Sous hypothèse 4 :** La violence et l'action policière régressent constamment.

	1964-1972	1973-1980	1981-1986
Violence	Fort	Faible	Faible
Action policière	Fort	Faible	Faible

**Sous hypothèse 5 :** Peu de changements sont observables au niveau des types de lieux manifestants.

<b>Types de lieu</b>	1964-1972	1973-1980	1981-1986
Lieux de pouvoir politique	Fort	Fort	Fort
Représentations étrangères	Moyen	Faible	Moyen
Parcs	Fort	Fort	Fort
Rues	Fort	Fort	Fort
Routes	Faible	Faible	Faible

## Définitions des concepts

Le concept « moment manifestant » vise à dresser « [...] la liste de tous ceux qui, *dans le moment même de la manifestation*, sont, à divers titres, parties prenantes à l'action ». <sup>41</sup>

Il y a en premier lieu les manifestants eux-mêmes. Ils ne doivent « ... pas [...] être vu comme unitaires ou unifiés [...] et socialement identiques... » <sup>42</sup>

Le deuxième acteur du « moment manifestant » est le service d'ordre de la manifestation, lorsqu'il y en a un.

Le troisième est ce que les forces de l'ordre françaises ont pris l'habitude de nommer la « nébuleuse » qui est « [...] constituée par tous ceux qui marchent au rythme du cortège manifestant, mais à côté de la manifestation : moitié public moitié manifestants ». <sup>43</sup> Ce troisième « moment manifestant » sera élargi, compte tenu que nous ne nous limitons pas aux défilés, à tous ceux qui se mêlent plus ou moins à la manifestation.

Le public est « [...] l'ensemble de ceux qui regardent la manifestation sans se déplacer avec elle [...] ». <sup>44</sup> Nous considérons que les individus qui ne font qu'observer, sans se mêler de quelconque façon aux manifestants, font partis du public. Le public de premier degré est celui qui assiste directement à la manifestation alors que celui du second degré est celui qui en est témoin par les médias, qui sont considérés comme public « professionnel ».

---

<sup>41</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1990, p.20

<sup>42</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. P.20

<sup>43</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. p.23

<sup>44</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. p.23

Enfin, « Les forces de l'ordre constituent le dernier participant, et non le moindre, du « moment manifestant » ». <sup>45</sup>

Elles délimitent le lieu de la manifestation, qu'elles canalisent matériellement le cortège ou que de plus loin, elles interrompent la circulation... Plus la police est en mesure [...] d'empêcher dans un certain nombre de cas qu'une manifestation parvienne même à commencer, soit par l'arrestation préventive de militants [...] soit par l'interpellation de tous ceux qui arrivent sur les lieux [...] soit encore par la dispersion systématique de la manifestation au moment de sa formation... <sup>46</sup>

Ajoutons que :

Les organisations instituées ou informelles, qui préparent une manifestation concourent pour beaucoup à la forme que prendra le moment manifestant : travail de relations publiques avec la presse, travail de mobilisation des groupes sociaux appelés à manifester, organisation d'un service d'ordre, détermination des slogans, choix de l'ordonnancement du cortège, des personnalités qui marcheront en tête... <sup>47</sup>

Ainsi que :

[...] les destinataires essentiels d'une démonstration de rue sont extérieurs à elle : il s'agit, en premier lieu, de l'État (plus précisément du haut personnel politico-administratif) ; en deuxième lieu, d'institutions spécifiques dont la décision importe aux manifestants ; en troisième lieu, du « public », celui qui fait « l'opinion publique ». Certaines manifestations peuvent être explicitement orientées vers l'un seulement de ces destinataires. <sup>48</sup>

### **Inclusion des émeutes survenues entre 1964 et 1986**

Nous avons fait le choix d'inclure dans cette étude une catégorie particulière de manifestation que constitue l'émeute. Elle est en effet pour nous une forme extrême de manifestation. L'importance de l'élément de démonstration collective dans un lieu public, ainsi que les messages de colère et de désordre qui s'en dégagent nous pousse à tenir compte ce type de manifestation. C'est dans ce type de manifestation que l'élément

<sup>45</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. p.23

<sup>46</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. p.24

<sup>47</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. p.27.

<sup>48</sup> Pierre Favre, dir. *La manifestation*. p.28.

subversif de la manifestation se trouve à son maximum. C'est aussi dans ce type de manifestation que la confrontation avec l'État, représenté par les forces de l'ordre, est le plus palpable. Elle constitue ainsi une forme de protestation politique directe, violente, mais désordonnée. Elle pose toutefois des problèmes particuliers, notamment aux niveaux de l'identification des organisateurs et des raisons qui ont mené à une émeute en particulier.

### Sur le *Devoir* : la source

Afin de fournir des réponses historiquement vérifiables à ces questions, nous comptons utiliser comme source le quotidien montréalais *Le Devoir*. Cette source imprimée a été choisie, car elle offre une publication quotidienne, dimanche excepté, tout au long de la période étudiée. Les manifestations publiques y sont aussi rapportées avec une régularité certaine. On compte en effet tout près de quatre cent cinquante événements rapportés entre 1964 et 1986, des manifestations de mille personnes comme de deux personnes, et ce, tout au long du cadre temporel de cette recherche.

Toutes les manifestations ne sont sans doute pas rapportées; « Pour peu que l'ordre n'ait pas été troublé ou que leurs organisateurs n'aient pu disposer de moyens ou de supports permettant de rendre compte de leur action afin d'en assurer tout à la fois la publicité et la pérennité, elles peuvent disparaître sans laisser de traces ». <sup>49</sup> Par contre, le nombre d'événements trouvés nous laisse croire que nous avons ici affaire à une source qui démontre un intérêt certain pour le phénomène. <sup>50</sup>

---

<sup>49</sup> Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. p.17.

<sup>50</sup> « La presse connaît parfois des problèmes consécutifs à la censure, aux grèves, au manque de papier ou à la clandestinité mais elle constitue, du moins, dans sa diversité, un indicateur permanent. » Citation tirée de Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. p.18.

Les articles du *Devoir* permettent, sauf exceptions, d'extraire de précieux renseignements. La date de manifestation, le nombre estimé de participants, les revendications, les organisateurs et le lieu de la manifestation constituent les informations de base présentes dans pratiquement tous les articles, y compris dans les encadrés. D'autres informations se retrouvent dans les articles plus longs. Il est possible qu'ils relèvent une présence policière, de la violence, la participation de personnalités publiques ou des indications sur les manifestants (âge moyen, sexe, communauté linguistique, groupe social ou syndical).

### **Couverture**

Les manifestations montréalaises font certainement l'objet d'une couverture accrue, nous en sommes conscients. Deux cent quatre-vingt-quinze manifestations rapportées se déroulent dans la région de Montréal, soixante-neuf se déroulent en région, alors que la région de Québec accueille soixante-quinze manifestations. Mais ceci ne remet pas en cause la pertinence de conserver les événements qui se déroulent à l'extérieur de la région métropolitaine.

Les manifestations en régions, du moins celles rapportées par la source, diffèrent des manifestations à la ville. La manifestation peut, à certaines occasions, paralyser des secteurs d'activités importants dans la localité concernée. Ce type de manifestation est rapporté dans *Le Devoir*.

### **Raisons pratiques et identifications des informations retrouvées**

*Le Devoir* est aussi le premier quotidien à avoir vu son contenu classifié dans un index annuel, et ce dès 1966. Par contre, l'index ne s'est avéré que fort peu utile, en raison de

l'exclusion des encadrés dans l'indexation. De plus, il a été impossible de se procurer des exemplaires du *Devoir* sur un autre support que le microfilm avant 1991. Les articles pertinents ont donc été photocopiés et classifiés dans le logiciel *Microsoft Excel*.

### **Méthode**

Une colonne a été attribuée pour chaque variable identifiée dans les articles. Ces variables sont la date de publication, la date de la manifestation, le jour de la semaine où s'est tenue la manifestation, le nombre estimé de manifestants, l'organisateur(s), le type d'organisateur, les revendications, les types de revendications, la présence policière ou non, le nombre d'arrestations le cas échéant, le lieu et le type de lieu. C'est en compilant ces données et en les comparant les unes aux autres que nous sommes arrivés à un « portrait » des manifestations au Québec entre 1964 et 1986.<sup>51</sup>

### **Quelques mots sur la séparation temporelle de l'étude**

Les grandes balises temporelles de cette étude couvrent une période de plus de vingt ans, soit de 1964 à 1986. Le choix de cette durée relativement longue « [...] permet de saisir la manifestation comme étant le fruit et l'expression d'une perpétuelle circulation de l'histoire qui surdétermine les mouvements et contribue à leur donner sens, puissance, ou plus prosaïquement, simple raison d'être ».<sup>52</sup> Ceci permettra d'identifier un maximum d'événements qui permettront d'établir la fréquence, la persistance ainsi que l'évolution dans le temps de la manifestation au Québec, tel que rapporté par *Le Devoir*. L'année 1964 semble se situer au début d'un cycle manifestant marqué par de nombreuses manifestations à caractère nationaliste, par plusieurs conflits de travail transportés dans la

<sup>51</sup> Un exemple du classement est disponible en annexe.

<sup>52</sup> Danielle Tartakowski, *Les manifestations de rue en France 1918-1968*. p.20.

rue, ainsi que par un écho substantiel de thèmes associés aux idées de type socialiste. La fin de l'étude, l'années 1986, semble pour sa part correspondre à l'amorce d'un mouvement de contestation qui verra naître les premiers signes des grandes manifestations anti-mondialisation des années 1990 et 2000. La durée de l'étude a été divisée en trois sous-périodes qui correspondent à chacun des chapitres.

La première sous-période s'étend de 1964 à 1972. Elle débute l'année d'une manifestation qui fût baptisée « samedi de la matraque ». Elle constitue un temps suffisamment fort et symbolique de l'activité militante pour nous inciter à adopter l'année 1964 comme première année de cette étude. Elle se termine avec la fin des événements de la Crise d'octobre, en 1972. Ceux-ci viendront bouleverser la scène manifestante. La période se caractérise par une activité militante intense, mais marquée par une grande diversité des groupes.

La seconde sous-période est celle qui couvre les années 1973 à 1980. Ces années ont été choisies, car elles correspondent à une action syndicale davantage concertée, à une diminution marquée du thème nationaliste et à une accalmie notable de la violence. La période se termine avec l'année du référendum sur la souveraineté-association, moment marquant de l'histoire du Québec.

La troisième et dernière sous période : 1981-1986. Les années qui suivent le référendum sont marquées par les négociations dans le secteur public ainsi que par une importante récession. Ces deux événements conjugués entraîneront les plus grandes manifestations de la période. À la fin de la période, les idées néo-libérales, renforcées par la sévère crise économique de 1981-1982, ont graduellement gagné une partie importante de la population.<sup>53</sup> Celles-ci ne trouvent toutefois écho dans la rue que pour être contestées. « L'ennemi », le néo-libéralisme, est clairement identifié dans les manifestations à partir de 1986. Aussi, dans les deux dernières années, on note une réapparition timide du thème

---

<sup>53</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2 : *Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal Express, 1986, p.475.

nationaliste, qui coïncide elle aussi avec les premiers mois du gouvernement libéral de Robert Bourassa.



126. MICHEL GRAVEL  
*Manifestation des «Gars de Lapalme»*  
1968

« Les gars de Lapalme », au cours de leur grève de près de deux ans, entre 1970 et 1972.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Michel Lessard, dir. *Montréal au Xxe siècle. Regards de photographes*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1995, p.126.

## Chapitre 1 :

### **1964-1972 : Du « samedi de la matraque » à l'emprisonnement des chefs syndicaux; militantisme de combat**

Le phénomène de la manifestation n'est pas nouveau au Québec. On retrouve, par exemple, des manifestations à l'occasion de grèves, ou encore en réaction à divers événements, comme l'imposition de la conscription ou la Crise économique des années 1930. La décennie 1960 semble tout de même se distinguer des années qui la précèdent par une activité manifestante particulièrement intense, soutenue tout au long de la période. Elle est de plus relativement bien documentée. Elle porte aussi à l'attention publique des questions qui étaient jusque là pratiquement absentes de la rue : le « séparatisme » et les idées de type socialiste.

Les groupes nationalistes de l'époque, le RIN<sup>2</sup> en tête, adoptent la démonstration publique qu'est la manifestation comme moyen d'action privilégié.<sup>3</sup> Mais l'occupation de l'espace publique par des groupes considérés comme marginaux entraîne des frictions avec les forces de l'ordre. Le nombre d'arrestations, la réaction des forces de l'ordre ainsi que la composition des groupes qui ont recours à ce mode d'action accréditent cette affirmation.

Cette période correspond de plus avec l'agitation politique qui règne non seulement au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde. Elle débute tout de suite après les premiers attentats du Front de libération du Québec et se termine avec la clôture des événements d'octobre 1970, en 1972. « La décolonisation est à l'ordre du jour : dans la seule année 60, 17 nations d'Afrique ont accédé à l'indépendance. »<sup>4</sup>. On remet en cause les

<sup>2</sup> Un index des abréviations se trouve en annexe.

<sup>3</sup> Nous constaterons plus loin à quel point le RIN a été actif sur ce plan. Louis Fournier écrit que « [...] c'est surtout son style d'action et son langage qui feront du R.I.N. un groupe d'avant-garde : manifestations, piquetages, soutiens aux grèves ». Louis Fournier, *F.L.Q. : Histoire d'un mouvement...* p.18.

<sup>4</sup> Louis Fournier, *F.L.Q. : Histoire d'un mouvement...* p.24.

fondements du système politique et économique afin de « libérer le Québec de sa situation coloniale » qui entrave la véritable démocratie.

Nous sommes aussi témoins de l'intensification de la collaboration entre les grands syndicats. Ce que nous observons dans les collaborations intersyndicales lors de manifestations est corroboré par d'autres études sur le mouvement syndical au Québec.<sup>5</sup> La période est aussi témoin de la radicalisation idéologique des groupes syndicaux au Québec.<sup>6</sup>

Les manifestations se tiennent dans divers lieux publics. L'éventail est large, il va de la rue à proprement parler, aux parcs, en passant par les consulats, les façades d'édifices publics, d'usines et les lieux de pouvoirs. Certains lieux sont souvent le théâtre de manifestations. C'est notamment le cas de l'Assemblée législative du Québec, du parc Lafontaine et de l'hôtel de ville de Montréal.

Nous débiterons l'étude des manifestations de rues au Québec entre 1964 et 1972, en dressant un bilan général du phénomène au cours de la période. Nous examinerons par la suite quels ont été les organisateurs et les revendications de la période. Nous terminerons ce chapitre par un examen des lieux de manifestations.

---

<sup>5</sup> « Au début des années soixante, les relations entre les deux centrales étaient tendues à cause du maraudage [...]. En 1966, le bureau confédéral prit les devants et proposa au CTC-FTQ un protocole d'entente pour régler les luttes intersyndicales. Des discussions eurent lieu, mais l'opération échoua à cause du peu de pouvoir de la FTQ sur ces syndicats affiliés. Plus tard, aussi, le contexte se prêtait mal à ces discussions puisque le maraudage dans la construction avait repris à la faveur de la Loi 290 qui prévoyait des campagnes de recrutement simultanées. Mais le mouvement, auquel se joignit la CEQ, était bien engagé; des colloques intersyndicaux eurent lieu dans une quinzaine de régions et plusieurs actions communes furent menées par les centrales de 1966 à 1970 (assurance-maladie, crise d'Octobre, etc). » (Jacques Rouillard. *Histoire de la CSN (1921-1981)*. Montréal, Boréal Express et CSN, 1981, p.281.)

<sup>6</sup> Jacques Rouillard. *Histoire du syndicalisme québécois : des origines à nos jours*. Montréal, Boréal, 1989, p.288 et 289.

### Inventaire global des manifestations durant la période

Nous ferons ici l'analyse des données que nous qualifierons de « données de bases », qui nous permettront de dresser un bilan global des manifestations qui se sont déroulées entre 1964 et 1972. Nous chercherons de cette façon à mesurer la fréquence du phénomène au cours de la période. Non seulement chercherons-nous à mesurer sa fréquence, mais aussi la participation que le phénomène a entraîné.

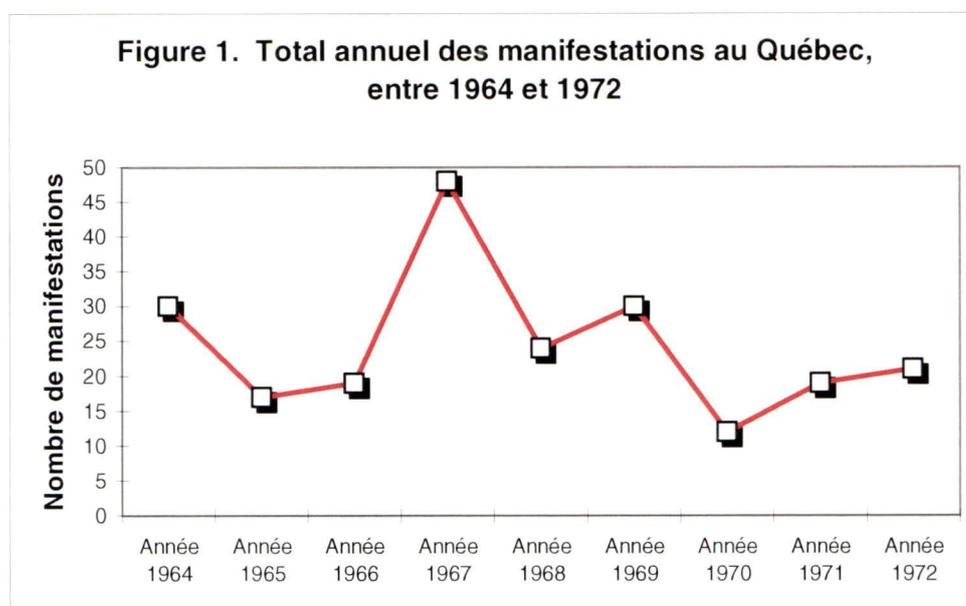
Nombre total de manifestations	220
Nombre moyen de manifestations par année	27
Total de manifestants au cours de la période	206 200
Nombre de manifestations de 1000 personnes et plus	41
Nombre de manifestations de 5000 personnes et plus	10
Moyenne de manifestants par manifestation	942

L'examen du tableau 1 nous indique la tenue d'un grand nombre de manifestations durant la période. On rapporte dans *Le Devoir* deux cent vingt manifestations entre le premier janvier 1964 et le trente et un décembre 1972. La période nous offre donc une impressionnante moyenne annuelle de vingt-sept manifestations.

Le total estimé de manifestants laisse voir qu'un grand nombre d'individus se sont déplacé dans ces deux cent vingt manifestations.<sup>7</sup> Le total absolu de manifestants, pour la période 1964-1972, s'élève à environ deux cent six mille.

<sup>7</sup> Notez qu'un même individu peut avoir participé à plus d'une manifestation, ce qui laisse ouverte la question du nombre d'individus différents à avoir manifesté. Cette question risque de ne jamais trouver de réponse, du moins tant que chaque manifestant ne sera pas répertorié. Cette tâche, immense, permettrait

Les données suivantes ont pour but d'indiquer l'ampleur des manifestations tout au long de la période. En clair, y a-t-il beaucoup de grandes manifestations? On retrouve un peu plus de quarante manifestations de mille personnes et plus. Nous qualifierons ces manifestations de grandes manifestations, alors que les manifestations qui regroupent plus de cinq milles seront qualifiées de très grandes manifestations. On dénombre dix très grandes manifestations entre le premier janvier 1964 et le 31 décembre 1972. La moyenne de participants, pour toutes les manifestations, s'établit à environ neuf cent quarante.



La figure ci-dessus fait le décompte annuel des manifestations au Québec durant la période 1964-1972. La courbe tracée nous permet de constater des variations importantes dans le nombre de manifestations. La première année étudiée montre un total de trente manifestations, ce qui est tout de même considérable, en comparaison des dix-sept manifestations de 1965 et surtout des douze manifestations de 1970. L'année 1964 est donc une marquante, tant au niveau de l'imaginaire collectif de la manifestation au

---

d'accroître nos connaissances sur les habitudes de manifestation, d'établir avec encore plus de certitude l'existence de « professionnels de la manifestation », ainsi que de mesurer la migration individuelle et politique au sein des mouvements collectifs.

Québec (samedi de la matraque) que par le nombre considérable de manifestations. Une étude portant sur les années qui ont précédé 1964 aurait sans doute permis de situer cette dernière dans un contexte d'évolution, mais l'absence de travaux en ce sens nous prive d'explication claire sur la gestation du phénomène de la manifestation, qui semble avoir mené aux grands rassemblements de la période.

La figure 1 révèle aussi que l'année 1967 est celle où l'activité manifestante fut la plus grande. Les quarante-huit manifestations recensées constituent un sommet, non seulement pour la période 1964-1972, mais aussi pour toutes les années que couvre notre étude. *Le Devoir* du 27 mai rapporte même que quatorze manifestations simultanées se sont tenues la veille dans plusieurs grandes villes du Québec.<sup>8</sup> Nous y reviendrons. Ce total d'une seule journée égale le total de 1965 et surpasse largement celui de 1970.

Notons qu'il est possible d'expliquer en grande partie le faible nombre de manifestations de 1970 par la Crise d'octobre. Le nombre de manifestations de 1970 est près de trois fois moins élevé que l'année précédente, et près de la moitié de 1972. Les effets de la crise sur le nombre de manifestations se sont graduellement estompés. La période se clos tout de même avec un peu plus de vingt manifestations, ce qui est très légèrement inférieur à la moyenne de vingt-deux si nous excluons l'exceptionnelle année 1967 et ses quarante-huit manifestations.

---

<sup>8</sup> *Le Devoir*, 27 mai 1967, p.8.

## Organisateurs et thèmes

Certaines manifestations peuvent être spontanées, mais la grande majorité des manifestations recensées dans notre source permettent d'identifier un ou des organisateurs, qui jouent un rôle important dans l'accomplissement du moment manifestant comme nous l'avons évoqué précédemment. Malgré leur importance, une minorité substantielle d'articles recensés dans notre source n'indiquaient pas d'organisateur. Tentons de fournir des explications à ce phénomène. Ces manifestations sont généralement petites et font inévitablement l'objet d'une couverture médiatique limitée. L'organisateur de la manifestation peut ainsi être passé sous silence, non identifiable ou inexistant. Aussi, les grandes manifestations, émeutes mises à part, sont presque sans exceptions dotées d'organisateur identifiable<sup>9</sup> et avoués.

De plus, il est possible qu'une manifestation se soit tenue à l'initiative de plus d'un organisateur. Par exemple, la manifestation de quelques 300 personnes du 6 avril 1969, qui visait le retrait immédiat et inconditionnel des troupes américaines du Viêt-nam, ainsi que la fin de la « complicité canadienne et québécoise » (vente de napalm) dans ce conflit, comptait au moins quinze organisateurs.<sup>10</sup> Avant d'identifier de façon précise quels ont été les principaux organisateurs, voyons quels types d'organisations ont été à la base de l'activité manifestante au cours de la période.

---

<sup>9</sup> On peut penser ici aux banderoles, écussons, pancartes au nom du ou des organisateurs. Par exemple, les pancartes de la manifestation tenue par l'UCC le 26 juin 1964, qui demandaient des réductions d'impôts fonciers pour les cultivateurs, identifiaient les régions représentées; Rimouski-Est, Abitibi, Gaspé, Témiscamingue, Sherbrooke... (Le Devoir, 27 juin 1964, p.1.)

<sup>10</sup> Il s'agit de l'UGEQ, la Voix du Québec sur le Viêt-nam, le comité Vallière-Gagnon, le Front de libération populaire, le Cinéma Verdi, la Ligue socialiste ouvrière, le Parti communiste du Québec, le Comité contre la répression en France, la Ligue des jeunes socialistes, le Mouvement de libération du taxi, l'Union générale des étudiants du secondaire, le N.P.D., la Voix des femmes, et les centrales syndicales du Québec. (Le Devoir, 7 avril 1969, p.3.)

### Principaux types d'organiseurs (Cinq manifestations ou plus)

**Tableau 2 : Nombre et pourcentage de manifestations organisées, par type d'organisateur, entre 1964 et 1972**

Types d'organiseurs	Nombre de manifestations organisées, sur 220	Pourcentage de manifestations organisées par type d'organisation
Organisations syndicales	69/220	31%
Associations étudiantes	26/220	12%
Partis politiques	25/220	11%
Mouvements de citoyens	17/220	8%
Groupes pacifistes	9/220	4%
Protection de la langue	9/220	4%
Promotion et défense des droits et libertés	6/220	3%
Pas de données sur le type d'organisation	64/220	29%

Certains types d'organisations se sont démarqués comme organisateurs réguliers de manifestations. Le tableau 2 a pour fonction d'identifier ces organisations. Les organisations de type syndicales ont été, et de beaucoup, les plus actives sur la scène manifestante. La CSN, la FTQ, la CEQ, la CIC, l'UCC, la CTC et autres ont été impliquées dans l'organisation de près de soixante-dix manifestations sur un total de deux cent vingt. Cela représente, en pourcentage, un peu plus de 31% de toutes les manifestations. Certes, la nature revendicatrice de ce type d'organisation peut en partie expliquer de tels résultats, mais ce ne sont pas tous les syndicats qui ont adopté la manifestation comme moyen d'action privilégié, comme nous le verrons un peu plus loin. Nous pouvons de plus ajouter que ces organisations disposent de moyens et d'une permanence dans les effectifs que d'autres types d'organisations ne possèdent pas.

Les associations étudiantes, tels que l'Union générale des étudiants du Québec et l'AGÉUM, sont aussi impliquées dans l'organisation d'un grand nombre de manifestations. Elles sont en effet identifiées plus de vingt cinq fois comme organisateurs de manifestations.

Les partis politiques tels que le RIN, le Parti Socialiste du Québec, le Parti Communiste et autres, se classent pratiquement à égalité avec un total de vingt-six manifestations. En pourcentage, les associations étudiantes et les partis politiques ont été impliqués respectivement dans l'organisation de 12 et de 11% des manifestations de la période.

Au quatrième rang des types d'organisateur se trouvent les mouvements de citoyens et les mouvements sociaux. Les mouvements de citoyens auxquels nous faisons référence ici se démarquent par leurs revendications d'amélioration des conditions de vie et des services à la population « [...] des quartiers ou des îlots urbains spécifiques. »<sup>11</sup>. Nous incluons ici les collectivités rurales. Des groupes, comme le Comité pour le bien-être scolaire de Saint-Henri, le Comité de citoyens de Mercier, et le Comité de citoyens de Saint-Michel-Des-Saints sont impliqués dans l'organisation de dix-sept manifestations, pour un pourcentage de près de 8%.

Viennent ensuite, à égalité, les groupes pacifistes<sup>12</sup> et les groupes voués à la protection de la langue. Ces derniers sont instigateurs de neuf manifestations chacun, pour un pourcentage de 4%. Les deux principaux groupes pour la protection de la langue française sont le Mouvement pour l'intégration scolaire et la Ligue d'intégration scolaire, tous deux mêlés à de tumultueuses manifestations.

Les organisations destinées à promouvoir et à défendre les droits et libertés ont été identifiées à six occasions, pour un pourcentage de près de 3%, en temps qu'organisateur de manifestation. Nous faisons ici référence à des groupes comme le

---

<sup>11</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2... p.542.

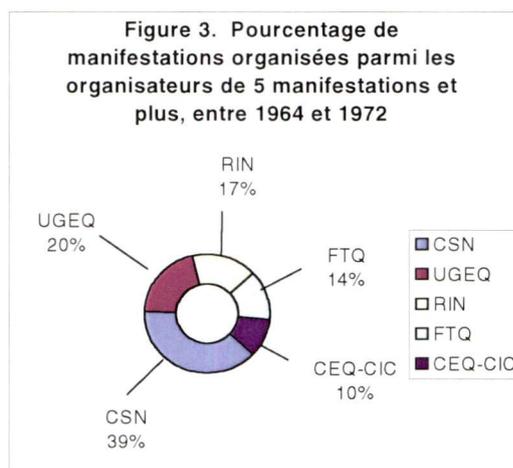
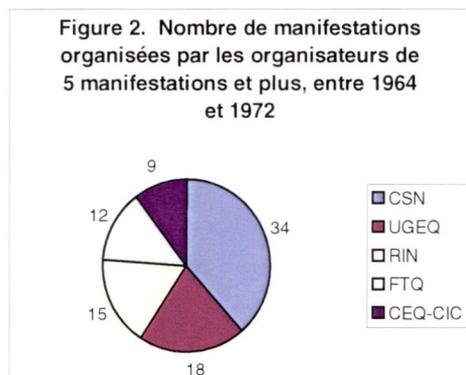
<sup>12</sup> Citons en exemples le Comité pour la paix et l'autodétermination du Vietnam et le Comité montréalais de soutien de la marche Québec-Guantanamo.

Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec et le Comité contre la répression en France.

Il est impossible, pour un nombre substantiel de manifestations, d'identifier le type d'organisateur. Ceci est le cas soixante-quatre fois (29%), sur un total de deux cent vingt manifestations rapportées.

### Principaux organisateurs (Plus de 5 manifestations)

Certaines organisations sont fortement actives sur la scène manifestante québécoise entre 1964 et 1972. Nous identifierons ici ces organisations et la place qu'ils ont occupée durant la période.



La CSN est organisatrice, seule ou avec d'autres organismes de trente-quatre manifestations. Ceci représente, parmi toutes les manifestations organisées par les grands organisateurs, un pourcentage de près de 40%. Il faut cependant noter que quatorze de ces manifestations ont eu lieu la même journée, soit le 26 mai 1967.<sup>13</sup> Nous avons choisi de considérer ces manifestations comme distinctes, bien qu'un seul groupe en soi à

<sup>13</sup> Le Devoir, 27 mai 1967, p.8.

l'origine. Nous avons choisi de considérer comme distinctes les manifestations parallèles organisées par un même instigateur. Elles font preuves de la capacité d'organisation d'un groupe en particulier. Elles sont en quelque sorte son rayon d'action manifestant à ce moment précis. La tenue de ces quatorze manifestations, en des points géographiques aussi différents <sup>14</sup> tend à démontrer et à confirmer que la CSN dispose et se sert d'un bassin mobilisable très étendu.

Cet exemple de coordination dans l'action manifestante de la CSN démontre que la manifestation, à la CSN, n'est pas uniquement destinée aux médias de masse, mais qu'elle s'inscrit aussi dans une action plus locale, qui recherche un rayon d'action aussi large que possible. La CSN souhaitait en fait jouer un rôle social important, comme le note Jacques Rouillard :

En 1968, Marcel Pépin dans son rapport moral avait lancé l'idée de créer un « deuxième front » ; il proposait de déborder le cadre de la négociation collective pour entreprendre des luttes au plan sociétal. Depuis cette époque, la centrale a encouragé la formation de comités d'action politique dans les villes et sur les lieux de travail pour mettre en place son projet de société. Et effectivement, en collaboration avec les autres centrales syndicales, de tels comités furent créés; ils ont débouché à Montréal sur la formation d'un parti politique municipal, le FRAP.<sup>15</sup>

Toujours selon Rouillard, cette volonté d'étendre l'action de la centrale sur d'autres fronts que celui des relations de travail est liée à l'arrivée massive des employés des secteurs public et parapublic au milieu des années 60.<sup>16</sup> Elle permet de mieux comprendre les revendications « larges » formulées dans les manifestations organisées par la CSN entre 1964 et 1972. Nous y reviendrons. Cette orientation idéologique créera éventuellement un malaise chez de nombreux syndiqués, qui quitteront la centrale pour demeurer indépendants ou pour former la CSD en 1972.<sup>17</sup>

---

<sup>14</sup> Montréal, Québec, Asbestos, Sherbrooke, Magog, Windsor, Thetford Mines, Drummondville, Victoriaville, Saint-Jean, Beauharnois, Hull, Chicoutimi, Alma. (Le Devoir, 27 mai 1967, p.8.)

<sup>15</sup> Jacques Rouillard, *Histoire de la CSN...* p.230.

<sup>16</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme...* p.329.

<sup>17</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme...* p.332.

Le deuxième organisme le plus actif est L'UGEQ. L'Union Générale des Étudiants du Québec est en effet à l'origine de dix-huit manifestations, ce qui représente un pourcentage, toujours chez les grands organisateurs de manifestations, de 20%. L'UGEQ est également à l'origine de plusieurs manifestations la même journée. Elle est organisatrice, le 17 novembre 1967, de huit manifestations tenues dans le cadre d'une journée internationale de protestation des étudiants contre la guerre du Viêt-nam.<sup>18</sup>

Le RIN, actif uniquement dans les quatre premières années de notre étude, s'est vu impliqué dans l'organisation de quinze manifestations. Ces quinze manifestations représentent, en pourcentage, 17% des manifestations mises sur pied par les grands organisateurs de la période. Pour le RIN, donc, la rue constituait un canal d'expression de première importance. Par comparaison, le Parti Québécois, qui remplacera le RIN comme principal, pour ne pas dire unique, parti indépendantiste au Québec, n'est organisateur d'aucune manifestation entre 1968 et 1972. L'opinion du chef du Parti Québécois, René Lévesque, paraît significative. À ce sujet, il écrit dans le *journal de Montréal*, édition du 28 décembre 1970 :

Les manifestations, d'ordinaire, je suis de ceux qui s'en méfient comme la peste. Il y a toujours trop d'à-peu-près, avec la possibilité d'être agi [sic] en dehors de sa volonté, car rien n'a le don de se dépasser dangereusement comme de tels groupes face à l'objet tangible de leur protestation.<sup>19</sup>

Il semble à ce sujet que René Lévesque ne souhaitait pas être associé au nationalisme tel que revendiqué dans la rue. Au sujet de la contestation de la loi linguistique 63, Pierre Godin écrit que :

René Lévesque a beau être d'accord avec la rue, jamais il n'y descendra. [...] Il surveille avec un malaise croissant la marée de manifestants qui commence à courir la province. [...] La seule opposition non parlementaire approuvée par René Lévesque, c'est celle du président de l'exécutif du PQ, Camille Laurin, qui

<sup>18</sup> Les villes touchées sont Montréal, Québec, Rimouski, Hull, St-Georges de Baucé, Jonquière, Nicolet et Trois-Rivières. (Le Devoir, 18 novembre 1967, p.1 et 7.)

<sup>19</sup> René Lévesque, *Journal de Montréal*, 28 décembre 1970, page inconnue. Cité dans, René Lévesque, *Attendez que je me rappelle...* Montréal, Québec/Amérique, 1986, p.517.

multiplie les émissions de radio et de télé pour expliquer la position du Parti québécois en matière linguistique.<sup>20</sup>

Signalons tout de même que le Mouvement souveraineté association est identifié comme un des organisateurs, avec le RIN et la FTQ, de la manifestation en appui aux travailleurs de la 7-Up, le 27 février 1968.<sup>21</sup>

Du côté de la FTQ, c'est douze manifestations représentant un pourcentage de 14% qui ont été organisées. On manifeste donc beaucoup moins à la FTQ qu'à la CSN, en dépit du fait que la centrale comptait un nombre substantiel de membres. Le nombre de syndiqués à la FTQ était, en 1966, d'un peu plus de cent quarante mille, alors qu'il était à un peu plus de cent quatre-vingt dix mille à la CSN.<sup>22</sup> L'écart s'est même renversé à la fin de notre période, en 1971, la FTQ surpassant la CSN de plus de quarante mille membres.<sup>23</sup> Le plus faible nombre de manifestation à la FTQ peut en grande partie s'expliquer par un cantonnement plus grand aux thèmes des relations de travail et du syndicalisme qu'à la CSN. Nous y reviendrons.

La moins active des grandes centrales syndicales est la CIC-CEQ<sup>24</sup>, qui est à l'origine de 10% des manifestations organisées par les organisateurs de cinq manifestations et plus. Ce pourcentage représente neuf manifestations. D'autres syndicats d'enseignants sont aussi responsables de quatre manifestations de professeurs supplémentaires. Nous pouvons noter parmi ceux-ci, l'Alliance des professeurs du Québec<sup>25</sup> et l'Alliance des professeurs de Montréal.<sup>26</sup>

<sup>20</sup> Pierre Godin, René Lévesque. *Héros malgré lui (1960-1976)*. Tome 2, Montréal, Boréal, 1994, p.420-421.

<sup>21</sup> Louis Fournier, *Histoire de la FTQ. 1965-1992. La plus grande centrale syndicale au Québec*. Montréal, Québec/Amérique, 1994, p.41.

<sup>22</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme...* p.302 et 304.

<sup>23</sup> Le nombre de syndiqués FTQ atteint alors 225 000, alors qu'il est de 184 925 à la CSN. (Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme...* p.302 et 304.)

<sup>24</sup> La Corporation des instituteurs et institutrices catholiques (CIC) change de nom en 1967 pour devenir la Corporation des enseignants du Québec (CEQ). (Jacques Rouillard. *Histoire du syndicalisme...* p.356.)

<sup>25</sup> Manifestation le 9 mars 1971. (Le Devoir, 30 mars 1971, p.3)

<sup>26</sup> Manifestation du 30 mai 1968 et du 30 octobre 1969. (Le Devoir, 31 mai 1968, p.1. et Le Devoir, 1 novembre 1969, p.1-2.)

La collaboration entre les grands syndicats reste limitée. Toutefois, on note une certaine collaboration qui s'amplifie graduellement jusqu'au Front commun syndical. Au moins quatre manifestations sont organisées conjointement par la CSN, la FTQ et la CEQ (15 novembre 1968<sup>27</sup>, 1 mai 1970<sup>28</sup>, 29 octobre 1971<sup>29</sup>, 9 mai 1972<sup>30</sup>). Il est probable que d'autres manifestations aient été organisées conjointement par ces syndicats, notamment à l'occasion du Front commun syndical, en mai 1972. Nous retrouvons ainsi huit manifestations pour lesquelles *Le Devoir* n'identifie pas d'organiseurs, mais qui dénoncent l'emprisonnement des chefs syndicaux.

D'autres cas de collaboration syndicale sont à signaler. Ainsi le 12 février 1967 une manifestation destinée à « ... démontrer leur opposition au bill 25... »<sup>31</sup> est organisée par la CIC, la CSN, la FTQ, l'UGEC, la *Canadian Teachers Federation*, la *Provincial Association of Catholic Teachers*, ainsi que la *Provincial Association of Protestant Teachers*.

---

<sup>27</sup> *Le Devoir*, 16 novembre 1968, p.1 et 3.

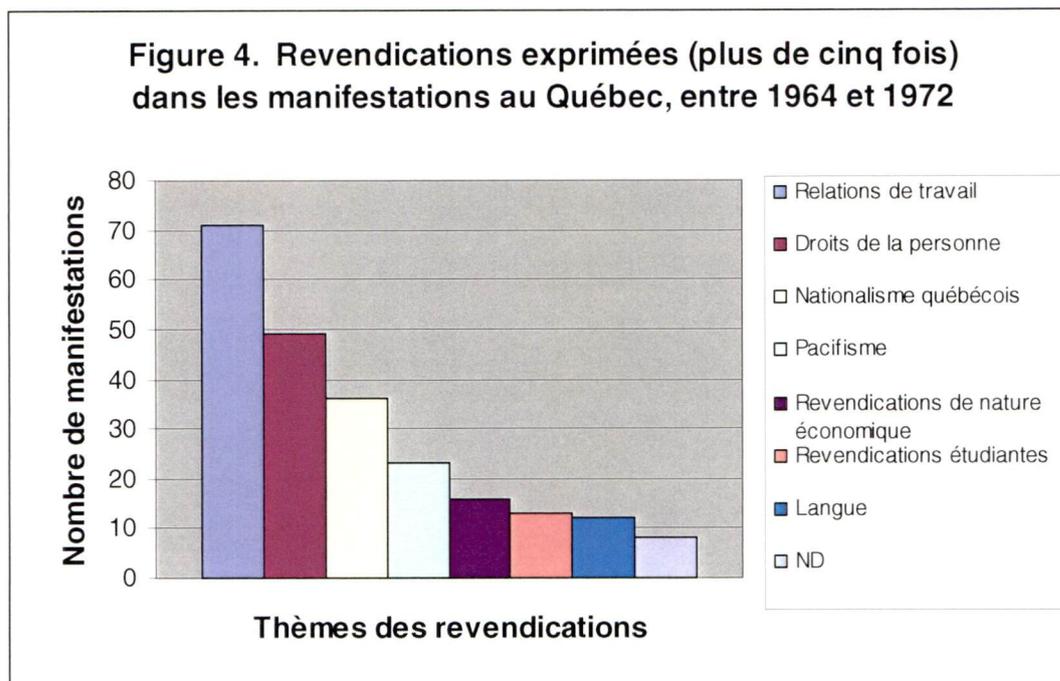
<sup>28</sup> *Le Devoir*, 2 mai 1970, p.1.

<sup>29</sup> *Le Devoir*, 30 octobre 1971, p.1 et 6.

<sup>30</sup> *Le Devoir*, 10 mai 1972, p.3.

<sup>31</sup> *Le Devoir*, 13 février 1967, p.1.-2.

## Principaux thèmes de la période



Le thème le plus actif de la période est celui qui touche les relations de travail. Le tableau montre en effet que soixante et onze manifestations avaient une ou des revendications liées aux relations de travail<sup>32</sup>. Ceci représente, en pourcentage, 32% de toutes les manifestations de la période. On cherchait par exemple à protester contre le monopole de comptoir de la Murray Hill,<sup>33</sup> à appuyer les typographes grévistes de *La Presse*<sup>34</sup> ou encore à protester contre la lenteur des négociations entre le gouvernement et l'Alliance des professeurs de Montréal.<sup>35</sup> Nous examinerons un peu plus loin les liens entre les thèmes de revendications et les groupes manifestants. Notons tout de même que le thème du syndicalisme est lié huit fois à des revendications liées aux droits de la personne et deux fois au nationalisme québécois.

<sup>32</sup> Sont classées dans cette catégorie les revendications liées aux conflits de travail, aux luttes de syndicalisation et à la promotion des mouvements syndicaux.

<sup>33</sup> *Le Devoir*, 19 décembre 1968, p.6.

<sup>34</sup> *Le Devoir*, 4 Août 1964, p.1 et 8.

<sup>35</sup> *Le Devoir*, 31 mai 1968, p.1.

Le second thème le plus fréquemment abordé est celui des droits de la personne, avec tout près de cinquante manifestations. C'est ainsi que 22% des manifestations exprimaient des préoccupations démocratiques, de liberté d'association, de libertés de paroles, de droit au rassemblement, antiracistes ou humanitaires. Concrètement, on manifestait contre la peine de mort,<sup>36</sup> on demandait la libération de Vallières et de Gagnon<sup>37</sup> ou on voulait prouver que le droit de manifester existait toujours, malgré un règlement l'interdisant, adopté par l'administration municipale de Jean Drapeau.<sup>38</sup> On a aussi protesté contre la présence à Montréal du roi Constantin, de Grèce, qu'on accusait de violer les droits et libertés.<sup>39</sup>

Le nationalisme québécois a fait l'objet d'un peu plus de trente-cinq manifestations, pour un pourcentage de 16%. Ce thème est beaucoup plus présent entre 1964 et 1968, ce qui correspond en grande partie avec la période d'activités du RIN. Les manifestations nationalistes de l'époque jumellent d'autres thèmes de revendication à cinq occasions seulement. Les revendications dans les manifestations nationalistes pouvaient, par exemple, réclamer de la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal et du ministre de l'Éducation que la fête annuelle de Victoria soit remplacée par celle de Dollard des Ormeaux.<sup>40</sup> On pouvait aussi protester contre la visite d'Elisabeth II au Québec<sup>41</sup> ou manifester à la mémoire des Patriotes de 1837-1838.<sup>42</sup>

---

<sup>36</sup> Le Devoir, 1 octobre 1965, p.3.

<sup>37</sup> Le Devoir, 27 février 1968, p.3.

<sup>38</sup> Le Devoir, 11 octobre 1969, p.1 et 6.

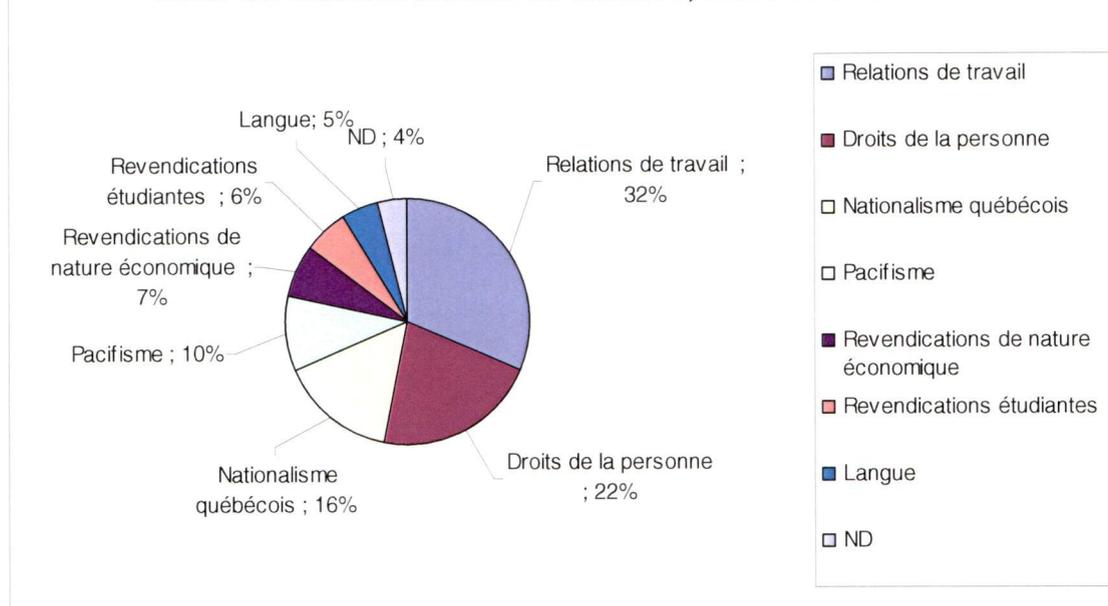
<sup>39</sup> Le Devoir, 7 septembre 1967, p.7.

<sup>40</sup> Le Devoir, 19 mai 1964, p.1 et 2.

<sup>41</sup> Le Devoir, 10 octobre 1964, p.1 et 2.

<sup>42</sup> Le Devoir, 22 novembre 1965, p.1 et 2.

**Figure 5. Pourcentage des thèmes de revendications dans les manifestations au Québec, entre 1964 et 1972**



Il s'est tenu plus de vingt manifestations pacifistes, représentant 10% de toutes les manifestations recensées entre 1964 et 1972. Plus particulièrement, on constate que le conflit au Viêt-nam ainsi que la dénucléarisation du Canada occupent l'essentiel de l'espace des manifestations pacifistes entre 1964 et 1972. Ainsi, le 12 novembre 1966 *Le Devoir* titrait, sous une photo qui montrait des manifestants brandissant des pancartes avec l'inscription « Le Viêt-nam aux Vietnamiens », « Des manifestations pacifistes marquent à Montréal et ailleurs la fête du Souvenir ».<sup>43</sup> On pouvait aussi lire, le 15 juin 1964, un article intitulé « L'opération Saint-Jean-Baptiste contre les armes-A. Des partisans de la non-violence font une neuvaine devant La Macaza ».<sup>44</sup>

Les revendications de nature économique, qui demandent essentiellement un accroissement du revenu chez un groupe identifié lors de la manifestation, ont été identifiées lors de seize manifestations, soit un pourcentage de 7%. On se doit ici de souligner que l'État est directement ou indirectement interpellé dans seize manifestations

<sup>43</sup> *Le Devoir*, 12 novembre 1966, p.1.

<sup>44</sup> *Le Devoir*, 15 juin 1964, p.5.

qui nous occupent. Ainsi, des mères nécessiteuses ont manifesté pour « [...] montrer au public le montant injuste et insuffisant que nous avons », elles qui n'avaient pas vu s'accroître leur allocation mensuelle depuis 1961.<sup>45</sup> Toutes ne concernent cependant pas l'accroissement du revenu. Ainsi, le premier avril 1964, 2000 personnes étaient réunies devant le parlement de Québec, afin de réclamer un entretien avec Jean Lesage et l'appuyer dans sa position fiscale pour la conférence fédéral-provincial alors en cours.<sup>46</sup>

Les revendications formulées par des groupes d'étudiants et qui impliquent le monde de l'enseignement ont été identifiées treize fois (6%). On voulait par exemple « [...] attirer l'attention du public sur l'urgence de jeter les bases d'un deuxième établissement universitaire francophone à Montréal »<sup>47</sup> ou « [...] faire pression sur les députés afin qu'ils se prononcent en faveur de la construction dans le plus bref délai possible d'un nouvel édifice » aux HEC.<sup>48</sup>

La langue occupe la septième place parmi les thèmes de revendications avec un total de douze manifestations (5%). La langue fut un enjeu qui trouva écho sur la place publique de façon spectaculaire à plusieurs reprises. Les manifestations qui visaient la préservation ou la promotion du français peuvent être divisées en deux groupes; tout d'abord celles entourant la francisation du milieu scolaire et ensuite celles dénonçant les politiques linguistiques du gouvernement du Québec. Dans le premier cas, on pouvait revendiquer la francisation l'école James-Lyng de Saint-Henri<sup>49</sup> ou celle de rendre l'université McGill totalement française avant 1972.<sup>50</sup> Dans le second cas, les manifestants souhaitaient protester contre la promesse faite par le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, à la minorité anglophone, de présenter un projet de loi visant à protéger leurs droits linguistiques.<sup>51</sup> Dans d'autres cas, les manifestants ont exprimé leur opposition au projet de loi 63, du Premier ministre Jean-Jacques Bertrand.<sup>52</sup>

<sup>45</sup> Le Devoir, 7 septembre 1967, p.3.

<sup>46</sup> Le Devoir, 2 avril 1964, p.9.

<sup>47</sup> Le Devoir, 26 septembre 1967, p.3.

<sup>48</sup> Le Devoir, 9 février 1967, p.3.

<sup>49</sup> Le Devoir, 15 septembre 1967, p.8.

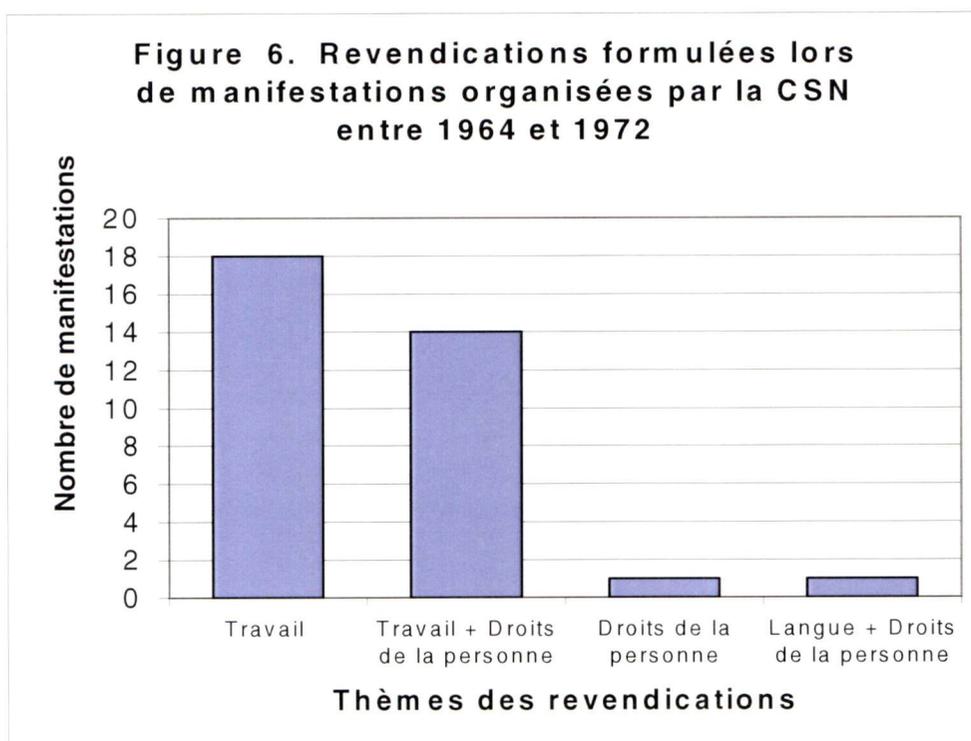
<sup>50</sup> Le Devoir, 29 mars 1969, p.1-2.

<sup>51</sup> Le Devoir, 6 décembre 1968, p.1.

<sup>52</sup> Le Devoir, 30 octobre 1969, p.1-2.

### Associations entre les principaux organisateurs et les revendications<sup>53</sup>

Il est ici question d'examiner les liens éventuels entre les organisateurs et les revendications qu'ils ont exprimées. Nous découvrirons que chaque grand organisateur privilégie certains thèmes, bref, certaines revendications. Il sera ainsi possible de démontrer que certaines organisations ont un discours manifestant large, qui ne se limite pas uniquement aux questions qui touchent directement l'organisation, alors que d'autres auront tendances à ne manifester presque exclusivement que sur des questions directement liées à leur raison d'être.



<sup>53</sup> Notez qu'une même manifestation peut faire l'objet de plus d'une revendication ou même ne formuler explicitement aucune revendication.

Nous avons précédemment établi que la CSN était à l'origine de trente-quatre manifestations au cours de la période 1964-1972. La CSN est une organisation qui a tenu un discours manifestant large. Les manifestations organisées par la centrale syndicale ont abordé dans une large proportion des questions non reliées aux relations de travail ou au syndicalisme, bien que cet aspect de l'action manifestante de la CSN ait dominé son discours. Ce discours manifestant large n'est pas un hasard, car la CSN ne souhaitait pas se limiter aux seules questions des relations de travail.

Après être passée du corporatisme à un humanisme libéral, la CSN entreprend, à partir de 1966, un autre virage idéologique. Le cheminement ne s'explique pas seulement par l'arrivée de nouveaux membres et par le renouvellement de son leadership, mais aussi par l'émergence au Québec d'un mouvement socialiste influent dans les milieux intellectuels (*Partis pris, Socialisme, Révolution québécoise*) et par la pression qu'exercent les groupes populaires qui débordent les centrales syndicales sur la gauche. La redéfinition des objectifs de société se manifeste à travers les rapports moraux du président, les documents émis par la centrale et les résolutions adoptées en congrès.<sup>54</sup>

Ajoutons à cela les manifestations. Cette occupation volontaire de la rue s'est manifestée très tôt lors de propos tenus par Marcel Pépin, alors secrétaire général de la CSN. À l'occasion d'une manifestation d'appui aux grévistes de Régie des alcools du Québec, M. Pépin déclara, au sujet de déclarations faites en Chambre par Jean Lesage : « S'ils ont le parquet de l'Assemblée législative pour s'expliquer, nous, nous avons le carré Phillips ». <sup>55</sup> Ainsi dix-huit manifestations organisées par la centrale portaient exclusivement sur des questions reliées au syndicalisme ou aux relations de travail, mais quatorze associaient à ce thème des revendications liées aux droits de la personne. En fait, ces quatorze manifestations, toutes tenues le 26 mai 1967, dénonçaient la stratégie de négociation syndicale du gouvernement fédéral, qui équivalait selon le syndicat, à nier la liberté d'association.<sup>56</sup> Une manifestation ne portait que sur les droits de la personne.

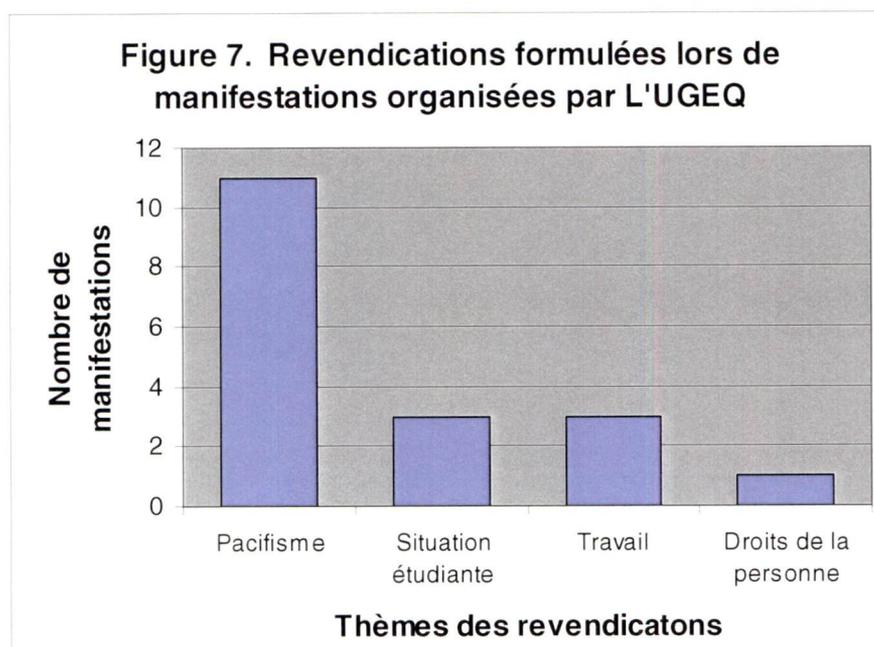
<sup>54</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme...* p.337.

<sup>55</sup> *Le Devoir*, 1 février 1965, p.1.

<sup>56</sup> *Le Devoir*, 27 mai 1967, p.8.

Elle visait à dénoncer l'arrestation préventive de Michel Chartrand, en octobre 1970, et sa condamnation à un an de prison par le juge Ouimet.<sup>57</sup>

Une dernière manifestation associait la langue et les droits de la personne. Le 7 novembre 1969, le Conseil central de Montréal (CSN), le Front de libération populaire, le Mouvement syndical populaire, la Ligue socialiste ouvrière, la Ligue pour l'intégration scolaire et le Comité d'aide Vallière-Gagnon organisaient une manifestation appelée « Opération libération », qui visait « [...] de façon générale, à protester contre « Le climat de répression politique croissante au Québec » [Entre guillemets dans le texte] en demandant la libération de Vallière et Gagnon, la démission du ministre de la Justice Rémy Paul et le retrait du projet de loi 63 ».<sup>58</sup>

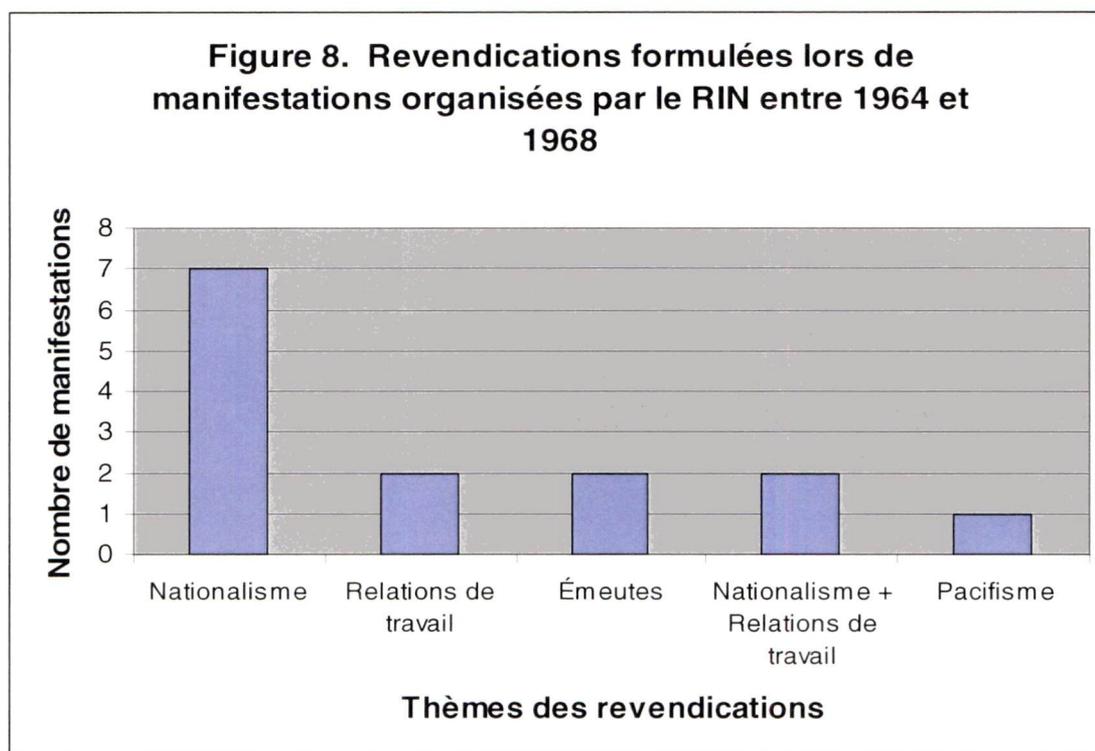


L'Union Générale des Étudiants du Québec est la seconde organisation la plus active sur la scène manifestante entre 1964 et 1972. Ainsi, sur les dix-huit manifestations dont elle fut à l'origine, seulement 3 concernaient directement la situation étudiante. La question la plus mobilisatrice fut celle du pacifisme, avec onze manifestations. La plupart de ces

<sup>57</sup> Le Devoir, 2 février 1971, p.2-3.

<sup>58</sup> Le Devoir, 8 novembre 1969, p.1-2.

onze manifestations visaient à protester contre le conflit au Viêt-nam. On pouvait d'ailleurs lire, dans l'édition 12 novembre 1966, que : « [...] une foule de quelques centaines de manifestants se réunissaient [...] pour protester contre la guerre du Viêt-nam. ».<sup>59</sup> Soulignons aussi que trois manifestations portaient sur des questions liées aux relations de travail ou au syndicalisme. *Le Devoir* du 23 avril 1966 titrait : « Pour régler la grève des professeurs : Les étudiants à Lesage « Faites le premier pas » ».<sup>60</sup>



Le RIN, de mars 1963 à sa dissolution en octobre 1968, est un parti politique qui avait comme mission première de réaliser l'indépendance du Québec, accompagnée d'une « [...] planification économique, l'intervention généralisée de l'État, la laïcisation de la société, la nationalisation des ressources naturelles et certains secteurs économiques... ».<sup>61</sup> Le RIN est l'organisation qui a tenu le discours manifestant le plus large. Sur un total de quinze manifestations organisées par Le RIN, sept ne comportaient

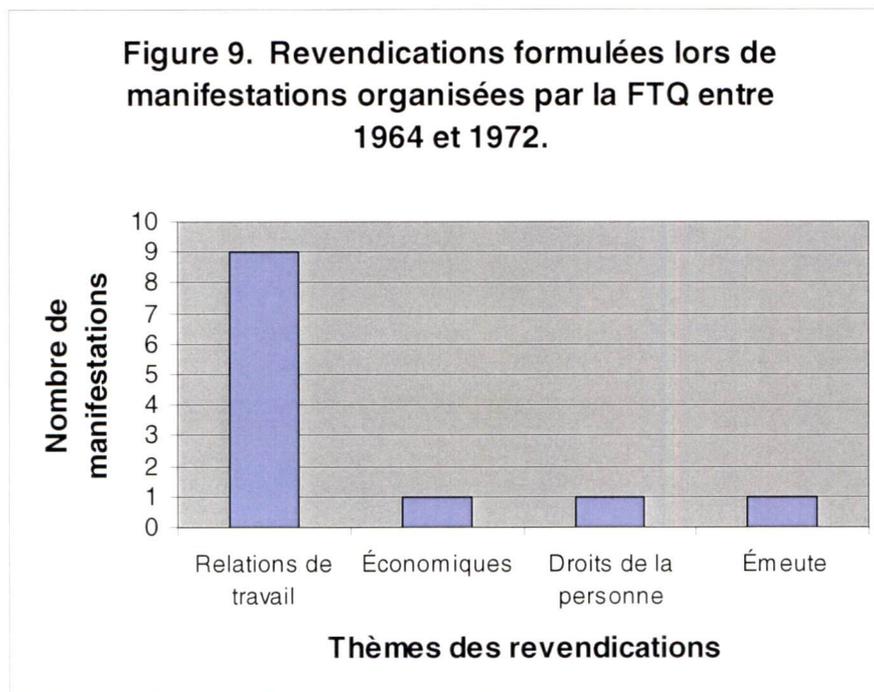
<sup>59</sup> *Le Devoir*, 12 novembre 1966, p.1.

<sup>60</sup> *Le Devoir*, 23 avril 1966, p.1.

<sup>61</sup> André d'Allemagne, *Le RIN des débuts du mouvement indépendantiste québécois*. Montréal, Éditions de l'Étincelle, 1974, p.8-9.

que des revendications de nature nationaliste. On peut citer en exemple les diverses manifestations à la mémoire des Patriotes de 1837-1838.<sup>62</sup>

Deux manifestations dénonçaient des conflits de travail, à la Dominion Ayers de Lachute<sup>63</sup> et chez 7-Up<sup>64</sup>. Deux autres manifestations comportaient des revendications qui associaient les relations de travail et le nationalisme, comme ce fut le cas le 24 juin 1964, alors que le RIN réunit deux cent manifestants dans le but d'appuyer les employés du Canadien Pacifique, pour qui la journée de la Saint-Jean Baptiste n'était pas fériée.<sup>65</sup> Le RIN fut aussi impliqué dans deux manifestations qui tournèrent à l'émeute, nous y reviendrons, il s'agit des manifestations du « Samedi de la matraque » du 10 octobre 1964<sup>66</sup> ainsi que celle du qui visait à dénoncer la présence de Pierre-Elliot Trudeau au défilé de la Saint-Jean Baptiste de 1968<sup>67</sup>. Enfin, notons la tenue d'une manifestation pacifiste organisée par le RIN ainsi qu'une autre en faveur des droits de la personne.



<sup>62</sup> Le Devoir, 22 novembre 1965, p.1-2. Le Devoir, 4 juillet 1967, p.6.

<sup>63</sup> Le Devoir, 24 octobre 1966, p.1-6.

<sup>64</sup> Le Devoir, 28 février 1968, p.6.

<sup>65</sup> Le Devoir, 25 juin 1964, p.1.

<sup>66</sup> Le Devoir, 12 octobre 1964, p.1-2.

<sup>67</sup> Le Devoir, 25 juin 1968, p.1.

La FTQ est présente sur la scène des manifestations dès 1964. Sur un total de douze manifestations de rues organisées au cours de la période, neuf fois les revendications touchaient les relations de travail ou le syndicalisme. Concrètement, notons que cinq de ces manifestations visaient à appuyer des ouvriers en grèves ou en lock-out. Citons en exemples les manifestations qui visaient à appuyer les typographes grévistes de *La Presse*,<sup>68</sup> de Simalex à Chomedey,<sup>69</sup> ainsi qu'aux grévistes de la 7-Up<sup>70</sup> le 27 février 1968<sup>71</sup>. Les deux autres manifestations d'appui à des employés en conflit de travail seront aussi organisées conjointement avec la CSN et la CEQ<sup>72</sup>. Dans la même veine, l'année 1970 voit les trois grandes centrales syndicales manifester conjointement afin de souligner le premier mai, Fête internationale des travailleurs<sup>73</sup>.

Son action manifestante, en dehors du champ des relations de travail, est faible et constituée d'une manifestation à revendications économiques, une autre en faveur des droits de la personne<sup>74</sup> ainsi que d'une manifestation qui tourna à l'émeute. Les manifestants souhaitaient protester contre l'arrestation de deux individus présents au *teach in* organisé par le Comité d'éducation et d'action politique du Conseil du travail de Montréal (FTQ-CTC).<sup>75</sup>

La CIC-CEQ est la centrale syndicale qui non seulement manifeste le moins, mais elle est aussi celle qui diversifie le moins les thèmes sur lesquels elle manifeste. Sur les douze manifestations dont elle était organisatrice, neuf fois les revendications portaient sur les

---

<sup>68</sup> Le Devoir, 17 août 1964, p.3.

<sup>69</sup> Le Devoir, 25 août 1965, p.3.

<sup>70</sup> Signalons que cette manifestation était organisée par plusieurs organismes qui comprenaient la FTQ, la CSN, le RIN, l'UGEQ et reflète ainsi la coopération grandissante entre les centrales syndicales dans l'organisation des manifestations. (Le Devoir, 28 février 1968, p.6)

<sup>71</sup> Le Devoir, 28 février 1968, p.6

<sup>72</sup> Il s'agit du 15 novembre 1968 et du 29 octobre 1971. (Le Devoir, 16 novembre 1966, p.1 et 3., et Le Devoir, 30 octobre 1971, p.1 et 6.)

<sup>73</sup> Le Devoir, 2 mai 1970, p.1.

<sup>74</sup> Comme plusieurs des revendications liées aux droits de la personne, c'est ici la liberté d'association qui est réclamée. (Le Devoir, 7 septembre 1968, p.1 et 6.)

<sup>75</sup> Le Devoir, 24 février 1968, p.3

relations de travail. Concrètement, le 14 mai 1969, la CEQ réunit 18 000 personnes devant le Parlement à une « [...] marche qui [...] avait pour but de presser le gouvernement du Québec à mettre un terme aux négociations du secteur scolaire, qui durent depuis plus de 22 mois ».<sup>76</sup>

### **Violence et arrestations**

Nombre de manifestations violentes	36/220
Pourcentage de manifestations violentes	16%
Nombre d'arrestations total	1416
Nombre moyen d'arrestations par manifestation	6.4

Il est ici question de dresser un inventaire des manifestations violentes qui se sont déroulées au Québec entre 1964 et 1972. Spécifions que, par violence, nous entendons des dommages à la propriété ou à des personnes physiques. Concrètement, un policier qui frappe un manifestant est considéré comme un geste violent tout comme un manifestant qui brise une vitrine. La violence verbale n'est pas prise en considération, tout comme la destruction ou la mise à feu d'effigies, qui relèvent du rituel de la manifestation.

Sur un total de deux cent vingt manifestations, un peu plus de trente-cinq ont donné lieu à des actes violents. Ainsi, le pourcentage de manifestations violentes s'élève à environ 16%. Certaines de ces manifestations furent marquantes et largement médiatisées. Citons en exemple les manifestations du « Samedi de la matraque » (10 octobre 1964),<sup>77</sup> baptisée ainsi en raison de la féroce répression exercée par les policiers, ainsi que la

<sup>76</sup> Le Devoir, 15 mai 1969, p.1.

<sup>77</sup> Le Devoir, 12 octobre 1964, p.1-2.

manifestation contre la présence de Pierre-Elliott Trudeau à la Saint-Jean Baptiste de 1968.<sup>78</sup> Ces deux manifestations, nous y reviendrons, ont mené à un total de plus de trois cent vingt-cinq arrestations.

Le nombre d'arrestation est un bon indicateur du niveau d'agitation des manifestations. Des exceptions existent toutefois, comme les deux cent arrestations effectuées à une manifestation organisée par le Front commun des Québécoises. Cette manifestation pacifique avait pour but de démontrer l'opposition de ces femmes au projet de règlement municipal interdisant les défilés et les attroupements sur le domaine public de Montréal.<sup>79</sup> Le nombre d'arrestations permet ainsi d'évaluer le niveau de répression policière exercé sur les manifestants, même lors de manifestations pacifiques. Mais la grande majorité des arrestations ont eu lieu en présence de violence. On constate que neuf fois seulement, des manifestations violentes n'ont pas donné suite à des arrestations. Nous verrons un peu plus loin que la répression policière semble s'exercer plus fortement sur certains groupes et revendications. Pour l'instant, constatons que le nombre total d'arrestations pour la période s'élève à plus de mille quatre cent, pour une moyenne de plus de six arrestations par manifestation.

### Groupes qui sont associés à des manifestations violentes

TABLEAU 4. ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS VIOLENTES AU QUÉBEC ENTRE 1964 ET 1972	
RIN	5
LIS + MIS	5
Chauffeurs de taxi de Montréal + MLT	4
UGEC	4
CSN	3
FTQ	3

<sup>78</sup> Le Devoir, 25 juin 1968, p.1.

<sup>79</sup> Le Devoir, 29 novembre 1969, p.1-2.

MLP	2
-----	---

Certains groupes sont davantage susceptibles de se retrouver dans des manifestations violentes. Comme Joseph A. Frank l'a démontré, les groupes peu organisés et/ou perçus par les forces policières comme subversifs, risquent davantage d'être impliqués dans des manifestations violentes et d'être confrontés à la répression et au désordre.<sup>80</sup>

Il semble bien que le RIN réponde à ces critères, car le parti politique indépendantiste est organisateur de cinq manifestations violentes et la présence policière est régulièrement mentionnée. La première manifestation violente de la période fut d'ailleurs organisée par le RIN. Tenue le 11 mars 1964, la manifestation visait à protester suite à des événements survenus une semaine auparavant, lorsqu'un membre de l'exécutif du RIN (Guy Pouliot) dû sortir par la porte arrière de l'immeuble de SGW dans lequel il se trouvait. Les manifestants souhaitaient aussi protester contre le fait qu'un drapeau du Québec fut piétiné lors du même incident. Ils demandaient enfin une enquête sur ces événements. Au sujet de la présence policière, *Le Devoir* écrit: « Il y avait plus de policiers que de manifestants, hier après-midi, au Square Dominion ». Les manifestants devaient entreprendre une marche en direction de l'Université SGW, mais l'exécutif du RIN, en accord avec la police, a annulé la marche. Une bagarre entre deux individus eue lieu quand des étudiants de SGW ont nargué des protestataires. Une personne a eu la lèvre fendue. La police a arrêté cinq individus qui prenaient la fuite.<sup>81</sup>

Une autre manifestation marquante est celle du « Samedi de la matraque », tenue à Québec, le samedi 10 mars 1964. Les manifestants du RIN souhaitaient protester contre la visite d'Elisabeth II au Québec. La police municipale s'est alors distinguée par sa grande rudesse. *Le Devoir* titre alors : « Pendant que la reine Elizabeth préconise une nouvelle constitution pour le Canada. Québec reste indifférent mais sa police est d'une

<sup>80</sup> Joseph. A. FRANK. « Protest, Repression, and Civil Conflict : Components and Relationships ». *Conflict*, vol. 5, no 4 (1985), p. 355-372.

<sup>81</sup> *Le Devoir*, 12 mars 1964, p.3.

grande brutalité ». <sup>82</sup> L'envoyé spécial du « *Devoir* », Jean Tainturier, décrit en ces termes la réaction des forces de l'ordre:

De l'avis de maints observateurs, jamais la police municipale n'aurait dû avoir la responsabilité de l'ordre dans la ville pour cette visite. La plupart des membres de cette police manquaient visiblement de calme et de jugement, chargeant sans raison aucune, souvent à contre temps, des étudiants et des séparatistes qui se contentaient de crier des slogans ou de chanter. À dix reprises au moins, leurs bâtons de deux pieds haut levés, les «municipaux» ont frappé dans le tas, sans raison, bêtement presque... <sup>83</sup>

Le RIN est aussi identifié comme organisateur de la manifestation du 24 juin 1968, qui s'est tenue sur la rue Sherbrooke à Montréal. Cette manifestation est marquante pour deux raisons. Tout d'abord par sa grande violence, tant du côté des policiers que des manifestants. Ensuite comme événement marquant de la campagne électorale fédérale, qui se solda par le premier gouvernement majoritaire de la décennie. *Le Devoir* titre en première page : « Trudeau tient tête aux manifestants. La violence éclate rue Sherbrooke ». <sup>84</sup> Le journal résuma en ces termes les événements :

290 arrestations, 43 policiers et 83 spectateurs blessés (dont quelques-uns gravement), tel était tard hier soir [...] le bilan provisoire d'une violente échauffourée qui a éclaté devant l'estrade d'honneur du grand défilé de la Saint-Jean-Baptiste. M. Pierre Bourgault, le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a été arrêté dans la foule au début de la soirée, placé dans le panier à salade avec des dizaines d'autres manifestants, la plupart blessés soit par des coups des policiers soit parce qu'ils avaient été traînés par terre dans le verre fracassé.

L'émeute s'est produite en trois temps, un premier [...] se produisant avant l'arrivée du Premier ministre Trudeau et du défilé, le second en plein milieu de la parade aurait fait fuir dans un mouvement de panique tous les dignitaires de l'estrade d'honneur si M. Trudeau lui-même n'avait décidé de résister à ceux qui voulaient l'entraîner hors de l'estrade. Enfin, la bagarre a repris tandis que, le défilé terminé, les spectateurs rentraient chez eux.

[...] Le noyau des manifestants était formé de 400 à 500 agitateurs dont certains répandaient des tracts demandant aux Québécois de ne pas voter aujourd'hui et dont d'autres portaient des pancartes aux slogans familiers : « Le Québec aux Québécois », « Trudeau au poteau » et le reste. « Clearez-moi ça, les boys! » À cet ordre donné par un officier, quinze policiers à cheval, longues matraques à la main foncent dans la foule... <sup>85</sup>

<sup>82</sup> *Le Devoir*, 12 octobre 1964, p.1-2.

<sup>83</sup> *Le Devoir*, 12 octobre 1964, p.1.

<sup>84</sup> *Le Devoir*, 25 juin 1964, p.1.

<sup>85</sup> *Le Devoir*, 25 juin 1968, p.1.

Le reste de la soirée sera ponctué de nombreuses charges contre les manifestants et de nombreux projectiles lancés par les manifestants. Gilles Gariépy, journaliste au *Devoir* décrit une scène de la manifestation dans un recueil de témoignages sur la manifestation du 24 juin 1968 :

À notre gauche, deux policiers à cheval, plus un autre à pied, matraquent [sic] consciencieusement (et d'une façon synchronisée) la même personne, un homme d'une trentaine d'années. C'est la panique tout autour. Enfin les agents se laissent distraire par autre chose et abandonnent le type. Une femme en larme vient récupérer ce qui en reste.<sup>86</sup>

Cette manifestation sera la dernière du RIN à être rapportée dans *Le Devoir* et certainement l'une des dernières car le parti fut dissout la même année.

Les mouvements qui recherchaient la francisation d'institutions scolaires ont aussi été mêlés en plusieurs occasions à des manifestations violentes. La Ligue pour l'intégration scolaire et le Mouvement d'intégration scolaire comptent cinq manifestations violentes à leur actif. Le MIS sera impliqué dans une manifestation où ses participants brisèrent, à coups de balles de neige, les vitres de l'Assemblée nationale. Quinze manifestants, qui voulaient protester contre la promesse faite par le Premier ministre Jean-Jacques Bertrand, à la minorité anglophone, de présenter un projet de loi visant à protéger leurs droits linguistiques, ont été arrêtés.<sup>87</sup>

La manifestation, organisée par la LIS en « hommage aux commissaires scolaires de Saint Léonard »<sup>88</sup> tourna pour sa part en émeute. Des vitrines furent brisées, des pierres lancées et le maire de St-Léonard proclama la loi de l'émeute. Tout près de quarante arrestations sont signalées.<sup>89</sup> On peut lire dans le journal que :

À un moment donné, le déluge de projectiles était tel qu'il est étonnant que plusieurs personnes n'aient pas été blessées grièvement. Un journaliste de CKAC a par contre été touché au front par un caillou de dimensions respectables. [...] Les

<sup>86</sup> En collaboration, *Le lundi de la matraque. 24 juin 1968*. Montréal, partis pris, 1968, p.22.

<sup>87</sup> *Le Devoir*, 6 décembre 1968, p.1.

<sup>88</sup> *Le Devoir*, 11 septembre 1969, p.1.

<sup>89</sup> *Le Devoir*, 11 septembre 1969, p.1.

manifestants ont pris à partie l'ambulance de la police [...] et les policiers ont dû rebrousser chemin, laissant le journaliste inconscient sur le trottoir.<sup>90</sup>

Les chauffeurs de taxi de la ville de Montréal, regroupés sous le nom de Mouvement de libération du taxi, seront impliqués dans quatre manifestations violentes entre le 30 octobre 1968 et le 7 octobre 1969. Cette dernière se déroulait alors que les policiers et les pompiers de la ville de Montréal étaient en grèves. Elle fit trois morts, dont un policier de la SQ, une dizaine de blessés, un autobus et un immeuble furent incendiés. Les policiers en grèves étaient réunis au centre Paul Sauvé.<sup>91</sup>

L'UGEQ compte, elle aussi, quatre manifestations violentes. La manifestation contre le conflit au Viêt-nam, tenue le 17 novembre 1967 donna lieu à des incidents devant le Consulat des États-Unis : des pots de peintures ont été lancés sur le consulat. La cavalerie de la police de Montréal a tenté de contenir la foule. On comptait à la fin des hostilités une cinquantaine d'arrestations.<sup>92</sup>

La CSN et la FTQ ont été mêlées à trois manifestations violentes. Citons la manifestation organisée conjointement par la CSN, la FTQ et la CEQ, qui visait à dénoncer Power Corporation dans le lock-out au journal *La Presse*. *Le Devoir* signale des affrontements entre policiers et manifestants. Une femme serait morte, prise dans la foule. Des vitrines ont été brisées. Soixante arrestations sont rapportées.<sup>93</sup>

Terminons cette section sur les organisations impliquées dans plus d'une manifestation violente, avec une manifestation violente organisée par le Mouvement de libération populaire. Le président de ce mouvement était Pierre Vallière, dont l'emprisonnement, en compagnie de Charles Gagnon suscitera plus tard quelques manifestations réclamant leur libération. C'est au début du mois de décembre 1965 que le MLP organise une manifestation visant à protester contre le caractère bourgeois de la cérémonie d'intronisation du recteur l'Université de Montréal. Plusieurs bagarres éclatèrent, dix-sept

<sup>90</sup> *Le Devoir*, 11 septembre 1969, p.1.

<sup>91</sup> *Le Devoir*, 8 octobre 1969, p.1.

<sup>92</sup> *Le Devoir*, 18 novembre 1967, p.7.

<sup>93</sup> *Le Devoir*, 30 octobre 1971, p.1 et 6.

arrestations sont signalées, tout comme un plus grand nombre de policiers que de manifestants.<sup>94</sup>

### Liens entre revendications et violence

**Tableau 5 : Liens entre les revendications et la violence dans les manifestations au Québec entre 1964 et 1972**

Thèmes des revendications	Nombre de manifestations violentes, par thème de revendications	Pourcentage de manifestations violentes, par thème de revendications
Nationalisme	11/33	33.3%
Langue	8/12	66.6%
Syndicales ou Travail	7/71	9.8%
Droits de la personne	4/49	8.1%
Économiques	2/6	33.3%
Revendications étudiantes	2/13	15.3%

Le tableau ci-dessus décrit les liens qui ont été établis entre la violence et les thèmes des revendications. Les manifestations nationalistes sont celles qui ont le plus souvent mené à des actes violents. En effet, plus de dix des trente-trois manifestations nationalistes de la période donnèrent lieu à des actes de violence. Ceci correspond donc au tiers de toutes les manifestations à revendications nationalistes et à près du tiers (30.5%) de toutes les manifestations violentes. Citons la manifestation du premier juillet 1965, qui dénonçait la fête de la Confédération. *Le Devoir* écrivait :

Les manifestants, parmi lesquels on ne reconnaissait pas de chefs du mouvement séparatiste, et qui manœvraient visiblement au hasard, n'ont pas pu quitter le parc [Jeanne Mance] en groupes. Quelques-uns d'entre eux qui voulaient mettre le feu

<sup>94</sup> *Le Devoir*, 13 décembre 1965, p.3.

à un drapeau canadien, en sont venus aux prises avec la police : et c'est sous une nuée d'œufs et aux cris de « cochons » que les policiers ont appréhendé quatre personnes. L'un des jeunes gens arrêtés saignait de la tête au moment où les policiers l'amenaient vers une auto de police. Il y eut quelques accrochages entre les policiers, fort nombreux, et les manifestants.<sup>95</sup>

La langue est un autre thème de revendication couramment associé à la violence dans les manifestations au Québec entre 1964 et 1972. On compte huit manifestations à revendications linguistiques qui ont donné lieu à des actes violents, sur un total de douze manifestations (50%). Ces huit manifestations comptent pour 22% de toutes les manifestations violentes. La violence signalée lors de la manifestation baptisée « Opération McGill » est décrite en ces mots :

[...] Entre 9h30 et 10h30, [...] des incidents se sont produits ici et là : feu de joie dans la rue, explosion de pétards, lancement de projectiles, cris stridents des sifflets, bousculades nombreuses, charges policières sur des petits groupes, drapeau « Union Jack » mis à feu, etc.<sup>96</sup>

Les manifestations ayant des revendications liées au monde du travail ou au syndicalisme ont donné lieu à des actes violents à sept reprises, sur un total de soixante et onze manifestations (10%). Sur l'ensemble des trente-six manifestations violentes de la période, ces sept manifestations correspondent donc à un pourcentage de 19%. Voici en quels mots la journaliste Denise Boucher décrit la violence de la manifestation tenue en appui aux grévistes de la 7-Up le 27 février 1968 :

La manifestation d'appui aux grévistes de 7-up de ville Mont-Royal est devenue hier, un véritable saccage. Elle s'est terminée par une échauffourée entre les policiers et les manifestants. Il y eut cinq arrestations et deux policiers ont été blessés. La FTQ, la CSN, le RIN, l'UGEQ et différents organismes politiques avaient déjà annoncé leur participation. Les jeunes séparatistes y étaient particulièrement nombreux. Un manifestant sur trois portait une pancarte. Sur l'une de ces pancartes on lisait « Depuis 1964, 7-up continue de se moquer des lois du Québec ». [...] En moins de dix minutes, les fenêtres de l'édifice furent complètement détruites. [...] Deux photographes du Star et de la Gazette qui essayaient de prendre des photos, ont été assaillis par une dizaine de jeunes. Ils y ont perdu leurs caméras et l'un deux [sic] fut blessé à l'œil. [...] Sur le chemin du retour, une espèce de rage s'empare de plusieurs groupes. Résultats : la porte vitrée de l'Industrial Acceptance est brisée, des pots de fleurs de béton sont lancés

<sup>95</sup> Le Devoir, 2 juillet 1965, p.1.

<sup>96</sup> Le Devoir, 29 mars 1969, p.1.

dans les fenêtres de résidences privées, des boîtes aux lettres sont renversées et l'unité mobile de CKGM est mise à feu.<sup>97</sup>

Des actes violents ont eu lieu dans quatre manifestations qui avaient des revendications liées aux droits de l'homme. Le total des manifestations ayant pour thème les droits de la personne s'élevant à tout près de cinquante, c'est donc moins de 10% de celles-ci qui sont touchées. Ces quatre manifestations violentes représentent un peu plus de 11% de toutes les manifestations violentes de la période.

Deux fois la violence fut signalée dans des manifestations qui avaient des revendications étudiantes, sur les treize que compte la période (15%). Ainsi, quelques carreaux furent brisés lorsque des élèves de niveau secondaire manifestèrent afin de protester contre une éventuelle augmentation du nombre d'heures en classe.<sup>98</sup>

### **Les lieux manifestants**

<b>TABLEAU 6. TYPES DE LIEUX GÉOGRAPHIQUES DES MANIFESTATIONS AU QUÉBEC ENTRE 1964 ET 1972 (Plus de 5 manifestations)</b>	
Parcs et rues	58
Lieux des pouvoirs	37
Administration publique	22
Entreprises	22
Institutions d'enseignement	18
Statues et Monuments	14
Consulats étrangers	13
Routes	6

<sup>97</sup> Le Devoir, 28 février 1968, p.6.

<sup>98</sup> *Le Devoir* n'indiquait pas d'organisateur. La manifestation se tenait le 27 avril 1972. (*Le Devoir*, 28 avril 1972, p.1 et 6.)

Les manifestations se déroulent par nature dans des endroits publics. Pierre Favre écrit au sujet de l'importance des lieux manifestants que :

[...] on n'aura garde d'oublier que la « cible » concrète d'une manifestation – ministère, ambassade, siège social – tient à l'évidence une place particulière dans le moment manifestant, du fait qu'elle renferme un public *obligé* : s'il ne veut rien voir, il est à portée de voix ou à jet de pierre.<sup>99</sup>

Nous intensifierons donc ici de façon plus précise les principaux lieux manifestants au Québec, entre 1964 et 1972. Les parcs et les rues sont les types de lieux les plus populaires auprès des manifestants. Près de soixante manifestations se sont déroulées dans ces lieux. Notons que plusieurs endroits peuvent être visités lors d'une même manifestation. Citons en exemple la manifestation nationaliste du 18 mai 1964. Celle-ci s'est amorcée au parc Lafontaine, devant le monument de Dollard-des-Ormeaux. Les manifestants se sont dirigés ensuite vers la maison des étudiantes de l'université McGill, rue Sherbrooke. Les étudiants se sont par la suite déplacés vers l'hôtel Reine Elisabeth et la place Ville-Marie, devant laquelle ces derniers se sont assis pendant quelques minutes, rue Dorchester.<sup>100</sup>

Parlement provincial (Assemblée nationale)	17
Parc Lafontaine de Montréal	11
Carré Dominion	10
Hôtel de ville de Montréal	9
Palais de Justice de Montréal	8
Consulat des États-Unis à Montréal	8
Rue Sherbrooke	7
Université de Montréal	6
Université McGill	5

<sup>99</sup> Pierre Favre, *La manifestation...* p.29.

<sup>100</sup> Le Devoir, 19 mai 1964, p.1-2.

Le parc le plus fréquemment visité est le parc Lafontaine, avec onze manifestations. Situé en plein cœur de la ville, il permit aux manifestants de s'y rassembler pour manifester sur place ou encore en vue de se déplacer vers d'autres lieux.

Le carré Dominion est un autre endroit fort prisé des manifestants, qui l'ont visité à au moins dix reprises. Signalons que le carré Dominion servi de lieu de rassemblement à trois occasions en vue de manifestations devant se tenir face au consulat des États-Unis, rue McGregor. Ce fut le cas le 11 novembre 1966, alors que le NPD, le Parti Socialiste du Québec, l'UGEQ, Voix de femmes, le Parti Communiste et d'autres groupes non identifiés réunirent un nombre indéterminé de manifestants afin de protester contre la guerre du Viêt-nam.<sup>101</sup>

Les lieux de pouvoir sont un autre type d'endroit fréquemment visité par les manifestants. Des manifestations s'y sont tenues près de quarante fois au cours de la période. Essentiellement, le parlement de Québec (16), l'hôtel de ville de Montréal (9) et le Palais de justice de Montréal (8) sont ici concernés.

Les édifices abritant des services gouvernementaux ont été la cible de manifestations à vingt-deux reprises. Signalons que la CSN a tenu devant des édifices du gouvernement du Canada quatorze manifestations la même journée, dans quatorze villes du Québec, afin de protester « [...] contre la politique syndicale d'Ottawa [...] [qui] nous refuse la liberté d'association ».<sup>102</sup>

On signale des manifestations devant des usines plus de vingt fois. Notons à ce sujet plusieurs manifestations d'appui à des grévistes, dont celle en appui aux grévistes de la 7-Up, à ville Mont-Royal. Au sujet de l'itinéraire des manifestants on peu lire ce qui suit dans l'article :

---

<sup>101</sup> Le Devoir, 12 novembre 1966, p.1.

<sup>102</sup> Le Devoir, 27 mai 1967, p.8.

Rangés derrière le drapeau rouge de l'internationale communiste et deux drapeaux fleurdelisés, les manifestants sont partis vers la 7-up située à ville Mont-Royal. Ce, sur les slogans « La révolution, la révolution », « Le Québec aux travailleurs » scandés par la foule. [...] Le cortège continua ensuite vers l'hôtel de ville où l'on devait remettre une pétition au maire Watson.<sup>103</sup>

Les institutions d'enseignement ont été visitées un peu moins de vingt fois par les manifestants. Les institutions visitées à plusieurs reprises sont l'Université McGill, cinq fois, l'université de Montréal, quatre fois, en enfin l'université Sir George Williams, deux fois. Des universités donc, visitées par des manifestants venus exprimer « [...] devant l'université, boulevard Maisonneuve [...] leur appui à M. David Orton, professeur de sociologie dont le contrat n'a pas été renouvelé [...] et aux autres victimes politiques de l'institution ».<sup>104</sup>

À une autre occasion, une manifestation baptisée « Opération McGill » réunie plus de dix milles personnes aux abords de l'université. Tenue à l'initiative de la Ligue pour l'intégration scolaire de Raymond Lemieux et par Stanley Gray, les manifestants souhaitaient que l'université devienne française pour l'année 1972.<sup>105</sup> Au sujet de la géographie de cette manifestation *Le Devoir* écrit :

La grande marche sur l'université McGill s'est déroulée dans l'ordre et le calme, mais la manifestation qui l'a suivie, d'abord devant l'institution, rue Sherbrooke ouest, puis dans les rues avoisinantes, a été marquée de plusieurs incidents mineurs. Pour disperser les manifestants irréductibles et les nombreux curieux qui étaient restés massés devant les grilles de l'institution, vers 10h30, la police a chargé la foule en faisant appel à la brigade anti-émeute qui a littéralement fractionné cette masse grouillante en trois parties : les uns ont été refoulés vers l'est, les autres vers l'ouest, et le dernier groupe, vers le sud dans les rues Victoria, McTavish, Union et Peel.<sup>106</sup>

Les statues et monuments sont d'autres types de lieux où peuvent se dérouler des manifestations. Près de quinze fois les manifestants s'y sont retrouvés, comme lors de cette manifestation organisée par le RIN, le 3 juillet 1967, au monument des Patriotes, à l'angle des rues Notre-Dame et De Lorimier. La manifestation visait à rendre hommage

<sup>103</sup> *Le Devoir*, 28 février 1968, p.6.

<sup>104</sup> *Le Devoir*, 20 mars 1969, p.3.

<sup>105</sup> *Le Devoir*, 29 mars 1969, p.1-2.

<sup>106</sup> *Le Devoir*, 29 mars 1969, p.1.

aux « [...] vrais patriotes de 1837 qui ont donné leur sang plutôt que de se prosterner devant une puissance étrangère ». <sup>107</sup>

Les consulats étrangers, et plus particulièrement le Consulat des États-Unis à Montréal, ont aussi reçu la visite de manifestants à plusieurs reprises. Sur les treize manifestations à se dérouler devant des ambassades, huit ont eu lieu en face du Consulat américain à Montréal. <sup>108</sup> Le 23 mai 1965, 3 000 personnes étaient réunies, à l'initiative de l'UGEQ,

[...] dans un *sit-in* pacifique [...], devant le Consulat des États-Unis à Montréal.  
[...] Du haut des airs, la formation devait donner quelque chose approchant le « Y » à quatre branches qui symbolise le Mouvement pour le désarmement nucléaire. <sup>109</sup>

Une autre de ces manifestations visait à dénoncer les États-Unis pour le conflit au Viêt-nam. Organisée par le Comité d'urgence pour la paix et l'autodétermination au Viêt-nam, elle s'est tenue le 18 février 1966. L'article mentionne que les manifestants devaient ensuite se déplacer vers la Salle du plateau, où une rencontre sur le Viêt-nam devait se tenir. Gilles Vigneault, Robert Cliche (chef québécois du NPD), et Thérèse Casgrain devaient être sur place. L'article mentionne enfin qu'une vingtaine d'organismes ont donné leur appui à cette manifestation. <sup>110</sup>

Le Devoir rapporte à six occasions que des manifestations se sont tenues sur des routes. Ces manifestations ont pour effet de bloquer les routes concernées, créant ainsi une pression supplémentaire sur les autorités. C'est ce qui est arrivé lorsque le Comité de citoyens de Saint-Michel-Des-Saints entreprit de manifester sur la route 3 afin de protester contre le transport vers Grand-Mère du bois de coupe, selon eux en violation d'une entente déjà intervenue entre le gouvernement québécois et la scierie locale (J-C Martel Inc.). <sup>111</sup>

<sup>107</sup> Le Devoir, 4 juillet 1967, p.6.

<sup>108</sup> Il est intéressant de signaler que selon Louis Fournier, les manifestants se trouvaient alors devant la base montréalaise de la CIA. (Louis Fournier, *F.L.Q. Histoire d'un mouvement...* p.106.)

<sup>109</sup> Le Devoir, 24 mars 1965, p.1.

<sup>110</sup> Le Devoir, 19 février 1966, p.3.

<sup>111</sup> Le Devoir, 12 juin 1971, p.3.

La période que nous quittons a donc été marquée par un grand nombre de manifestations. Les très grandes manifestations sont toutefois plutôt rares. Elle a aussi été le théâtre d'une collaboration grandissante entre les grandes centrales syndicales, qui aboutiront à un Front commun syndical. Elle se démarque aussi par l'apparition et la presque désertion du thème nationaliste dans les manifestations. La langue et les passions qu'elle entraîne feront de même un peu plus tardivement entre 1964 et 1972. On note également un fort niveau de violence. Dirigeons-nous vers une époque où le moment manifestant est de plus en plus contrôlé par les syndicats.



186. LOUISE DE GROISBOIS  
*Manifestation pour l'avortement*  
1979

Manifestation à Montréal en faveur de l'avortement libre et gratuit tenue le 30 mars  
1979.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Michel Lessard, dir. *Montréal au Xxe siècle...* p.186.

## Chapitre 2 :

### 1973 à 1980 : Déplacement du débat nationaliste de la rue à l'Assemblée nationale et collaboration syndicale

Cette deuxième période est marquée par une accalmie des revendications et des actions extrémistes qui remettent en cause les fondements même du régime politique. Ceci se reflète dans les manifestations. On constate tout de même une recrudescence des manifestations à l'occasion des crises dans le secteur public ainsi que l'apparition, timide, de préoccupations environnementales. Les manifestations sont moins nombreuses, mais plus grosses. Elles sont aussi moins violentes et de plus en plus encadrées par des organisations établies et reconnues comme interlocuteurs politiques valables, tels que les syndicats. Ceux-ci jouissent d'une capacité de mobilisation permanente. Ils peuvent donc se permettre de déborder des questions qui concernent uniquement les conditions de travail. Remarquez que cette question domine toutefois les thèmes de leurs manifestations, bien qu'ils puissent se permettre d'aborder d'autres thèmes, comme la condition féminine. Au niveau économique, la stagnation à des niveaux plutôt élevés du taux de chômage, combiné à des taux d'inflation élevés, entraîne la création du terme « stagflation ».<sup>2</sup> Les syndicats ne manqueront d'ailleurs pas de dénoncer cette situation à plusieurs reprises.

La baisse des manifestations nationalistes peut s'expliquer par la montée du Parti Québécois, qui monopolise le discours nationaliste jusqu'à l'éliminer pratiquement de la rue. On note aussi que la manifestation n'est que rarement utilisée comme moyen d'action par le Parti Québécois, contrairement au RIN.

---

### Inventaire global des manifestations durant la période

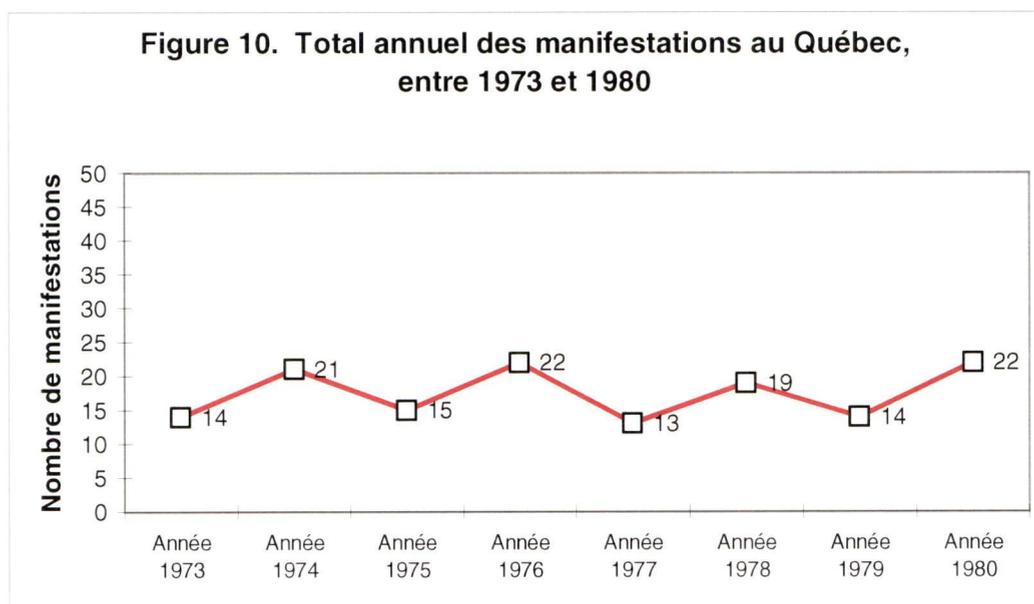
Nombre total de manifestations	139
Nombre moyen de manifestations par année	20
Total de manifestants au cours de la période	237 760
Nombre de manifestations de 1000 personnes et plus	35
Nombre de manifestations de 5000 personnes et plus	13
Moyenne de manifestants par manifestations	1710

Il nous sera maintenant possible de comparer les données recueillies lors de cette période à celles de la période 1964-1972. Nous constatons en premier lieu qu'il nous a été possible d'identifier un peu moins de cent quarante manifestations entre 1973 et 1980. Ceci nous permet d'établir à 20 la moyenne annuelle de manifestations. Ces quelques cent quarante manifestations, pour une moyenne de vingt manifestations annuellement, sont donc significativement inférieure aux deux cent vingt manifestations et à la moyenne annuelle de vingt-sept qu'a générée la période précédente. Notons toutefois que la première période couvrait huit ans, alors que la deuxième s'étend sur une période de sept ans. Néanmoins, ces quatre-vingt manifestations de moins annoncent une période manifestante en plusieurs points différente moins intense dans l'ensemble, ce que confirment les données qui vont suivre.

Le total de manifestants comptabilisés s'élève à un peu moins de 240 000. Ce chiffre apparaît considérable, surtout comparé aux 206 000 de la période 1964-1972. On peut dès lors calculer que le nombre moyen de manifestants par manifestation est un peu plus du double (environ 1 700) de celui de 1964-1972.<sup>3</sup> Les manifestations réunissent donc, en moyenne, plus de manifestants que durant la période précédente. Ceci est corroboré par le nombre de grandes manifestations, ainsi que par celui des très grandes

<sup>3</sup> Nous avons en effet démontré au premier chapitre que le nombre de manifestants moyen par manifestation se chiffrait à 942. Consultez la section 1.1 du chapitre 1 à ce sujet.

manifestations. À première vue, les données se rapprochent de celles précédemment recueillies<sup>4</sup> mais il faut garder en mémoire que le nombre total de manifestations est nettement moins élevé pour la période actuelle. C'est donc trente-cinq manifestations de plus de 1 000 personnes et treize manifestations d'au moins 5 000 personnes qui ont eu lieu au cours de la période. Bref, on retrouve moins de manifestations, mais un plus grand nombre de manifestants.



La figure 10 nous expose les totaux annuels des manifestations tenues au Québec entre 1973 et 1980. Le tracé des huit points de la figure montre une pratique en dents de scie de la manifestation au cours de la période. Par contre, aucune variation importante et subite, tel que constaté pour la période 1964-1972, n'est ici présente. Le nombre de manifestations suit un rythme fort régulier; une année il y a près de quatorze manifestations, l'année suivante il y en a près de vingt-deux.

<sup>4</sup> Les chiffres de la période 1964-1972 s'élevaient à quarante et une manifestations d'au moins 1 000 personnes et dix manifestations d'au moins 5 000 participants.

## Organisateurs et thèmes

### Principaux types d'organiseurs (Cinq manifestations ou plus)

**Tableau 9 : Nombre et pourcentage de manifestations organisées, par type d'organisateur, entre 1973 et 1980.**

<b>Types d'organiseurs</b>	<b>Nombre manifestations organisées, sur 139.</b>	<b>Pourcentage de manifestations organisées par types d'organisation.</b>
Organisations syndicales	52/139	37.5%
Défense d'usagers ou de bénéficiaires	9/139	6.5%
Associations étudiantes	7/139	5%
Mouvements de citoyens	6/139	4%
Groupes féministes	5/139	3.5%
Partis politiques	5/139	3.5%
Pas de données sur le type d'organisation	49/139	36%

Le tableau 9 montre que les organisations syndicales sont encore une fois les plus grands organisateurs de manifestations. Nous retrouvons parmi celles-ci la CSN, la FTQ, la CEQ, la fraternité des policiers de la CUM, des « groupes radicaux »<sup>5</sup> de la Fédération des infirmières unies du Québec, ainsi que le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. Ces groupes ont été identifiés organisateurs d'un peu plus de cinquante des cent trente-neuf manifestations de la période 1973-1980. Cela représente, en pourcentage, tout près de 38%. Si l'on compare ces données à celles obtenues entre 1964 et 1972, on constate non seulement que le pourcentage de manifestation organisées par les centrales syndicales s'est accru de 7%, mais aussi que l'écart entre les premiers et deuxièmes plus

<sup>5</sup> Le Devoir, 3 octobre 1975, p.3.

grands organisateurs s'est lui aussi sensiblement accru. De près de 20% qu'il était, il est passé à un peu plus de 30%.

Nous retrouvons des nouveaux venus, les comités de défense d'usagers ou de bénéficiaires, au deuxième rang des principaux types d'organisateur. Ces organisations sont identifiées à neuf reprises comme organisateurs de manifestations, ce qui représente tout près de 8% de toutes les manifestations de la période. Ce type d'organisation, qui comprend des groupes comme le Comité provincial des malades, l'Association pour la protection des automobilistes<sup>6</sup> et l'Association pour la protection des motocyclistes, ravit la deuxième place qu'occupaient les associations étudiantes, qui passent de la deuxième à la troisième place. Celles-ci ont organisé sept manifestations, pour un pourcentage de 5%. Ces données reflètent une baisse substantielle, en nombre absolu et en pourcentage, de l'activité manifestante générée par des associations d'étudiants.<sup>7</sup>

Les mouvements de citoyens, tels que « les sinistrés olympiques »,<sup>8</sup> un groupe d'expropriés de Sainte-Scholastique, ou le Comité de la rue de l'Esplanade, occupent la quatrième place parmi les grands types d'organisateur de manifestations. Notez qu'ils sont parfois simplement identifiés comme étant un « groupe de citoyens » dans les articles. Ces « groupes d'intérêts locaux », sont donc encore une fois passablement actifs, bien qu'ils ne rivalisent toujours pas avec les syndicats. Généralement petits, majoritairement constitués d'individus provenant d'une aire géographique restreinte, ceux-ci arrivent tout de même à capter l'attention médiatique. Selon la source, ces groupes ont organisé six manifestations sur les cent trente-neuf que compte la période. Ils demeurent au quatrième rang, mais le pourcentage de manifestations organisées a chuté de moitié, pour s'établir à 4%.

---

<sup>6</sup> Signalons ici une très rare manifestation tenue en automobile, dans les rues de Montréal. Celle-ci, qui eut lieu le 17 juin 1978, visait à demander compensation contre la mauvaise qualité des modèles Volare et Aspen du fabricant Chrysler. (Le Devoir, 19 juin 1978, p.3.)

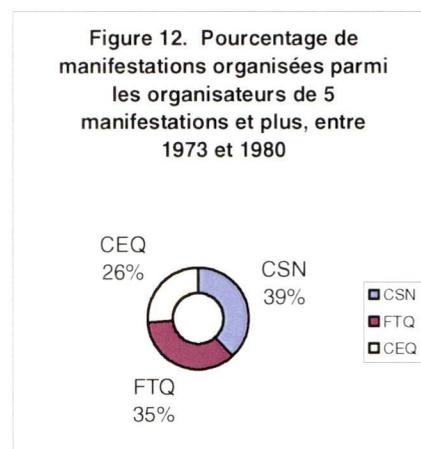
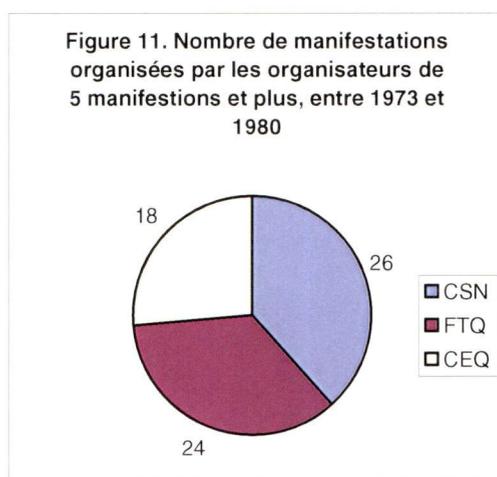
<sup>7</sup> Entre 1964 et 1972, les associations étudiantes été organisateurs de 26 manifestations, ce qui représente 12% des quelque 220 manifestations de la période.

<sup>8</sup> Il s'agit ici d'un groupe dénonçant la crise du logement à Montréal à l'été 1976. (Le Devoir, 9 juillet 1976, p.7) Il n'est malheureusement pas précisé dans l'article si la référence aux Jeux Olympiques de Montréal vise à dénoncer les expropriations que la tenue des jeux a entraînées, les sommes qui y ont été englouties, ou toute autre raison.

Les groupes féministes, représentés entre 1973 et 1980 notamment par la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit, font eux aussi leur apparition dans la catégorie des principaux organisateurs. Ils ont organisé cinq manifestations, ce qui représente un pourcentage de 3.5%.

Les partis politiques, avec cinq manifestations, sont les derniers grands organisateurs de la période, eux qui occupaient pourtant le troisième rang entre 1964 et 1972. Le pourcentage de manifestations organisées diminue de plus de la moitié. Il passe en effet de 11%, entre 1964 et 1972, à 3.5%, entre 1973 et 1980. Notons que la disparition du RIN se fait ici fortement sentir, le RCM, le Parti Communiste ne s'approchant pas du niveau d'action manifestante du défunt parti indépendantiste. Le parti Québécois, successeur du RIN, est absent de la période.<sup>9</sup> Terminons enfin cette section en remarquant que nous ne possédons pas de données sur le type d'organisateur dans près de cinquante occasions (36%).

### Principaux organisateurs (Cinq manifestations ou plus)



<sup>9</sup> Sur les raisons qui pourraient expliquer cette absence de la rue, nous suggérons au lecteur de consulter la section « Principaux organisateurs », au chapitre premier.

Le nombre total d'organisateur est à la baisse et s'établit à soixante. La période ne compte que trois grands organisateurs, contrairement à cinq pour la période précédente. De plus, ces organisateurs sont tous des centrales syndicales, ce qui confirme encore une fois le rôle prépondérant que celles-ci ont occupé durant la période. Ces centrales sont, dans l'ordre, la CSN, la FTQ et la CEQ. La collaboration entre les trois grandes centrales syndicales, remarquée pour la première fois à la manifestation du 15 novembre 1968,<sup>10</sup> s'est peu à peu implantée, au point de devenir quasi routinière entre 1973 et 1980. On dénombre en effet quinze manifestations organisées de concert par les trois centrales. Cette coopération est visible dès le début de la période, le premier mai 1973, alors que les trois chefs syndicaux sont encore en prison. Les 15 000 manifestants, qui demandent la libération des ces mêmes chefs, marchent du carré Viger au parc Lafontaine.<sup>11</sup> Aussi :

Moins d'un mois après leur sortie de prison, les trois présidents participent à une grande manifestation intersyndicale à Joliette, en juin 1973, en guise d'appui aux grévistes de *Firestone* [...] et de *Canadian Gypsum*. Un front commun FTQ-CSN-CEQ s'est constitué dans la région pour soutenir ces deux groupes de syndiqués joliettains qui mènent des luttes exemplaires contre deux multinationales américaines.<sup>12</sup>

*Le Devoir* souligne une note discordante en ce qui a trait à l'action manifestante commune des trois centrales. On peut ainsi lire, dans l'édition du mardi 12 juin 1973 : « Une absence fort remarquable : les 80 employés de la *Consolidated Textile*, ont refusés de participer à la manifestation organisée par le Front commun. Ils se sont dit [sic] solidaires des autres grévistes de la région, mais opposés à une action menée par la CSN, la FTQ et la CEQ ».<sup>13</sup> Examinons maintenant, de façon plus spécifique, les données exposées aux figures 11 et 12.

La CSN a organisé vingt-sept manifestations entre 1973 et 1980. Elle est donc encore une fois la plus grande organisatrice de manifestations, malgré la perte en 1972 d'un peu plus « [...] du tiers de ses effectifs, soit environ 70 000 membres, dont un peu moins de la moitié forment la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Quant aux autres, ils

<sup>10</sup> *Le Devoir*, 16 novembre 1968, p.1 et 3.

<sup>11</sup> *Le Devoir*, 2 mai 1973, p.1-6.

<sup>12</sup> Louis Fournier, *Histoire de la FTQ...* p.85.

<sup>13</sup> *Le Devoir*, 12 juin 1973, p.3.

préfèrent demeurer indépendants ». <sup>14</sup> *Le Devoir* ne signale aucune manifestation organisée par la CSD durant la période 1973-1980. On peut alors comprendre que la très grande majorité des éléments qui favorisaient la manifestation comme moyen d'action sont demeurés au sein de la CSN.

La CSN a organisé vingt et une de ses vingt-six manifestations de concert avec au moins une des deux autres grandes centrales syndicales. Plus précisément, c'est donc quinze manifestations qui ont été tenues avec la FTQ et la CEQ, alors que cinq autres ont été organisées sans la CEQ. La manifestation du 5 septembre 1974, qui a rassemblé 5 000 personnes dans un cortège de solidarité syndicale, a quant à elle été organisée avec la CEQ, l'Alliance des professeurs de Montréal, le Syndicat uni de l'auto et le Syndicat des postiers de la métropole. <sup>15</sup> Seule, la CSN a organisé cinq manifestations.

Du côté de la FTQ, c'est tout juste un peu moins de vingt-cinq manifestations qui ont été organisées tout au long de ces sept années. La FTQ collabore tout autant avec les autres centrales que la CSN. La collaboration intersyndicale est à nouveau démontrée par le nombre important de manifestations organisées de concert avec les deux autres grandes centrales. En effet, vingt de ces manifestations ont été organisées conjointement avec la CEQ et ou la CSN. C'est donc quinze des manifestations organisées par la FTQ qui se sont tenues avec la CSN et la CEQ, les cinq autres étant organisées sans la CEQ.

La CEQ fut la troisième organisation la plus active au chapitre de l'organisation des manifestations. Nous avons repéré dix-sept manifestations organisées par la centrale entre 1973 et 1980. Toutes les manifestations organisées par la CEQ ont été tenues en collaboration avec d'autres organisateurs. Ceux-ci sont principalement la CSN et la FTQ, comme nous l'avons signalé pour les manifestations organisées par la CSN et la FTQ. Une manifestation, qui s'est déroulée le 5 septembre 1974, a été organisée avec la CSN et d'autres syndicats, comme nous en avons fait état un peu plus haut. Enfin, la manifestation du 8 avril 1976, à laquelle ont participé 8 000 enseignants, visait à protester

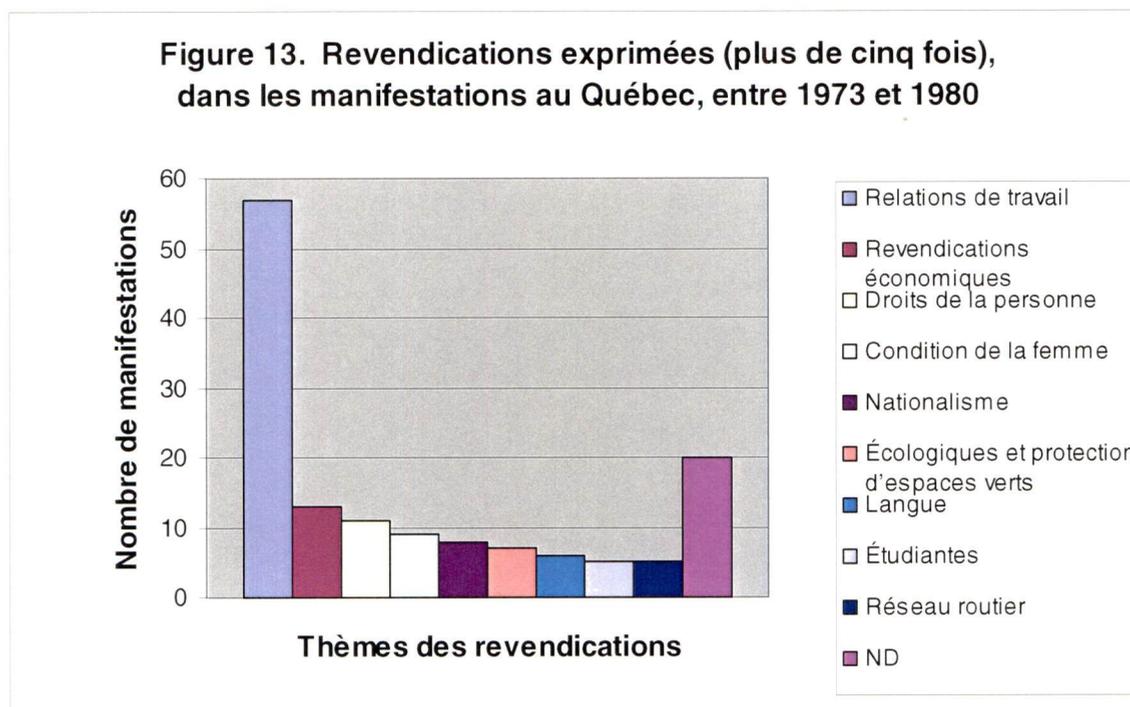
---

<sup>14</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme...* p.332.

<sup>15</sup> *Le Devoir*, 6 septembre 1974, p.1 et 6.

contre la loi spéciale 23, qui était destinée à ramener l'ordre dans le secteur de l'enseignement, a été organisée conjointement avec la *Montreal Teachers' Association*, la *Provincial Association of Protestant Teachers*, la *Provincial Association of Catholic Teachers* et la Fédération nationale des enseignants du Québec.<sup>16</sup>

### Principaux thèmes de la période



Les revendications liées aux relations de travail ont été celles qui ont été le plus souvent formulées, et de loin. En effet, elles ont été exprimées dans cinquante-sept manifestations couvertes par *Le Devoir*, entre 1973 et 1980. Ceci représente, en pourcentage des revendications exprimées, plus de 40%. Cette situation n'est pas étonnante, compte tenu de la forte activité manifestante générée par les organisations syndicales au cours de la période. D'ailleurs, la plus grosse manifestation de la période, qui réunit à Montréal quelque 30 000 personnes à l'appel de la FTQ, comportait des revendications liées au monde du travail. Plus précisément, la manifestation s'est tenue

<sup>16</sup> *Le Devoir*, 9 avril 1976, p.1 et 6.

pour dénoncer la « justice des boss » et la responsabilité des patrons et du gouvernement en ce qui concerne l'inflation. Bien qu'organisée par la FTQ, cette manifestation pouvait compter sur la présence du syndicaliste Michel Chartrand, des grévistes de la *United Aircraft* et des délégations de la CSN et du Parti Communiste du Canada.<sup>17</sup>

Une partie des ces revendications liées aux relations de travail, celles formulées lors des manifestations en réaction à l'emprisonnement des chefs syndicaux, comportait des éléments thématiques associés aux droits de la personne. Les manifestants ont formulé leurs revendications de façon à faire du recours aux lois spéciales par l'employeur, le gouvernement du Québec, une question de respect démocratique. Ainsi, lors de la manifestation tenue à l'occasion du premier mai 1973 les quelque 15 000 manifestants rassemblés par le Front commun syndical, en plus de vouloir souligner la fête des travailleurs, ont réclamé la libération inconditionnelle des chefs syndicaux emprisonnés et protesté contre le projet de loi 89, qui visait à restreindre le droit de grève dans les services publics.<sup>18</sup>

Des revendications de nature économique ont été exprimées dans moins de quinze manifestations entre 1973 et 1980. Ceci représente tout juste 10% de toutes les revendications exprimées dans la période. On a par exemple manifesté contre la hausse des tarifs pour emprunter les transports en communs à Montréal,<sup>19</sup> en faveur de la réouverture du moulin de Kipawa,<sup>20</sup> contre l'indexation des prestations et les allocations de toutes sortes dont bénéficiaient les assistés sociaux et les retraités, et contre la réduction du pouvoir d'achat des travailleurs en raison de l'inflation.<sup>21</sup> L'inflation et le chômage seront d'ailleurs élevés tout au long de la période :

L'économie mondiale est profondément secouée par le choc pétrolier de 1973 et la crise de l'énergie qui en résulte. L'impact est moins prononcé au Canada, où la disponibilité de ressources pétrolières permet au gouvernement fédéral de freiner le rythme de la hausse des prix de l'énergie. Cela n'est cependant pas suffisant pour empêcher l'inflation de s'accélérer au cours de la décennie. L'indice des prix à la

<sup>17</sup> Le Devoir, 30 octobre 1974, p.1 et 6.

<sup>18</sup> Le Devoir, 2 mai 1973, p.1 et 6.

<sup>19</sup> Le Devoir, 16 octobre 1975, p.6.

<sup>20</sup> Le Devoir, 29 juin 1973, p.3.

<sup>21</sup> Le Devoir, 18 mai 1974, p.3.

consommation à Montréal, fixé à 100 en 1971, atteint déjà 138,1 en 1975 et 208,4 en 1980. [...] Or, contrairement à ce qui se passait auparavant, cette inflation n'accompagne pas une surchauffe de l'économie ni un emploi trop considérable des ressources humaines et matérielles. En effet, le taux de chômage reste élevé : aux environs de 7% au Québec pendant la première moitié de la décennie, il atteint 10% en 1977 pour se maintenir quelques années à ce niveau. Le terme stagflation désigne cette situation où l'inflation et le chômage sont simultanément en hausse, situation qui caractérise bien les années 1970 et face à laquelle les gouvernements paraissent démunis.<sup>22</sup>

Onze manifestations contenaient des revendications associées aux droits de la personne. Ceci représente donc 8% des manifestations de la période. Les motifs de ces manifestations pouvaient être la condamnation de la politique d'apartheid en Afrique du Sud,<sup>23</sup> la dénonciation de l'emprisonnement de nombreux Juifs en URSS,<sup>24</sup> la condamnation de la junte militaire nouvellement installée au Chili<sup>25</sup> ou encore la commémoration du dixième anniversaire de l'application de la loi des mesures de guerre.<sup>26</sup> Ce dernier motif a fait l'objet, le 15 octobre 1980, de la plus importante manifestation ayant des revendications liées au respect des droits de la personne. Les 4 500 manifestants, réunis à Montréal par la CSN, la FTQ et la CEQ, voulaient aussi exiger du Parlement canadien l'abrogation de la loi sur les mesures de guerre et :

[...] Dénoncer « l'ensemble de l'appareil répressif qui s'est installé au Québec depuis 1970 », [le] développement de l'écoute électronique des forces progressistes du Québec, [le] développement de l'infiltration policière et [...] des pratiques parfois illégales pour « déstabiliser » les organisations de gauche, comme en font foi les révélations des enquêtes Keable de McDonald. [...] Enfin les trois groupes syndicaux se sont entendus pour réclamer l'accession immédiate à la libération conditionnelle pour cinq « prisonniers politiques » liés au défunt FLQ, soit Paul Rose, Jacques Lanctôt, Francis Simard, Jacque Hudon, et Pierre-Paul Geoffroy. Le Conseil central de Montréal va plus loin dans ce domaine et réclame une amnistie pour tous les « prisonniers politiques ».<sup>27</sup>

Notez ici que le journaliste Louis-Gilles Francoeur prend soin d'établir ses distances avec certaines des affirmations des manifestants. Ceci est particulièrement perceptible au sujet de la désignation des felquistes comme prisonniers politiques.

<sup>22</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2... p.427.

<sup>23</sup> Le Devoir, 20 août 1976, p.3.

<sup>24</sup> Le Devoir, 8 septembre 1976, p.2.

<sup>25</sup> Le Devoir, 14 septembre 1973, p.7.

<sup>26</sup> Le Devoir, 17 octobre 1980, p.10.

<sup>27</sup> Le Devoir, 17 octobre 1980, p.10.

Un peu moins de dix manifestations visant à attirer l'attention des publics de premier et deuxième niveaux sur des questions reliées à la place des femmes dans la société se sont tenues au Québec, entre 1973 et 1980. Une manifestation visant à souligner la Journée internationale de la femme est signalée pour la première fois dans l'édition du 9 mars 1976 :

Bravant le froid mordant d'un hiver interminable et les préjugés tenaces de l'autre moitié de l'humanité, quelques 600 femmes, accompagnées d'une couple de centaines de mâles non phalocrates, ont marché, hier soir, du Parc Lafontaine à l'église Saint-Louis de France pour y fêter la journée internationale de la femme.<sup>28</sup>

L'année suivante, les organisateurs de la deuxième manifestation tenue à l'occasion de la Journée internationale de la femme ont apporté des ajouts substantiels au vague motif de « souligner la journée internationale de la femme », invoqué lors de la manifestation du 8 mars 1976. La manifestation du 8 mars 1977 comportait ainsi les revendications suivantes :

Une centaine de femmes représentant 22 groupes ont manifesté, hier matin, devant le Parlement de Québec en faveur de l'avortement libre et gratuit. [...] Les femmes réclament, dans leur manifeste, que le gouvernement du Québec force le gouvernement fédéral à abroger, dans les plus brefs délais, la loi canadienne de l'avortement ; qu'il mette en place, dès maintenant, les services nécessaires pour que toutes les femmes puissent avoir accès à l'avortement sur demande [...] et ce dans toutes les régions du Québec [...]. Elles réclament en outre que le gouvernement de M. Lévesque prenne les moyens nécessaires pour assurer la mise sur pied de cliniques facilement accessibles, contrôlées par les usagers, qui diffusent de l'information sur la sexualité, la contraception et l'avortement [...] ; la diffusion sur la sexualité et la contraception en milieu scolaire et la gratuité des contraceptifs pour toute la population. Elles demandent également [...] des congés de maternité payés plein salaire pendant au moins 20 semaines, avec la garantie de réintégration, et sans perte des avantages acquis, des garderies gratuites, contrôlées par les usagers, dans les quartiers et sur les lieux de travail, un salaire égal pour un travail d'égale valeur.<sup>29</sup>

Bien que plus complet, l'article de 1977 est relégué à la page 15 du *Devoir*, alors que celui de 1976 apparaît à la page 3. La source signale deux autres manifestations

<sup>28</sup> Le Devoir, 9 mars 1976, p.3.

<sup>29</sup> Le Devoir, 9 mars 1977, p.15.

organisées afin de souligner la Journée internationale de la femme. L'une s'est tenue en 1979<sup>30</sup> et l'autre l'année suivante.<sup>31</sup>

Huit manifestations ayant eu des thèmes de manifestations reliés au nationalisme québécois ont été identifiées au cours de la période. Cela équivaut à un pourcentage de 6%, ce qui est loin des 15% obtenus entre 1964 et 1972. La fin du RIN et l'espace occupé par le Parti Québécois n'ont ainsi pas tout à fait mis un terme à la présence de ce thème dans la rue québécoise de l'époque. Les manifestations nationalistes de la période 1973-1980 se distinguent nettement de celles de la précédente période en ce qui a trait au niveau de violence. Aucun incident violent n'est rapporté pour la période. Le dixième anniversaire de la Crise d'octobre 1970 a donné lieu à trois manifestations. Les manifestants voulaient notamment :

[...] exiger du Parlement canadien l'abrogation de la loi sur les mesures de guerre [qui] pourrait donner au gouvernement fédéral la possibilité « tenter un nouveau coup de force contre le Québec » depuis qu'il a annoncé son intention de rapatrier unilatéralement la constitution [...].<sup>32</sup>

Une de ces trois manifestations s'est tenue à Montréal, le 16 octobre 1980. Elle a attiré quelque 4 500 personnes, à l'appel du « Comité régional intersyndical qui regroupe les instances métropolitaines de la CSN, de la FTQ et de la CEQ ». La seconde a eu lieu à Québec, et a rassemblé environ quatre cent personnes.<sup>33</sup> La dernière a été organisée « [...] par les groupes politiques En lutte et le Parti Communiste Ouvrier. [...] Les deux mouvements avaient axé leurs slogans sur le thème de la répression policière ».<sup>34</sup>

Les thèmes écologiques et de protection des espaces verts se taillent une place parmi les thèmes importants de la période. Bien que ces sept manifestations ne représentent que 5% de toutes les manifestations tenues entre 1973 et 1980, la question environnementale préoccupe désormais la rue québécoise ; celle-ci n'étant le théâtre que d'une seule de ces manifestations entre 1964 et 1972. De plus, cette manifestation d'Amérindiens Cris et

<sup>30</sup> Le Devoir, 9 mars 1979, p.3.

<sup>31</sup> Le Devoir, 10 mars 1980, p.5.

<sup>32</sup> Le Devoir, 17 octobre 1980, p.10.

<sup>33</sup> Le Devoir, 17 octobre 1980, p.10.

<sup>34</sup> Le Devoir, 17 octobre 1980, p.10.

Esquimaux a eu lieu à la fin de cette période, en mars 1972. Elle a été organisée afin de protester contre le projet d'aménagement hydroélectrique de la Baie James qui, selon eux, détruira leur style de vie.<sup>35</sup>

La gestion de la production d'électricité a aussi fait l'objet de trois manifestations en 1977 et 1979, mais cette fois c'est contre le nucléaire qu'on a manifesté :

Plusieurs centaines de personnes ont participé samedi à une manifestation antinucléaire à Gentilly, village où l'Hydro-Québec possède deux centrales atomiques. Les manifestants désiraient faire valoir leur désir d'une politique basée sur l'utilisation de sources moins dangereuses et plus propres que le nucléaire.<sup>36</sup>

Les manifestations reliées à la langue sont demeurées, en proportion, sensiblement aussi nombreuses dans la seconde période de notre étude. On remarque toutefois un très léger recul de ce thème. On compte ainsi six de ces manifestations, pour un pourcentage d'un peu plus de 4%. Les manifestations linguistiques de la période se distinguent par contre de celles des années 1960 par un niveau de violence nettement à la baisse. Des actes violents ont été repérés dans une seule des ces manifestations linguistiques, le 26 mars 1976.<sup>37</sup> Par conséquent, 17% des manifestations reliées au thème de la langue ont donné lieu à de la violence entre 1973 et 1980, alors que le pourcentage s'élève à plus de 66% pour la période 1964-1972.

Quatre des manifestations reliées au thème de la langue ont été tenues en opposition à la loi 22 :

[...] le gouvernement Bourassa fait adopter en 1974 le projet de loi 22 qui consacre le français comme la langue officielle du Québec et qui veut lui assurer la primauté dans le monde du travail et dans plusieurs secteurs d'activité. Le libre choix de la langue d'enseignement est désormais limité : seuls les enfants pouvant témoigner, au moyen de tests, de leur connaissance de l'anglais auront accès à l'école anglaise. L'adoption de la loi 22 relance la bataille linguistique : les groupes nationalistes et indépendantistes lui reprochent d'accorder trop de privilèges à l'anglais et de ne pas

<sup>35</sup> Le Devoir, 26 mars 1972, p.3.

<sup>36</sup> Le Devoir, 24 octobre 1977, p.1.

<sup>37</sup> Le Devoir, 27 mars 1976, p.1 et 6.

affirmer suffisamment les droits du français, alors que de nombreux anglophones l'attaquent pour les raisons inverses.<sup>38</sup>

La plus grande manifestation à s'être tenue contre le « *bill* » 22, a réuni environ 15 000 personnes dans les rues de Québec. Ceux-ci ont manifesté, le 19 octobre 1974, à l'appel du Mouvement Québec français. La source signale la présence du chef du Parti Québécois, René Lévesque, pourtant normalement peu enthousiaste à l'égard du phénomène de la manifestation, comme nous l'avons évoqué plus tôt.<sup>39</sup>

Les revendications étudiantes se taillent de justesse une place parmi les grands thèmes de la période. Les questions monétaires ont été au cœur des manifestations étudiantes de la période. De façon plus précise, on a manifesté pour protester contre les injonctions interdisant le piquetage aux abords de l'UQAM, de l'Université de Montréal et des cégeps Maisonneuve et Rosemont, où sévissait un conflit au sujet des frais de scolarités.<sup>40</sup> Une autre manifestation, celle du 11 décembre 1974, avait pour objectif de dénoncer le régime des prêts et bourses, ainsi que des restrictions aux budgets de l'éducation et des affaires sociales.<sup>41</sup>

L'organisation de l'enseignement a aussi été dénoncée par des groupes d'étudiants. Ainsi, 2 000 étudiants, ont manifesté sur la rue Sherbrooke, à Montréal, le 3 octobre 1974. Tenue par le Mouvement de libération étudiant, la manifestation voulait dénoncer les conditions générales d'organisation des écoles secondaires, la mauvaise qualité de l'enseignement en raison des classes surchargées, les horaires et les choix de cours contraignants et inadaptés, l'archaïsme des règlements et l'opposition des directions d'école à une organisation autonome des activités étudiantes.<sup>42</sup>

Les revendications liées au réseau routier apparaissent pour la première fois parmi les grands thèmes de manifestation. Les demandes de ces cinq manifestations sont

<sup>38</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2... p.604 et 605.

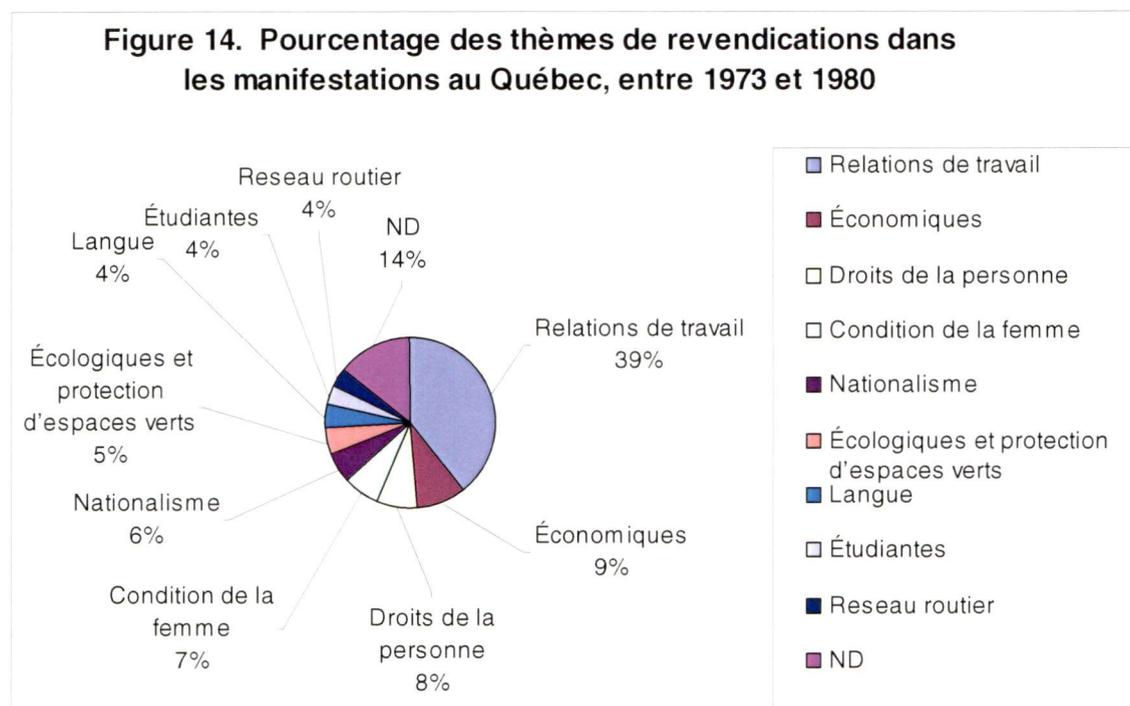
<sup>39</sup> Le Devoir, 21 octobre 1974, p.1 et 6.

<sup>40</sup> Le Devoir, 3 mars 1973, p.1.

<sup>41</sup> Le Devoir, 12 décembre 1974, p.1 et 6.

<sup>42</sup> Le Devoir, 4 octobre 1974, p.3.

généralement précises. On a manifesté contre la circulation automobile sur la rue Hutchison, à Montréal,<sup>43</sup> contre la circulation jugée excessive sur la rue Jeanne-Mance,<sup>44</sup> pour réclamer que Pointe Saint-Charles soit déclarée zone à 20 *mph*, que des signaux d'arrêt soient posés à chaque intersection, que la circulation soit contrôlée aux heures de pointe,<sup>45</sup> pour réclamer la construction d'une route entre Maniwaki et Témiscamingue,<sup>46</sup> et enfin contre la « négligence des services de la circulation de la ville de Montréal » à renforcer la sécurité dans les zones scolaires.<sup>47</sup> Enfin, il est impossible d'identifier des revendications dans un peu moins de 15% des manifestations de la période.



<sup>43</sup> Le Devoir, 20 août 1977, p.3.

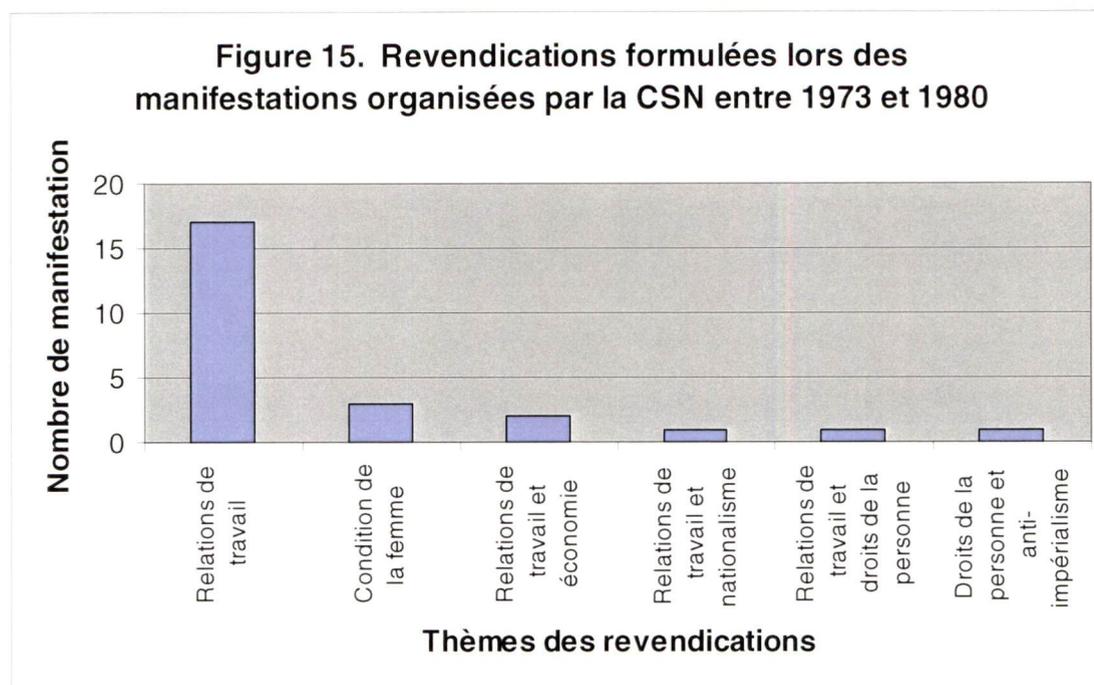
<sup>44</sup> Le Devoir, 22 juin 1978, p.3.

<sup>45</sup> Le Devoir, 11 mai 1973, p.2 et 3.

<sup>46</sup> Le Devoir, 28 mai 1979, p.2.

<sup>47</sup> Le Devoir, 13 novembre 1974, p.1.

## Associations entre les principaux organisateurs et les revendications



La CSN est le plus grand organisateur de manifestation entre 1973 et 1980. Elle est impliquée dans l'organisation de vingt-sept manifestations. La grande majorité des ces manifestations comportaient des revendications liées aux relations de travail. Le discours manifestant de la centrale a donc amorcé une phase de concentration du discours autour de la question des relations de travail. Dix-sept manifestations comportaient des revendications uniquement liées aux relations de travail. Par exemple, 500 syndiqués ont manifesté, le 18 août 1974, afin d'appuyer soixante et onze grévistes accusés d'outrage au tribunal par la CTCUM, pour refus d'obéir à une injonction leur ordonnant de reprendre le travail.<sup>48</sup> Elle a aussi organisé des manifestations pour protester contre les offres salariales du gouvernement,<sup>49</sup> pour manifester sa solidarité avec les grévistes de la *Commonwealth Plywood*,<sup>50</sup> ou afin de marquer le premier mai, fête internationale des

<sup>48</sup> Le Devoir, 20 août 1974, p.2.

<sup>49</sup> Le Devoir, 18 décembre 1975, p.9.

<sup>50</sup> Le Devoir, 8 juin 1978, p.3.

travailleurs.<sup>51</sup> Au sujet de la fête internationale des travailleurs, on compte dix manifestations, toutes organisées avec la FTQ et la CEQ. Une manifestation, en plus des revendications touchant le monde du travail, comportait des revendications associées aux droits de la personne.

Trois manifestations organisées par la CSN comportaient un discours manifestant associé aux droits de la personne. Le coup d'État au Chili a mobilisé la CSN, la FTQ et d'autres groupes non identifiés, le 13 septembre 1973. Ainsi :

Près de mille manifestants Québécois ont manifesté [...] leur profonde tristesse devant la tragédie qui s'abat sur le peuple chilien et leur solidarité avec la classe ouvrière de ce pays. Pacifiquement réunis en face du Consulat général des États-Unis, rue McGregor, après une marche commencée au Carré Dominion, les manifestants ont crié leur opposition à l'impérialisme américain qui a enfanté, selon eux, le coup d'État militaire contre le gouvernement de Salvador Allende.<sup>52</sup>

On remarque aussi pour la première fois que la centrale est impliquée dans l'organisation de trois manifestations comportant des revendications liées à la condition des femmes dans la société. Le Comité local des femmes CSN d'Ahuntsic et le Comité de la condition féminine CSN se sont joints à la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit afin de réclamer l'avortement libre et gratuit, des congés payés pour les nouvelles mères et des garderies gratuites.<sup>53</sup> La centrale s'est aussi associée à des groupes féministes autonomes, à la FTQ, ainsi qu'à des « groupes de gauche », pour souligner la Journée internationale de la femme, le 8 mars 1980.<sup>54</sup>

L'économie a aussi été un thème de manifestation abordé au cours de la période. Une manifestation comportait, en plus des revendications en lien avec le monde du travail, des demandes spécifiquement économiques :

Cinq cents travailleurs ont défilé hier après-midi dans les rues de Valleyfield pour manifester contre la hausse du coût de la vie et le refus des employeurs d'indexer les salaires en conséquence. Une vingtaine de manifestants ont occupé le poste de radio

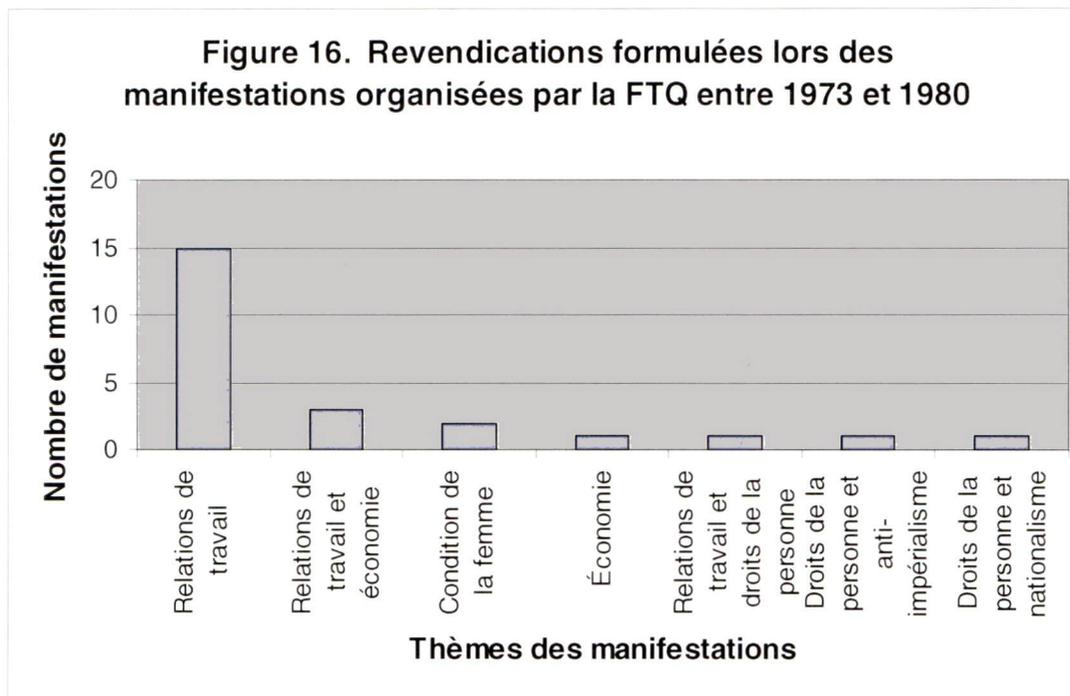
<sup>51</sup> Le Devoir, 3 mai 1976, p.2.

<sup>52</sup> Le Devoir, 14 septembre 1973, p.7.

<sup>53</sup> Le Devoir, 24 avril 1978, p.3.

<sup>54</sup> Le Devoir, 10 mars 1980, p.5.

local CFLV. La manifestation avait été organisée pour appuyer 1,500 travailleurs en grève à cinq usines régionales [...].<sup>55</sup>



La FTQ resitue son discours manifestant autour du thème des relations de travail entre 1973 et 1980. Ce changement est notable car la centrale avait mobilisé la plus grande partie de ses membres autour du thème pacifiste entre 1964 et 1972. À quinze reprises, les manifestations qu'elle a organisées comportaient des revendications uniquement liées aux relations de travail. La première manifestation organisée par la FTQ a d'ailleurs été tenue par une trentaine de syndiqués FTQ, employés non médicaux de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, qui souhaitent protester contre un certain nombre de congédiements, de suspensions, de rétrogradations et contre la hausse du coût des repas.<sup>56</sup> D'autres de ces manifestations ont été tenues afin d'appuyer Louis Laberge, président de la FTQ, convoqué au tribunal,<sup>57</sup> de protester contre la lenteur des négociations et

<sup>55</sup> Le Devoir, 18 mai 1974, p.3.

<sup>56</sup> Le Devoir, 23 mars 1973, p.2.

<sup>57</sup> Le Devoir, 8 octobre 1974, p.3.

l'absence de nouvelles offres salariales de la part du gouvernement provincial,<sup>58</sup> de protester contre le projet de loi de mise en tutelle de quatre syndicats de la construction,<sup>59</sup> de souligner la Fête internationale des travailleurs, de dénoncer l'infiltration par la police et, enfin, de lutter pour donner aux Québécois un véritable accès à la syndicalisation.<sup>60</sup> La FTQ, tout comme la CSN et la CEQ, est organisatrice de dix manifestations du premier mai. En plus de « souligner la fête des travailleurs », ces manifestations comportaient parfois des revendications supplémentaires. Les 15 000 manifestants du premier mai 1973 ont réclamé la libération inconditionnelle des chefs syndicalistes emprisonnés et protesté contre le projet de loi 89, qui visait à restreindre le droit de grève dans les services publics.<sup>61</sup> Les manifestants, réunis le premier mai 1974, souhaitaient aussi protester contre la réduction du pouvoir d'achat des travailleurs en raison de l'inflation et demandaient aussi aux gouvernements fédéral et provincial d'indexer les prestations et allocations de toutes sorte dont bénéficiaient les assistés sociaux et les retraités.<sup>62</sup> Ceux de 1977 souhaitaient, quant à eux, dénoncer les mesures anti-inflationnistes,<sup>63</sup> alors que les 4 000 manifestants du premier mai 1978 voulaient aussi dénoncer le chômage et affirmer le droit au travail.<sup>64</sup>

Le thème de l'économie, abordé sous l'angle de l'indexation des salaires et de la responsabilité des patrons et du gouvernement est abordé dans trois manifestations en 1974. Cela correspond à une action planifiée de la centrale :

Au début de 1974, on assiste donc au déclenchement d'une des grandes batailles syndicales de la décennie, la campagne pour l'indexation des salaires à la hausse du coût de la vie. Les travailleurs refusent de faire les frais de la flambée des prix et d'accepter une baisse de leur salaire réel.<sup>65</sup>

La plus grande de ces manifestations s'est tenue à Montréal le 29 octobre 1974, à l'appel exclusif de la FTQ. Les quelque 30 000 manifestants se sont plus précisément réunis

<sup>58</sup> Le Devoir, 21 janvier 1976, p.2.

<sup>59</sup> Le Devoir, 10 mai 1975, p.1.

<sup>60</sup> Le Devoir, 2 mai 1979, p.3.

<sup>61</sup> Le Devoir, 2 mai 1973, p.1 et 6.

<sup>62</sup> Le Devoir, 2 mai 1974, p.1 et 6.

<sup>63</sup> Le Devoir, 2 mai 1977, p.3.

<sup>64</sup> Le Devoir, 2 mai 1978, p.1 et 2.

<sup>65</sup> Louis Fournier, *Histoire de la FTQ...* p.100.

pour dénoncer la « justice des boss » et la responsabilité des patrons et du gouvernement en ce qui concerne l'inflation.<sup>66</sup> Notons qu'une manifestation, qui a rassemblé 18 500 personnes venues protester contre les lois anti-inflations, s'est tenue le 14 octobre 1976, à l'initiative de la FTQ, de la CSN et de « divers groupes populaires ».<sup>67</sup>

La FTQ a aussi été impliquée dans l'organisation de deux manifestations qui comportaient des revendications liées à la place des femmes dans la société. Une de ces deux manifestations a été organisée par les trois grandes centrales (FTQ, CSN, CEQ), le mars 1979, afin de souligner la Journée internationale de la femme.<sup>68</sup>

Le thème des droits de la personne a été soulevé trois fois. Il a été associé au thème des relations de travail à une reprise. À une autre occasion, le thème des droits de la personne a été jumelé à l'anti-impérialisme. Cette manifestation s'est tenue le 13 septembre 1973. Elle visait à condamner le coup d'État au Chili et l'implication présumée des États-Unis. Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, a alors déclaré : « C'est Nixon et ses pareils qui ont assassiné la volonté librement exprimée par le peuple du Chili. La classe ouvrière mondiale est en deuil et les travailleurs québécois s'associent à ce deuil ».<sup>69</sup> Une autre manifestation reliée aux droits de la personne comportait des revendications nationalistes. Organisée de concert avec la CSN et la CEQ, la manifestation du 16 octobre 1980 s'est tenue afin de commémorer le dixième anniversaire de l'application de la loi des mesures de guerre et d'exiger du Parlement canadien l'abrogation de la loi sur les mesures de guerre.<sup>70</sup>

---

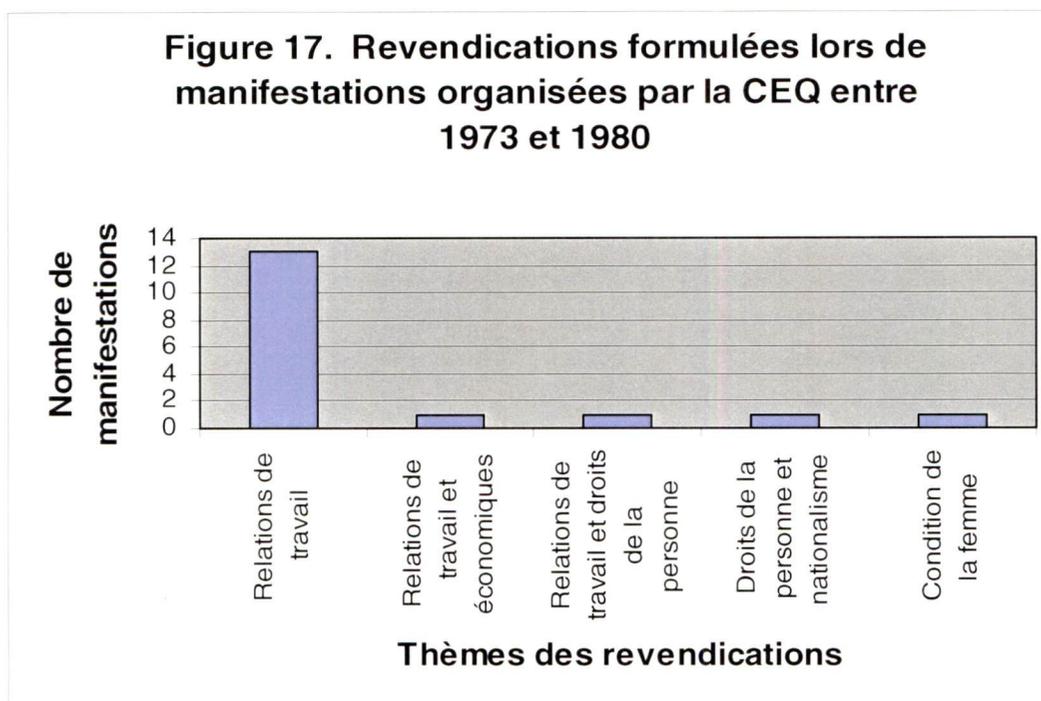
<sup>66</sup> Le Devoir, 30 octobre 1974, p.1 et 6.

<sup>67</sup> Le Devoir, 15 octobre 1976, p.1.

<sup>68</sup> Le Devoir, 9 mars 1979, p.3.

<sup>69</sup> Le Devoir, 14 septembre 1973, p.7.

<sup>70</sup> Le Devoir, 17 octobre 1980, p.10.



Examinons maintenant les thèmes abordés dans les manifestations organisées par la CEQ. Quinze des dix-sept manifestations organisées par le CEQ comportaient des demandes liées aux relations de travail. Dix de ces manifestations ont été tenues afin de célébrer la fête des travailleurs. La plus grande manifestation du premier mai de la période a rassemblé dans les rues de Montréal environ 20 000 personnes, en 1976. Cette année 1976 est d'ailleurs :

[...] Une année tourmentée dans les relations ouvrière du Québec : 6,6 millions de jours personnes perdus à l'occasion de conflits de travail, un record de tous les temps. Les syndiqués du bâtiment et ceux des services publics, qui comptent pour près du quart des salariés, s'engagent dans d'intenses mouvements de grèves. [...] Dans le secteur public et parapublic, les trois grandes centrales forment à nouveau, face au gouvernement Bourassa, le Front commun qui leur avait permis de récolter des gains majeurs en 1972.<sup>71</sup>

Ainsi, en plus de célébrer la fête internationale des travailleurs, la manifestation se tenait dans un climat d'affrontement avec le gouvernement de Robert Bourassa. *Le*

<sup>71</sup> Louis Fournier, *Histoire de la FTQ...* p.127-128.

*Devoir* titrait: « La CEQ appelle à la résistance », dans son édition du 9 avril 1976.<sup>72</sup>

La journaliste Lise Bissonette ajoutait à ce sujet que :

Aux derniers instants de la manifestation qui massait [...] quelques 8,000 protestataires sur la colline parlementaire à Québec, le plus attendu des orateurs, Yvon Charbonneau, n'a pas craint de lancer un véritable appel à la résistance, sous les fenêtres mêmes de l'Assemblée nationale qui adoptait à la vapeur la loi d'exception destinée à ramener l'ordre dans le secteur de l'enseignement.<sup>73</sup>

Les manifestants du premier mai étaient, semble-t-il, attendus de pied ferme par les forces de l'ordre :

Les slogans et les pancartes des manifestants indiquaient bien que les négociations du Front commun du secteur public et la loi 23 sont toujours au cœur de l'actualité et préoccupent les syndiqués québécois. [...] Les policiers étaient nombreux à cette manifestation, prêts à intervenir au besoin. Les congés avaient été annulés, et plus de 900 policiers ont travaillé samedi soir. Mais tout s'est bien déroulé, manifestants et policiers s'abstenant de toute provocation. Les policiers de l'unité mobile qui attendaient discrètement rue Amherst, ont pu écouter leur partie de hockey bien à l'abri dans des cars.<sup>74</sup>

Les trois grandes centrales ont organisé d'autres manifestations cette même journée du premier mai 1976 :

À Québec, les trois centrales syndicales s'étaient unies pour organiser un défilé automobile dans les rues de la Vieille capitale. À Joliette, les syndiqués ont manifestés devant la résidence du ministre d'État, M. Robert Quenneville, et à la Vadesca Syracuse, où 66 syndiqués sont en *lock-out*. Dans la région des Laurentides, les trois grandes centrales ont organisé un colloque intersyndical et une manifestation à la St. Lawrence Colombium. À Victoriaville, Granby, Hauterive, Hull, Malartic, Shawinigan, Sherbrooke, Trois-Rivières, Sorel, Saint-Hyacinthe, et quelques autres villes, les syndiqués participaient en fin de semaine soit à des colloques intersyndicaux, soit à des manifestations, ou encore à des fêtes populaires.<sup>75</sup>

Deux manifestations qui comportaient des demandes liées aux conditions de travail avaient aussi d'autres types de revendications. Le thème des relations de travail a été jumelé à celui des droits de la personne à une occasion, le premier mai 1973.<sup>76</sup> Il a

<sup>72</sup> Le Devoir, 9 avril 1976, p.1.

<sup>73</sup> Le Devoir, 9 avril 1976, p.1.

<sup>74</sup> Le Devoir, 3 mai 1976, p.2.

<sup>75</sup> Le Devoir, 3 mai 1976, p.2.

<sup>76</sup> Le Devoir, 2 mai 1973, p.1 et 6.

aussi été jumelé à une reprise à des revendications de nature économique. Les thèmes des droits de la personne et du nationalisme ont été jumelés à une reprise. Enfin, on note une manifestation tenue afin de souligner la Journée internationale de la femme de 1979.<sup>77</sup> Nous avons précédemment traité de ces quatre manifestations, qui ont toutes été organisées avec la CSN et la FTQ.

### Violence et arrestations

<b>TABLEAU 10. INVENTAIRE DE LA VIOLENCE DANS LES MANIFESTATIONS DE RUES AU QUÉBEC ENTRE 1973 ET 1980</b>	
Nombre de manifestations violentes	9/139
Pourcentage de manifestations violentes	6%
Nombre d'arrestations totales	170
Nombre moyen d'arrestations par manifestation	0.8

L'examen exhaustif de la source a permis d'identifier un peu moins de dix manifestations violentes entre 1973 et 1980. C'est donc 6% de toutes les manifestations rapportées par *Le Devoir* au cours de cette période qui comportent des actes violents tels que des coups de matraque,<sup>78</sup> des voitures renversées,<sup>79</sup> ou encore des échanges de coups de poing.<sup>80</sup> Ces données contrastent avec celles obtenues pour la période 1964-1972. Ainsi, en pourcentage, il s'est tenu presque deux fois moins de manifestations violentes au cours de cette deuxième période. Le total des arrestations rapportées diffère de façon encore plus grande. Presque neuf fois moins d'arrestations sont signalées entre 1973 et 1980. Le phénomène est aussi observable par un nombre moyen d'arrestations par manifestation aussi faible que de 0.8.

<sup>77</sup> Le Devoir, 9 mars 1979, p.3.

<sup>78</sup> Le Devoir, 8 juin 1978, p.3.

<sup>79</sup> Le Devoir, 25 juin 1974, p.1.

<sup>80</sup> Le Devoir, 9 octobre 1975, p.6.

## Groupes associés à des manifestations violentes

CSN	1
<i>Montréal Teacher's Association</i>	1
Comité de lutte des usagers contre les hausses de tarifs de la CTCUM	1
ND	6

La période 1973-1980 est donc nettement moins agitée que la précédente. Nous ne pouvons que constater que la violence est essentiellement issue de manifestations où il est impossible d'identifier l'organisateur. On compte en effet six manifestations violentes où cette situation se présente. Au mieux, il sera possible de cibler certaines caractéristiques prédominantes chez les manifestants. Il est ici possible de penser au groupe d'âge, à l'appartenance linguistique, à l'origine géographique ou à l'occupation des individus manifestants. Le caractère désorganisé, spontané et émotif des quelques manifestations violentes et émeutes de la période est frappant.

Ainsi, la manifestation du 24 juin 1974 requit l'intervention de l'escouade anti-émeute dans le Vieux Montréal. Celle-ci a entrepris de déloger des fêtards qui avaient brisé des vitres et allumé des feux de joie. Des policiers en civils ont distribué des coups à ceux qui résistaient. Plusieurs voitures ont été renversées et cinq policiers ont été légèrement blessés par des cailloux et des bouteilles. Le journal rapporte 27 arrestations.<sup>81</sup>

Une autre manifestation violente s'est tenue à la piste de courses de chevaux Richelieu, située dans l'est de l'île de Montréal. Les manifestants étaient des joueurs venus protester contre une décision des juges des courses :

<sup>81</sup> Le Devoir, 25 juin 1974, p.1.

des parieurs mécontents des gains qu'annonçait la direction à la huitième course pour le pari quiniela. [...] Les parieurs ont perdu la tête ce soir là en apprenant les gains pour cette course [...]. Sans plus, ils ont lancé des bouteilles de bière dans toutes les fenêtres des estrades, ont brûlé des bancs, ont saccagé des guichets et ont renversé une Cadillac blanche qui représentait le prix d'un tirage de cette semaine. Les pompiers qui ont été appelés sur les lieux pour maîtriser ces incendies ont été accueillis à coups de projectiles divers et ce n'est qu'à l'arrivée d'une centaine d'agents casqués de l'anti-émeute de la police de la CUM que le calme est revenu.<sup>82</sup>

Une émeute s'est déroulée à Jonquière les 28 et 29 mai 1976. *Le Devoir* titrait ; « Jonquière a vécu deux nuits d'émeutes », dans son édition du 31 mai 1976. On pouvait également lire que :

Une mini émeute s'est produite dans les rues de Jonquière, vendredi soir, et s'est répétée encore samedi soir, obligeant les policiers à utiliser des gaz lacrymogènes et à incarcérer une soixantaine de personnes en tout. C'est le spectacle que donne le chanteur Michel Pagliaro dans un hôtel de cette petite ville du Saguenay-Lac Saint-Jean qui aurait provoqué le mécontentement des spectateurs et mis le feu aux poudres. L'organisateur [...] avait prévu deux spectacles au cours de la soirée. Mais après le premier, les spectateurs ne voulurent pas quitter la salle de l'hôtel pour laisser la place à ceux qui détenaient des billets pour le deuxième spectacle. Selon un porte-parole de la Sûreté municipale de Jonquière, le mécontentement de ce groupe ne tarda pas à dégénérer en manifestation violente. [...] La police signale plusieurs vitrines d'établissements commerciaux fracassées, trois vols totalisant [sic] environ \$3,500, et de nombreux dégâts tel le bris de bouteilles de bières sur la chaussée.<sup>83</sup>

La CSN est organisatrice d'une manifestation où des actes violents se sont déroulés. Cette manifestation s'est déroulée devant la *Commonwealth Plywood*, paralysée par un conflit de travail. Selon le président du Conseil central des Laurentides de l'époque, M. Robert Kieffer:

[...] des manifestants ont été arrêtés et devaient comparaître sous des accusations de manifestations illégales, de tentative d'émeute et de port d'armes illégal. [...] M. Kieffer a expliqué que le mot d'ordre avait été donné aux manifestants de se retirer dès que la police a commencé à les charger. « Mais apparemment ils ont pensé que l'on ne partait pas assez vite et ils ont utilisé les gaz [...]. Le témoignage du vice-président André L'Heureux qui a été blessé au cou et aux mains lors de la confrontation entre les manifestants et les policiers a été particulièrement dramatique. M. L'Heureux n'a d'ailleurs pas hésité à dire aux journalistes que le mouvement devra envisager de former « une milice syndicale » pour protéger les

<sup>82</sup> Le Devoir, 21 juillet 1975, p.3.

<sup>83</sup> Le Devoir, 31 mai 1976, p.3.

travailleurs lorsqu'ils se prévalent de leur droit chèrement conquis de manifester et de faire du piquetage.<sup>84</sup>

Une manifestation violente a été organisée par la *Montréal Teacher's Association* le 26 mars 1976. *Le Devoir* rapporte une dizaine de blessés, dont un policier, à la suite d'une escarmouche qui a duré une dizaine de minutes.<sup>85</sup> Une autre manifestation violente a été organisée par le Comité de lutte des usagers contre les hausses de tarifs de la CTCUM. La source indique que :

À l'heure de pointe [...], des milliers de Montréalais ont pu voyager dans le métro aux frais du prince. Mais en contre-partie [sic], 30 personnes auront à comparaître en Cour municipale sous des accusations de flânage, refus de circuler, obstruction et voies de fait. Tel est le résultat de la manifestation de protestation organisée par le Comité de lutte des usagers contre les hausses de tarifs de la CTCUM dans diverses stations de métro.<sup>86</sup>

### Liens entre revendication et violence

**Tableau 12 : Liens entre les revendications et la violence dans les manifestations au Québec entre 1973 et 1980**

THÈMES DES REVENDICATIONS	NOMBRE DE MANIFESTATIONS VIOLENTES, PAR THÈME DE REVENDICATIONS	POURCENTAGE DE MANIFESTATIONS VIOLENTES, PAR THÈME DE REVENDICATIONS
Revendications économiques	2/13	15%
Droits de la personne	1/11	10%
Relations de travail	3/57	5%
ND	3/20	15%

Deux manifestations qui comportaient des revendications économiques ont donné lieu à des incidents violents. La première s'est déroulée à la piste de courses de chevaux

<sup>84</sup> *Le Devoir*, 8 juin 1978, p.3.

<sup>85</sup> *Le Devoir*, 27 mars 1976, p.1 et 6.

<sup>86</sup> *Le Devoir*, 31 octobre 1975, p.3.

Richelieu le 18 juillet 1975.<sup>87</sup> La seconde, qui a eue lieu le 30 octobre 1975, visait à protester contre la hausse des tarifs à la CTCUM.<sup>88</sup>

Encore une fois, une portion significative des données recueillies aboutissent dans la section « ND ». Ceci peut s'expliquer de la façon suivante. Bien que collective, l'action spontanée des participants échappe à toute supervision ou consigne régulatrice du déroulement et du message de la manifestation. Le message manifesté s'en trouve ainsi réduit à ce que les publics des premier et deuxième degrés peuvent constater : désordre, violence et répression.

La première manifestation violente sans revendication a eu lieu à la Saint-Jean Baptiste de 1974 :

[...] L'escouade policière anti-émeute a été appelée dans le vieux Montréal, hier soir, pour déloger des fêtards qui avaient brisé des vitres et allumé des feux de joies. Protégés de casques à visières et armés de longs bâtons, les policiers ont littéralement vidé la place Jacques Cartier, après avoir reçu de nombreuses plaintes de marchands du quartier. En très peu de temps, les quelques 100 policiers avaient eu raison des 1,000 fêtards, effectuant quelques arrestations. Ils étaient aidés de policiers en civils, qui échangeaient même des coups avec ceux qui résistaient. Cinq policiers ont été légèrement blessés par des cailloux et des bouteilles qu'on leur lançait. Plusieurs voitures ont été renversées et l'une d'elles a même pris feu, nécessitant la présence des pompiers sur les lieux.<sup>89</sup>

Une autre de ces manifestations sans revendication précise est celle qui s'est déroulée à Jonquière les 28 et 29 mai 1976.<sup>90</sup> La dernière manifestation violente sans revendication identifiable s'est déroulée dans la nuit suivant le référendum sur la souveraineté-association, tenu le 20 mai 1980. De nombreux cas de brutalité policière ont été signalés. Un cameraman de CTV a été battu par des policiers qui n'appartenaient pas à l'escouade anti-émeute et qui ne portaient pas d'insignes.<sup>91</sup>

Le directeur de la section des enquêtes internes du SPCUM, M. Philippe Saint-Maurice, a précisé [...] que le travail de ses enquêteurs avance péniblement. Il n'a

<sup>87</sup> Le Devoir, 19 juillet 1975, p.6.

<sup>88</sup> Le Devoir, 31 octobre 1975, p.3.

<sup>89</sup> Le Devoir, 25 juin 1974, p.1 et 6.

<sup>90</sup> Le Devoir, 31 mai 1976, p.3.

<sup>91</sup> Le Devoir, 12 juin 1980, p.3.

pas nié que des policiers ont « battu » un caméraman, mais il a précisé que les enquêteurs avaient beaucoup de mal à identifier les « coupables ». « Vous savez, les policiers sont tous de la même taille, ils ont tous les mêmes uniformes, c'est difficile ».<sup>92</sup>

De la violence a été rapportée dans une des onze manifestations qui comportaient des revendications liées au respect des droits de la personne. Cette manifestation d'étudiants iraniens a eu lieu le 6 décembre 1978, devant la Maison de l'Iran à Montréal. Elle avait pour but de protester contre le régime du Chah et contre l'arrestation de cinq des leurs, par la police de Montréal. Les premiers étudiants à être appréhendés le furent après qu'une auto patrouille de la police de la Communauté urbaine de Montréal eut été endommagée. Les manifestants arrêtés furent conduits au poste de police numéro 10. Le groupe s'est alors transporté manifester devant le poste 10, afin de protester bruyamment contre ces arrestations. C'est à cet endroit que dix-huit autres jeunes Iraniens et un journaliste de Radio-Canada ont été arrêtés.<sup>93</sup>

Nous avons identifié trois manifestations violentes, dans lesquelles des revendications liées avec le thème des relations de travail ont été exprimées. La proportion de manifestations violentes parmi les manifestations liées aux relations de travail est toutefois faible. Elle s'établit à environ 5%.

La première de ces manifestations avait pour but, selon la CSN, de démontrer l'impatience de travailleurs de l'amiante de Thetford Mines, alors en grève depuis sept mois. On note la présence du directeur des grèves à la CSN, ce qui indisposa les présidents des syndicats locaux des Métallos :

La manifestation improvisée par les travailleurs de l'amiante qui a donné lieu à quelques scènes de violence à Thetford lundi a entraîné hier de vives réactions des présidents des syndicats locaux des Métallos, M. Gérard Lachance et Roger Genest. Ils se sont dissociés des « petits groupes de provocateurs qui cherchent la violence » et ils ont dénoncé la présence du directeur des grèves à la CSN, M. Réal Daoust, à la tête des manifestants. De leur côté, la CSN et M. Réal Daoust ont accueilli cette manifestation comme une démonstration d'impatience des syndiqués devant la lenteur des négociations. La violence notée au cours de la manifestation s'est limitée à un échange de coups de poings et à une couple de vitres brisées. [...] Le

<sup>92</sup> Le Devoir, 12 juin 1980, p.3.

<sup>93</sup> Le Devoir, 8 décembre 1978, p.7.

fait que les Métallos n'aient pas manqué cette occasion d'égratigner au passage le directeur des grèves de la CSN et laissent entendre que la CSN n'est pas tellement intéressée à un règlement rapide du conflit indique que les tensions restent vives à l'intérieur du « front commun » des travailleurs de l'amiante.<sup>94</sup>

La deuxième de ces trois manifestations violentes s'est déroulée à Montréal, le 26 mars 1976. Quatre cent cinquante enseignants anglophones, membres de la *Montreal Teachers' Association*, ont à cette occasion manifesté afin de dénoncer le refus de la commission scolaire d'appuyer leurs demandes auprès du gouvernement provincial :

Plus agressifs que leurs collègues francophones depuis le début des présentes négociations avec le gouvernement, les enseignants anglo-protestants de Montréal en sont venus aux prises, hier matin, avec l'escouade anti-émeute. [...] La force de frappe de la police de la CUM a chargé les quelques 450 enseignants bloquant l'entrée des bureaux de la commission scolaire protestante. On rapporte une dizaine de blessés, dont un policier, à la suite de cette escarmouche d'une dizaine de minutes entre les forces de l'ordre et les enseignants [...].<sup>95</sup>

La dernière de ces trois manifestations a eu lieu le 7 juin 1978, à Sainte-Thérèse, au nord de Montréal. C'est près de trois cent cinquante syndiqués CSN qui ont manifesté leur solidarité avec les grévistes de la *Commonwealth Plywood*, comme nous l'avons précédemment mentionné.

### Les lieux manifestants

TABLEAU 13. TYPES DE LIEUX GÉOGRAPHIQUES DES MANIFESTATIONS AU QUÉBEC ENTRE 1973 ET 1980 (Plus de cinq manifestations)	
Parcs et rues	48
Lieux des pouvoirs	29

L'inventaire des types de lieux privilégiés par les manifestants fait lui aussi ressortir d'importants changements, en comparaison de la période 1964-1972. Le nombre de type

<sup>94</sup> Le Devoir, 9 octobre 1975, p.6.

<sup>95</sup> Le Devoir, 27 mars 1976, p.1.

de lieux manifestants ayant été visité plus de cinq fois s'établit à deux pour la période 1973-1980, comparativement à huit pour la période précédente. Les parcs, rues et lieux de pouvoirs conservent toutefois les deux premières places à ce chapitre.

<b>TABLEAU 14. PRINCIPAUX LIEUX DE MANIFESTATIONS AU QUÉBEC ENTRE 1973 ET 1980 (PLUS DE CINQ MANIFESTATIONS)</b>	
Parlement provincial (Assemblée nationale)	22
Rue Sherbrooke	9
Parc Lafontaine de Montréal	7
Palais de justice de Montréal	7
Hôtel de ville de Montréal	7

L'endroit le plus fréquemment visité par les manifestants est l'Assemblée nationale. Plus de vingt manifestations s'y sont déroulées entre 1973 et 1980. La première manifestation de la période s'y est d'ailleurs déroulée, le 16 janvier 1973.<sup>96</sup> On a principalement manifesté à cet endroit pour des raisons liées aux relations de travail. Ainsi, huit manifestations à s'être tenu à cet endroit comportaient des demandes liées aux relations de travail. Concrètement, on a pu manifester pour protester contre la loi spéciale 23, destinée à ramener l'ordre dans le secteur de l'enseignement,<sup>97</sup> ou encore pour réclamer une loi « anti-scabs ».<sup>98</sup> Les manifestations ayant des revendications de nature économique y ont aussi été nombreuses. On compte cinq de ces manifestations : contre une hausse de taxe,<sup>99</sup> un manque de contrats,<sup>100</sup> ou toute autre revendication économique.

La rue Sherbrooke est le second lieu manifestant de la période. Un peu moins de dix manifestations ont emprunté cette importante rue de Montréal. Le parc Lafontaine, situé à Montréal lui aussi, a accueilli sept manifestations au cours de la période. Certaines manifestations se sont déroulées et sur la rue Sherbrooke et au parc Lafontaine, comme

<sup>96</sup> Le Devoir, 17 janvier 1973, p.1.

<sup>97</sup> Le Devoir, 9 avril 1976, p.1 et 6.

<sup>98</sup> Le Devoir, 26 novembre 1976, p.8.

<sup>99</sup> Le Devoir, 18 mai 1978, p.1.

<sup>100</sup> Le Devoir, 16 juillet 1980, p.3.

cette manifestation du premier mai 1976, qui s'est déplacée du square Viger au parc Lafontaine, en empruntant les rues Saint-Denis, Dorchester, Saint-Urbain et Sherbrooke.<sup>101</sup>

Le palais de justice de Montréal et l'hôtel de ville de Montréal ont reçu la visite de sept manifestations chacun. On y a manifesté pour appuyer soixante et onze grévistes accusés d'outrage au tribunal par la CTCUM, pour refus d'obéir à une injonction leur ordonnant de reprendre le travail,<sup>102</sup> pour manifester de la solidarité à la lutte que les six députés péquistes menaient contre l'adoption du « bill 22 », sur la langue au Québec,<sup>103</sup> ou encore pour souligner la crise du logement dans la métropole, demander la réouverture des maisons barricadées appartenant à la ville, l'expropriation des logements barricadés appartenant à des particuliers, le gel des démolitions et l'augmentation du nombre de logement à loyer modique.<sup>104</sup>

On observe une importante diminution du nombre de manifestations pour la période 1973-1980. Le nombre de manifestants diminue lui aussi substantiellement, mais les manifestations sont en moyenne plus grosses que pour la période précédente. Les syndicats, CSN, FTQ et CEQ en tête, demeurent toutefois fort actifs et renforcent leur coopération, entreprise entre 1964 et 1973. Cette coopération se poursuivra pour la période 1980-1986. Le thème des relations de travail demeure dominant, aucun des autres thèmes de revendications ne s'en approchant. On constate aussi une importante diminution du niveau de la violence. Enfin, les principaux lieux de manifestations, l'Assemblée nationale en tête, demeurent fortement liés aux lieux de pouvoirs.

---

<sup>101</sup> Le Devoir, 3 mai 1976, p.2.

<sup>102</sup> Le Devoir, 20 août 1976, p.2.

<sup>103</sup> Le Devoir, 25 juillet 1974, p1 et 6.

<sup>104</sup> Le Devoir, 9 juillet 1976, p.7.



## Bon anniversaire !

Des enseignants ont manifesté, hier, devant le bureau du premier ministre René Lévesque à Montréal, à l'occasion du premier anniversaire de la loi 111 qui avait forcé 80,000 instituteurs à reprendre le chemin de l'école.  
(Photolaser CP)

Manifestation de syndiqués, le 17 février 1984.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le Devoir, 18 février 1984, p.4.

**Chapitre 3 :**  
**1981-1986 : Conflit dans le secteur public et premières manifestations contre la libéralisation des marchés**

La pratique de la manifestation, comme moyen d'action politique, continue d'être largement adoptée par des regroupements d'individus, entre 1981 et 1986. On constate toutefois un certain recul de la pratique. Au plan historique, le début de la période est marqué par une importante crise économique en 1981-1982. Ainsi :

La crise économique qui s'abat sur le monde occidental en 1981-1982, la plus grave depuis celle des années 1930, frappe le Québec de plein fouet et la reprise s'y avère plus lente qu'ailleurs. [...] Des dizaines de milliers de travailleurs se retrouvent soudainement sans emploi et le taux de chômage frise les 14% en 1982 et 1983. [...] La reprise qui s'amorce en 1983 est moins rigoureuse qu'aux États-Unis et le chômage ne recule que lentement.<sup>2</sup>

En réaction à la crise et aux déficits budgétaires qu'elle entraîne, les gouvernements tentent de réduire leurs dépenses et délaissent graduellement leurs politiques keynésiennes.<sup>3</sup> On observe d'importantes manifestations en lien avec ces deux phénomènes. Les répercussions de la crise se font sentir tout au long de la période, notamment au niveau idéologique. La lutte à la privatisation et au néolibéralisme, alors clairement identifiées comme tel, débute avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Robert Bourassa à Québec.

Les syndicats, principalement la CSN, la FTQ et la CEQ, demeurent les principaux organisateurs de manifestations. La situation en Pologne génère un nombre relativement important de manifestations en faveur des droits de la personne. Ainsi, la « rue » montréalaise, préoccupée par cette question, appuie de façon unanime les travailleurs

---

<sup>2</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2... p.430-431.

<sup>3</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2... p.431.

polonais. Notons que les préoccupations économiques des étudiants conduiront à deux manifestations violentes en 1986.

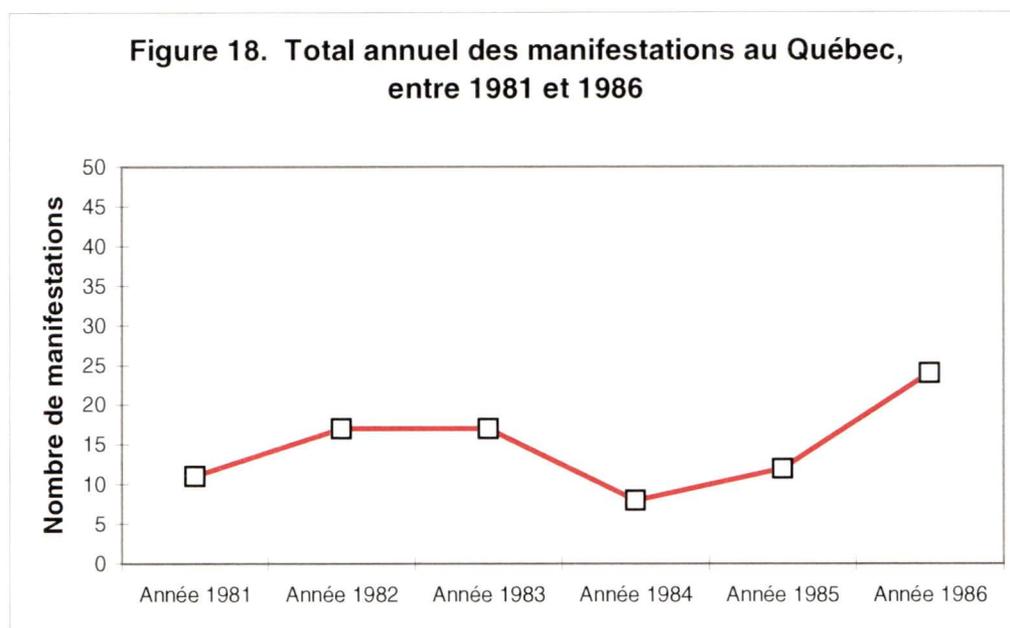
À ce sujet, cette troisième et dernière période est la plus calme. Le mode d'action de la manifestation est établi depuis un certain temps déjà. Les autorités policières sont elles aussi familiarisées avec le phénomène et ses aléas. Peu d'arrestations sont signalées. Enfin, une large proportion de manifestations se déroule dans les rues et parcs de Montréal, mais les lieux de pouvoirs, crises dans la fonction publique oblige, seront les endroits privilégiés des manifestants au cours de ces six années.

#### **Inventaire global des manifestations durant la période**

Nombre total de manifestations	89
Nombre moyen de manifestations par année	15
Total de manifestants au cours de la période	250 620
Nombre de manifestations de 1000 personnes et plus	30
Nombre de manifestations de 5000 personnes et plus	19
Moyenne de manifestants par manifestation	2850

La période 1981-1986 à beau être la plus courte, il n'en demeure pas moins que l'on constate aisément que l'activité manifestante accuse un retard par rapport aux périodes précédentes. On dénombre en effet moins de quatre-vingt-dix manifestations au total pour les cinq années en question, soit une moyenne de quinze événements par année. Par contre, les résultats de la compilation du nombre de manifestant révèlent que bien que l'on retrouve annuellement moins de manifestations, le nombre de manifestant est quant à lui important, ce qui suggère que la période compte sur plusieurs grandes manifestations. Ce qui se vérifie par le nombre élevé de manifestations de plus de 1 000 et 5 000

personnes. C'est ainsi près de cinquante manifestations qui sont comptabilisées dans la catégorie des grandes manifestations, ce qui équivaut à plus de la moitié de toutes les manifestations de la période. On note donc le maintien de la ferme tendance à l'augmentation du nombre moyen de manifestants par manifestation. Bref, on manifeste peut être moins souvent, mais on le fait en plus grand nombre.



La courbe tracée par la compilation du nombre de manifestations de chacune des cinq années montre un début de période sous la moyenne. Les années 1982 et 1983, marquées par les négociations dans le secteur public, se situent légèrement au dessus de celle-ci. Elles comportent également leurs lots de grandes manifestations, comme nous le verrons un peu plus loin. Un faible nombre de manifestations est rapporté pour l'année 1984. Cette baisse de l'activité manifestante est toutefois freinée par des augmentations successives du nombre de manifestations en 1985 et 1986.

## Organisateurs et thèmes

### Principaux types d'organiseurs (Impliqués dans cinq manifestations ou plus)

**Tableau 15 : Nombre et pourcentage de manifestations organisées, par type d'organisateur, entre 1981 et 1986**

<b>TYPES D'ORGANISATEURS</b>	<b>NOMBRE DE MANIFESTATIONS ORGANISÉES, SUR 89</b>	<b>POURCENTAGE DE MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR TYPE D'ORGANISATION</b>
Organisations de type syndicales	31/89	35%
Promotion et défense des droits et libertés	7/89	8%
Défense d'usagers ou bénéficiaires	6/89	7%
Groupes féministes	5/89	6%
Associations étudiantes	5/89	6%
Groupes pacifistes	5/89	6%
Pas de données sur le type d'organisation	25/89	28%

Les organisations syndicales, CSN, FTQ et CEQ en tête, s'affirment de nouveau comme les plus grands organisateurs de manifestations. La proportion de manifestations organisées par les syndicats est légèrement à la baisse, mais elle se situe tout de même encore au dessus du tiers de toutes les manifestations organisées au Québec, entre 1981 et 1986. Outre les trois grandes centrales, seule la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et des infirmiers du Québec est impliquée dans l'organisation de plus d'une manifestation. Aucun autre type d'organisateur ne s'approche des organisations syndicales en ce qui a trait au nombre de manifestations organisées. Les cinq autres

grands types d'organiseurs, réunis, n'arrivent pas à égaler le total des manifestations organisées par les syndicats.

Ainsi, les groupes principalement voués à la promotion et à la défense des droits et libertés ont organisé près de quatre fois et demi moins de manifestations au cours de la période. Les sept manifestations, organisées par le Comité pour la défense des droits et libertés en Europe de l'Est, *Soladarnosc-Québec*,<sup>4</sup> ou encore par le Comité d'initiative urgente de solidarité, représentent moins de 10% des manifestations de la période.

Tout comme à la période précédente, les groupes voués à la défense d'usagers ou de bénéficiaires se montrent relativement actifs. Organisées par des groupes tels que le Regroupement autonome des jeunes (RAJ), le Comité provincial des malades et le Front commun des assistés sociaux, ces six manifestations correspondent à tout près de 7% de toutes les manifestations de la période.

Les groupes de défense et de revendications œuvrant à l'avancement de la place des femmes dans la société, que nous appelons groupes féministes par soucis de catégorisation, augmentent sensiblement leurs activités manifestantes. Elles doublent presque et se situent pour la période à 6%. Nous faisons ici référence à des groupes comme la Collective du mouvement contre le viol de Montréal et au Regroupement québécois des centres de viol.

Les Associations étudiantes, avec à leur tête l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres de l'UQAM,<sup>5</sup> maintiennent sensiblement la même activité

<sup>4</sup> Au moins une manifestation a été organisée par ce groupe, le 30 septembre 1982 au *Square Dominion*. Les manifestants réagissaient ainsi au bras de fer se déroulant en Pologne entre le syndicat *Soladarnosc* et les autorités polonaises. Concrètement, ils ont manifesté afin de réclamer la libération du leader charismatique de *Soladarnosc*, Lech Walesa, ainsi que celle de tous les travailleurs polonais. (Le Devoir, premier septembre 1982, p.1.) Nous ne savons malheureusement pas si la manifestation de 300 personnes du 28 décembre 1981, organisée pour protester contre l'imposition de la loi martiale en Pologne, est l'œuvre du même groupe. *Le Devoir* se contente en effet d'identifier l'organisateur comme étant « une association polonaise de Montréal ». (Le Devoir, 29 décembre 1981, p.3.)

<sup>5</sup> Cette organisation étudiante est la seule à avoir organisé plus d'une manifestation entre 1981 et 1986. Elle organisa deux manifestations qui réunirent près de 1500 personnes, afin de protester contre une hausse éventuelle des frais de scolarités. (Le Devoir, 22 octobre 1986, p.11 et 12, et Le Devoir, 23 octobre 1986, p.4.)

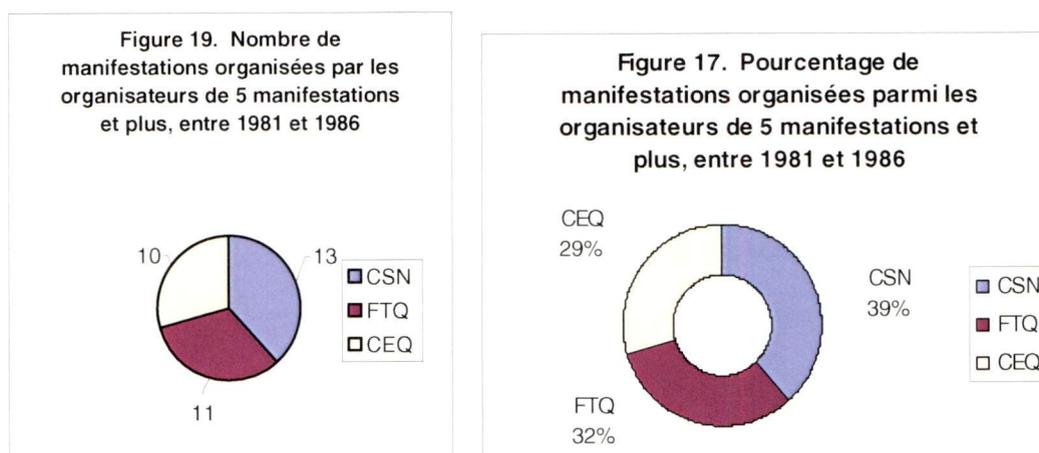
manifestante, en pourcentage, que celle observée au cours de la période précédente. Notons que toutes les manifestations étudiantes se déroulent en 1986, près d'un an après l'élection du gouvernement libéral de Robert Bourassa.

Les groupes pacifistes refont surfaces parmi les grands organisateurs de manifestations. Les groupes pacifistes des années soixante sont toutefois remplacés par de nouveaux, adaptés aux conflits de la période. Les groupes opposés à la guerre du Vietnam ont fait place à la Coalition de résistance à l'intervention américaine en Amérique ou encore au Front du peuple contre la violence raciste et fasciste. Ce groupe posait toutefois un problème de classement particulier. Devrait-on le traiter comme principalement pacifiste ou principalement anti-raciste, donc voué à la promotion et à la défense des droits et libertés? Nous avons choisi, avec l'incontournable arbitraire qu'un tel exercice de classement comporte, de traiter ce dernier comme étant un groupe à vocation principalement pacifiste. Ceci en raison de la place de la composante pacifiste dans les revendications exprimées lors de la seule manifestation organisée par ce groupe.<sup>6</sup> La part d'articles rapportant des manifestations où il est impossible d'identifier les organisateurs demeure élevée, à un peu moins de 30%. Notons que le nombre d'organisateur demeure pratiquement stable et s'établit à cinquante et un.

---

<sup>6</sup> *Le Devoir* rapporte, dans son édition du 23 avril 1986, à la page 3, que la manifestation visait à « ... protester contre le transit (à Montréal) d'uranium extrait de Namibie, un territoire occupé par le régime d'Afrique du Sud, destiné à la société d'État canadienne Eldorado Nucléaire ».

## Principaux organisateurs (Cinq manifestations ou plus)



On n'observe aucun changement dans l'identité des principaux organisateurs de manifestations. On constate aussi, pour la seconde fois, que le nombre de ces organisateurs est limité à trois. L'ordre dans lequel ils se présentent demeure inchangée : CSN, FTQ et CEQ. La collaboration entre les trois grandes centrales reste notable. Au minimum cinq manifestations ont été organisées conjointement par la CSN, la FTQ et la CEQ. Cette collaboration intersyndicale s'observe principalement au cours de la crise économique de 1982 et 1983. On recense deux de ces manifestations en 1982 et deux autres en 1983. Il est de plus possible d'ajouter à ce nombre deux autres manifestations. La première semble avoir été organisée par l'ensemble des syndicats comptant des membres dans le secteur public. En effet, *Le Devoir* du 22 avril 1985 précise que « Les manifestants sont membres de 19 centrales syndicales qui représentent les 360 000 syndiqués du secteur public ».<sup>7</sup> Dans l'autre cas, celui du premier mai 1986, *Le Devoir* indique que le « Comité régional intersyndical de Montréal » est l'organisateur de la manifestation qui vise à célébrer la fête internationale des travailleurs et à commémorer le centenaire des violentes grèves de Chicago, en 1886.<sup>8</sup>

La CSN conserve donc sa position de groupe ayant organisé le plus grand nombre de manifestations pour la troisième période consécutive. Seule ou avec d'autres, la CSN est

<sup>7</sup> *Le Devoir*, 22 avril 1985, p.2.

<sup>8</sup> *Le Devoir*, 2 mai 1986, p.3.

impliquée dans l'organisation de tout près de 40% des manifestations chez les grands organisateurs. Notons que la centrale est organisatrice unique de seulement quatre manifestations, les autres étant organisées avec d'autres groupes, principalement la FTQ et la CEQ.

La CSN est organisatrice de plusieurs très grandes manifestations entre 1981 et 1986. Ainsi, huit des treize manifestations organisées par la centrale ont rassemblé 5 000 personnes et plus. La plus grande de celles-ci attira environ 35 000 manifestants sur la colline parlementaire à la fin de janvier 1983. *Le Devoir* du lundi 31 janvier titrait en page deux : « Le Front commun proteste dans l'ordre et le calme. La manifestation attire 35,000 syndiqués déterminés à tenir tête au gouvernement ». <sup>9</sup> Organisée conjointement avec la FTQ et la CEQ, la manifestation se déroulant lors des négociations tendues dans le secteur public, visait à démontrer la force des syndicats au gouvernement en place à Québec : « ... se tournant vers l'immeuble (communément appelé bunker) où siège le conseil des ministres, le président de la CSN, M. Donacien Corriveau, a lancé : « Ti-Poil Lévesque, si t'entend pas, au moins regarde. » ». <sup>10</sup> Louis Fournier ajoute, au sujet de cette manifestation : « Dans une sorte de baroud d'honneur, le Front commun organise une bruyante manifestation devant l'Assemblée nationale [...] et invite ses membres à recourir au seul moyen de lutte qui leur reste, la grève illégale ». <sup>11</sup>

Non loin derrière la CSN, la FTQ se positionne comme deuxième grand organisateur de manifestations de la période. Seule ou avec d'autres, la centrale est instigatrice d'un peu moins du tiers des manifestations organisées par les grands organisateurs de la période. Notons que la très grande majorité des manifestations organisées par la FTQ l'ont été en collaboration avec d'autres groupes. En fait, une seule manifestation ne compte que la FTQ comme unique organisatrice. On constate aussi une forte proportion (sept sur onze) de très grandes manifestations. Comme pour la CSN et la CEQ, les années 1982 et 1983 sont les plus actives. En ces années de crise économique et budgétaire, les relations avec le gouvernement du Québec sont tendues :

<sup>9</sup> *Le Devoir*, 31 janvier 1983, p.2.

<sup>10</sup> *Le Devoir*, 31 janvier 1983, p.2.

<sup>11</sup> Louis Fournier, *Histoire de la FTQ...* p.184.

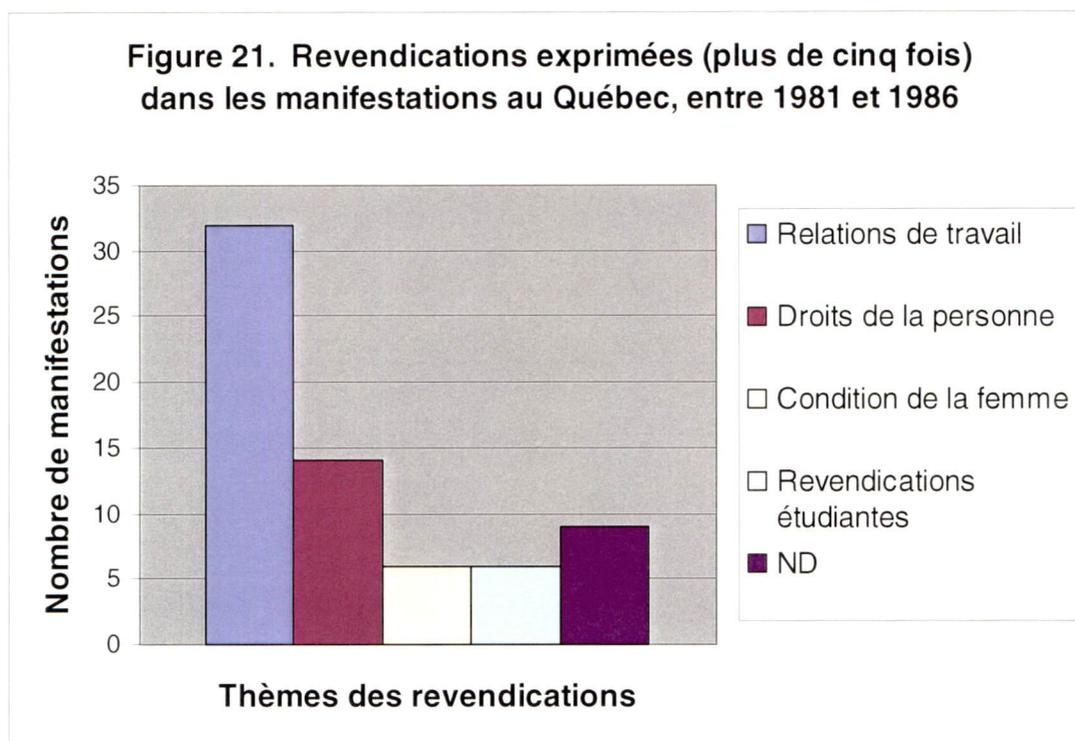
Le gouvernement Lévesque, assailli par la crise des finances publiques, lance une offensive en règle contre les syndicats. Le président du Conseil du Trésor [...] demande la réouverture de la convention collective. [...] En fait, le ministre offre de négocier les modalités d'une baisse des salaires de l'ordre de 521 millions de dollars. Sa proposition est assortie d'une menace de loi spéciale en cas de refus. [...] Le gouvernement recule et s'engage à respecter la convention jusqu'à son échéance, mais il dépose du même coup une législation spéciale (la Loi 70) qui apparaît comme un véritable coup de massue. Cette loi matraque [...] prévoit que Québec va récupérer en trois mois, entre janvier et mars 1983, le plus clair des augmentations de salaires consenties en 1982. [...] La Loi 70 suspend également l'exercice du droit de grève dans le secteur public et parapublic. La guerre est donc déclarée entre Québec et le nouveau Front commun CEQ-CSN-FTQ des employés de l'État, qui regroupe 210 000 membres. Le 1<sup>er</sup> janvier 1983, le gouvernement applique sa loi des « coupures » de salaires. Il décrète du même souffle, par une autre loi (Loi 105), la convention collective [...] qui impose un gel des salaires en 1983 et de faibles augmentations les années suivantes. [...] C'est la première grande défaite du mouvement syndical, en vingt ans, dans le secteur public.<sup>12</sup>

La CEQ est le dernier grand organisateur de la période. Les dix manifestations organisées par la CEQ représentent un peu moins de 30% des manifestations tenues à l'initiative des grands organisateurs de la période. La CEQ est l'unique organisatrice de deux manifestations, les huit autres ayant été organisées conjointement avec d'autres groupes, notamment la CSN et la FTQ. Comme pour la FTQ et la CSN, les années les plus actives correspondent à la période de crise de 1982-1983.

---

<sup>12</sup> Louis Fournier, *Histoire de la FTQ...* p.183-184.

## Principaux thèmes de la période



Une fois de plus, le thème le plus actif est celui des relations de travail. Ceci n'étonne guère, surtout si l'on considère la place prépondérante occupée par les syndicats sur la scène manifestante de la période. La figure 21 montre ainsi que des revendications en lien avec les relations de travail ont été exprimées plus de trente fois entre 1981 et 1986. En pourcentage, tel qu'indiqué à la figure 22, cela représente plus de 35% de toutes les manifestations de la période. Concrètement on voulait faire pression en vue des négociations dans le secteur public,<sup>13</sup> appuyer les grévistes de Marine Industrie,<sup>14</sup> ou encore soutenir les ex-employés du Manoir Richelieu.<sup>15</sup> Ces revendications ne sont associées à d'autres types de revendications qu'à une seule reprise, le 14 décembre 1986.<sup>16</sup>

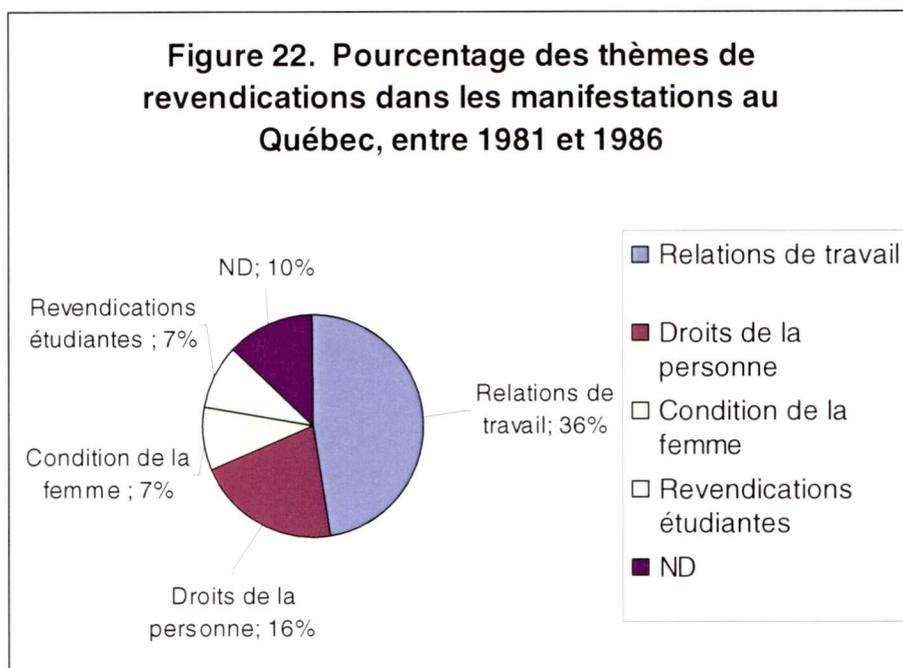
<sup>13</sup> Le Devoir, 5 octobre 1982, p.1.

<sup>14</sup> Le Devoir, 4 mars 1985, p.3.

<sup>15</sup> Le Devoir, 27 octobre 1986, p.1 et 8.

<sup>16</sup> La manifestation, organisée par la CSN, la FTQ et la CEQ, visait à protester contre l'ensemble des politiques du gouvernement de Robert Bourassa. Elle avait aussi comme cible l'abolition du régime de

Le deuxième thème de revendication le plus fréquemment exprimé dans les manifestations de la période est celui des droits de la personne. Ce type de revendication a été repéré dans près de quinze manifestations, pour un pourcentage d'environ 16%. Ainsi, le Comité d'initiative urgente de solidarité manifestait pour appuyer le peuple haïtien dans sa lutte contre le président Duvalier,<sup>17</sup> le Comité pour la défense des droits et libertés en Europe de l'Est manifestait son appui au syndicat interdit, Solidarité,<sup>18</sup> tandis que L'Union des pacifistes du Québec dénonçait le sort réservé aux pacifistes russes persécutés par le KGB.<sup>19</sup>



placement dans le secteur de la construction (projet de loi 119), la déréglementation, la politique linguistique (projets de lois 140 et 142), le « scandale » (entre guillemets dans le texte) des privatisations et enfin le piétinement des négociations dans les secteurs public et parapublic. (Le Devoir, 15 décembre 1986, p.1 et 8.)

<sup>17</sup> Le Devoir, 3 février 1986, p.1 et 8.

<sup>18</sup> Le Devoir, 14 décembre 1983, p.6.

<sup>19</sup> Le Devoir, 22 septembre 1982, p.2.

Il s'est tenu tout juste un peu plus de cinq manifestations ayant pour thème des questions reliées à la place des femmes dans la société. C'est donc environ 7% des manifestations de la période qui se sont tenues afin de souligner la Journée internationale de la femme,<sup>20</sup> ou encore pour protester contre la violence faite aux femmes, dans les rues, la nuit.<sup>21</sup> D'ailleurs, cette problématique a été soulevée dans trois manifestations, deux fois à Montréal et une fois à Chicoutimi.<sup>22</sup> Soulignons que la manifestation tenue le 8 mars 1985, en plus de se tenir lors de la journée internationale de la femme, visait aussi à protester contre la pornographie et la violence faite aux femmes ainsi qu'à dénoncer les conditions de vie des jeunes femmes bénéficiaires d'aide sociale, acculées à la prostitution :

Masquées et brandissant des pancartes blanches, « symbole de la place faite aux femmes dans l'histoire », elles ont manifesté [...] devant le Cinéma du carré St-Louis où sont présentés des films dits « érotiques ». À l'arrivée d'une voiture de police, les manifestantes, certaines enchaînées, ont transporté la manifestation un peu plus loin sur la rue St-Denis, encouragées par les passants qui entonnaient avec elles « la porno au poteau ».<sup>23</sup>

Les revendications étudiantes comptent elles aussi six manifestations pour la même période. Toutes ces manifestations, à l'exception de celle tenue le 28 février 1985,<sup>24</sup> ont eu lieu en 1986, après l'élection du Parti Libéral de Robert Bourassa. Les étudiants, réunis par des Associations étudiantes telles que l'AGÉUQAM et l'ANEQ, souhaitaient manifester contre les coupures budgétaires dans l'éducation et contre une hausse éventuelle des frais de scolarité.<sup>25</sup>

Nous avons constaté une timide résurgence des thèmes nationaliste et linguistique. La période compte deux manifestations de chaque type. Signalons la tenue d'une manifestation contre la loi 101, organisée par le mouvement *Quebec for All*, le 21 janvier

<sup>20</sup> La source rapporte trois manifestations tenues dans le cadre de la Journée internationale de la femme. (Le Devoir, 8 mars 1982, p.1 et 8. Le Devoir, 7 mars 1983, p.3. Le Devoir, 9 mars 1985, p.7)

<sup>21</sup> Le Devoir, 24 septembre 1983, p.14.

<sup>22</sup> Le Devoir, 19 septembre 1981, p.3. Le Devoir, 24 septembre 1983, p.14. Le Devoir, 6 juillet 1986, p.3.

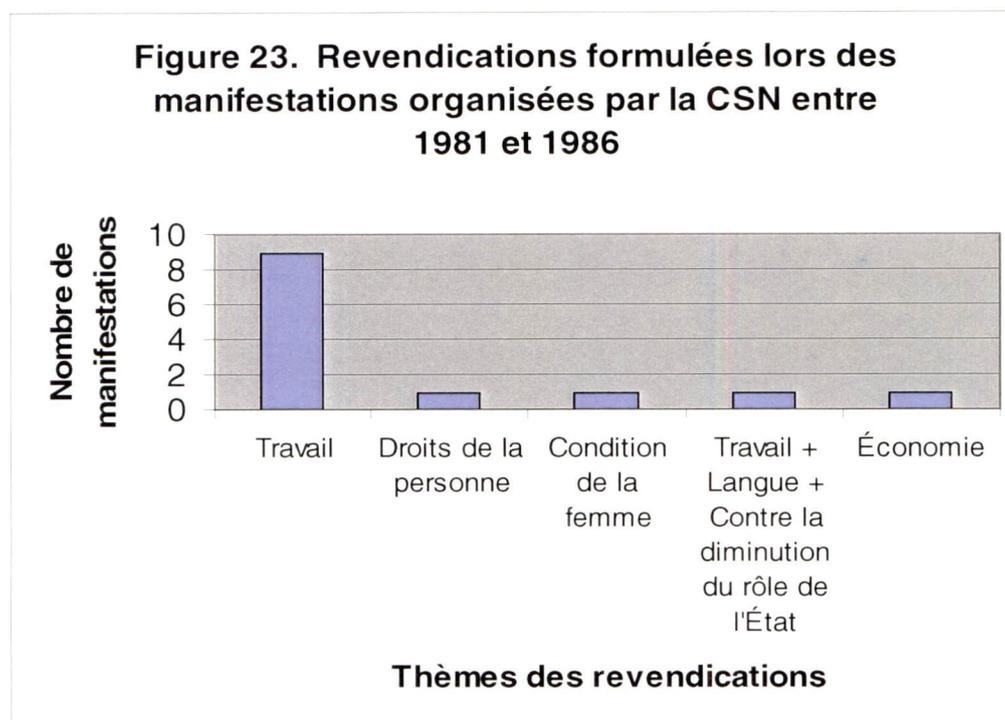
<sup>23</sup> Le Devoir, 9 mars 1985, p.7.

<sup>24</sup> Le Devoir, 1 mars 1985, p.4.

<sup>25</sup> Le Devoir, 1 mars 1985, p.4. Le Devoir, 25 avril 1986, p.2. Le Devoir, 22 octobre 1986, p.1 et 12. Le Devoir, 23 octobre 1986, p.4. Le Devoir, 21 novembre 1986, p.3.

1982.<sup>26</sup> Enfin, il a été impossible d'identifier les revendications dans près de dix manifestations.

### Associations entre les principaux organisateurs et les revendications



Le discours manifestant large de la centrale, constaté pour la période 1964-1972, s'est principalement concentré autour de la question des relations de travail entre 1981 et 1986. Deux axes de revendications reliées aux relations de travail apparaissent, mise à part celles exprimées lors des manifestations du premier mai. Tout d'abord, celui qui découle des rapports tendus entre les syndicats du secteur public et le gouvernement du Québec. C'est ainsi que cinq cent cinquante personnes ont manifesté devant la résidence privée de Robert Bourassa, le 29 septembre 1986, afin d'exiger une convention de travail

<sup>26</sup> Le Devoir, 22 janvier 1982, p.1.

négociée.<sup>27</sup> Ensuite, celui du support adressé à divers grévistes tels ceux de Télé-Métropole,<sup>28</sup> Marine Industrie<sup>29</sup> ou encore aux ex-employés du Manoir Richelieu.<sup>30</sup>

On se doit ici de signaler la manifestation du 14 décembre 1986. Cette manifestation, organisée par les trois grandes centrales syndicales, est la dernière grande manifestation de la période. C'est aussi la première grande manifestation<sup>31</sup> à dénoncer le désengagement du rôle de l'État entrepris par le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Elle marque aussi le retour du thème de la protection de la langue française, les trois centrales s'opposant aux projets d'assouplissement de la politique linguistique du gouvernement Bourassa. De plus, les tensions entre le gouvernement du Québec et la CSN étaient vives en raison de la mort de Gaston Harvey, un manifestant mort lors de son arrestation par la SQ le 25 octobre 1986.<sup>32</sup> Le président de la CSN, Gérald Larose, tint alors le gouvernement responsable de la répression exercée par le corps policier. Nous y reviendrons.<sup>33</sup> Aussi, la CSN, avec la FTQ et l'Alliance des professeurs de Montréal, a été organisatrice d'une manifestation dénonçant l'intervention des forces armées et l'imposition de la loi martiale en Pologne.<sup>34</sup> Elle organisa enfin, avec la CEQ, le SPIQ, le SPGQ, le SFPQ et d'autres « [...] groupes autonomes et [...] populaires de femmes [...] » non identifiés, une manifestation de près de 12 000 personnes qui avait pour but de souligner la Journée internationale de la femme de 1982.<sup>35</sup>

---

<sup>27</sup> Le Devoir, 30 septembre 1986, p.4.

<sup>28</sup> Le Devoir, 4 mars 1985, p.3.

<sup>29</sup> Le Devoir, 2 juin 1983, p.6.

<sup>30</sup> Le Devoir, 27 octobre 1986, p.1 et 8.

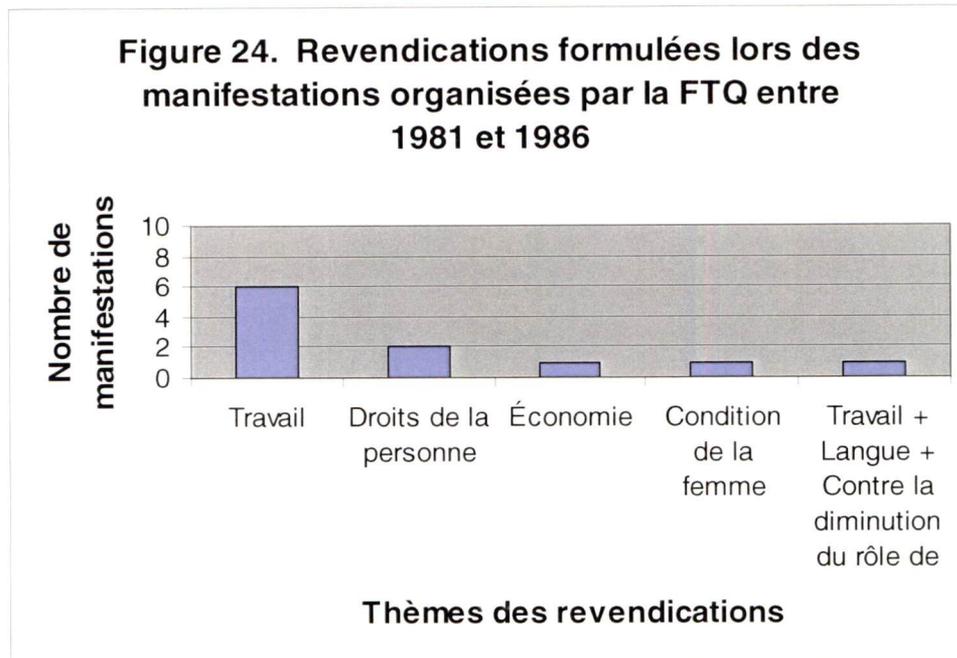
<sup>31</sup> 20 000 personnes se sont réunies à l'hôtel de ville de Montréal et se sont dirigées devant les bureaux du premier ministre, situés au siège social d'Hydro-Québec. (Le Devoir, 15 décembre 1986, p.1-8.)

<sup>32</sup> Le Devoir, 27 octobre 1986, p.1-8.

<sup>33</sup> Le Devoir, 15 décembre 1986, p.1-8.

<sup>34</sup> Le Devoir, 17 décembre 1981, p.3.

<sup>35</sup> Le Devoir, 8 mars 1982, p.1 et 8.

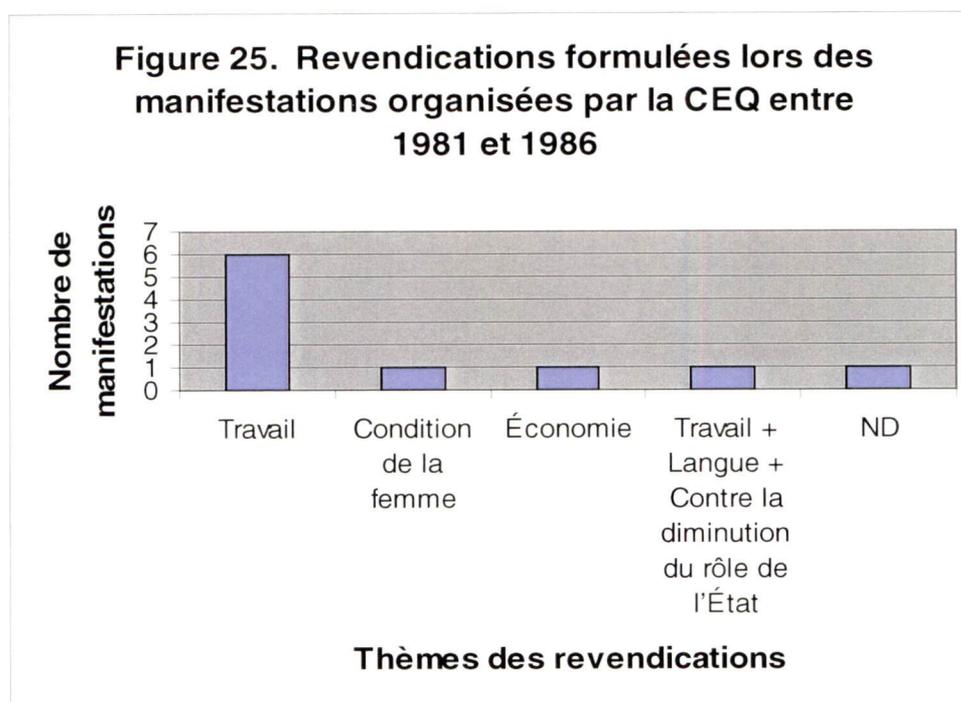


Comme à la CSN, les thèmes des revendications formulées lors des manifestations organisées par la centrale entre 1981 et 1986 portent en grande majorité sur la question des relations de travail. En effet, sur onze manifestations dont la centrale est organisatrice, de telles revendications ont été formulées à sept reprises. Quatre de ces manifestations ont été organisées avec la CSN et la CEQ et une autre uniquement avec la CSN.

Signalons ici la manifestation du 27 mai 1986, qui se démarque par l'ampleur des revendications formulées. Ainsi, la coalition de la FTQ-Construction et du Conseil provincial des métiers de la construction internationale a réuni 5 000 personnes afin de marquer la première journée d'une grève générale de quarante-huit heures à travers le Québec. Les manifestants demandaient aussi l'institution de tables de négociation par métier, spécialité ou occupation, l'obtention d'un préavis lors des licenciements et d'un pouvoir de surveillance sur les chantiers. Ils voulaient aussi obtenir une indemnité de présence en cas d'intempéries, la réduction de la semaine de travail, l'amélioration du fonds de pension et du fonds d'indemnisation en cas de faillite des entreprises et une hausse salariale de 5% pour la première année de contrat, assortie de deux augmentations

annuelles équivalentes au taux d'inflation, plus 2%. Enfin, une semaine de vacance additionnelle et la mise à la retraite à 55 ans.<sup>36</sup>

La manifestation comportant des revendications de nature économique, organisée conjointement avec la CSN et la CEQ, avait pour but de protester contre les politiques économiques des gouvernements fédéral et provincial. Étaient plus spécifiquement visés, les taux d'intérêt élevés, les fermetures d'usines, l'absence d'un fonds pour soutenir les travailleurs mis à pied et les coupures dans les services, surtout dans les hôpitaux et les écoles.<sup>37</sup> C'est d'ailleurs cette même année que la FTQ lance l'idée de créer un fonds de solidarité pour l'emploi et l'investissement.<sup>38</sup>



Du côté de la FTQ, sur les onze manifestations recensées, sept comportent des revendications liées aux relations de travail. Cinq de ces manifestations ont été organisées conjointement avec la CSN et la FTQ. Nous ne reviendrons donc pas sur ces

<sup>36</sup> Le Devoir, 28 mai 1986, p.1 et 4.

<sup>37</sup> Le Devoir, 5 avril 1982, p.2.

<sup>38</sup> Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme...* p.431.

manifestations dont nous venons tout juste de traiter. Aussi, les manifestations qui comportent des revendications économiques, liées à la place des femmes dans la société et une autre qui lie la langue, les relations de travail et l'opposition à la diminution du rôle de l'État, sont les mêmes que pour la CSN et la FTQ.

Seule, la FTQ organisa une manifestation afin de protester contre le gel des salaires imposé aux enseignants par le gouvernement du Québec lors de la crise des finances publiques.<sup>39</sup> L'autre manifestation comportant des revendications reliées aux relations de travail a été organisée de concert avec l'Association des enseignants protestants, l'Association provinciale des enseignants catholiques de langue anglaise, ainsi qu'avec la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et des infirmiers du Québec. Les 7 000 manifestants se sont réunis à Québec afin de dénoncer la lenteur des négociations avec le gouvernement en vue d'un contrat de travail.<sup>40</sup>

### **Violence et arrestations**

<b>TABLEAU 16. INVENTAIRE DE LA VIOLENCE DANS LES MANIFESTATIONS DE RUES AU QUÉBEC ENTRE 1981 ET 1986</b>	
Nombre de manifestations violentes	9/89
Pourcentage de manifestations violentes	10%
Nombre d'arrestations totales	34
Nombre moyen d'arrestations par manifestation	0.5

La période 1981-1986 est une période où la violence est relativement limitée, si on la compare à la période 1972-1980 et surtout à la période 1964-1986. Ainsi, le nombre de manifestations violentes, pour la période, se situe légèrement en dessous de dix. Le pourcentage de manifestations où des actes violents ont été signalés correspond à 10%, ce qui fait de la période 1981-1986 la deuxième plus active à ce chapitre. Par contre, le nombre d'arrestations rapportées est très faible. Enfin, le nombre moyen d'arrestations

<sup>39</sup> Le Devoir, 11 novembre 1982, p.1 et 2.

<sup>40</sup> Le Devoir, 28 avril 1986, p.2.

par manifestation se situe à une demi arrestation par manifestation, ce qui est le plus faible taux des trois périodes étudiées.

### Groupes associés à des manifestations violentes

AGÉUQAM	2
CSN	2
« Une Association polonaise de Montréal »	1
UPA	1
Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec	1
ND	2

Deux groupes partagent la tête du tableau 17. La CSN et l'AGÉUQAM ont été, chacune à deux reprises, identifiées comme organisatrices de manifestations violentes. Débutons tout d'abord l'analyse plus poussée du tableau 17 avec les manifestations organisées par l'Association Générale des Étudiants de l'Université du Québec à Montréal. La première manifestation violente organisée par l'AGÉUQAM s'est déroulée le 21 octobre 1986. Les quelque 1 000 manifestants étaient venus manifester contre une éventuelle hausse des frais de scolarité. La source rapporte l'intervention des forces policières, dont des membres du groupe tactique (escouade anti-émeute), qui ont forcé les piquets de grève érigés par les étudiants. La direction de l'université avait obtenu une injonction de la Cour supérieure de Montréal, qui ordonnait de cesser ces manifestations jugées illégales. Sept accusations pour avoir troublé la paix et une de méfait ont été portées contre des manifestants.<sup>41</sup> Des actes violents se sont aussi produits dans une manifestation tenue le lendemain. *Le Devoir* rapporte les événements de la manifestation du 22 octobre 1986 ainsi :

Selon le récit d'un témoin, la situation a dégénéré lorsqu'un policier, sans raison apparente, a commencé à malmener un étudiant [...]. Les agents ont alors escorté

<sup>41</sup> *Le Devoir*, 22 octobre 1986, p.1 et 12.

les protestataires, tout en les frappant, jusqu'à la sortie du métro, St-Denis et Maisonneuve.<sup>42</sup>

La CSN est impliquée dans deux manifestations accompagnées de violence. La première de ces manifestations s'est déroulée en marge d'un conflit de travail chez Marine Industrie, situé à Sorel. L'édition du 18 mai 1985 du *Devoir* titrait alors « Cinq grévistes arrêtés à Sorel ». <sup>43</sup> On pouvait également lire que :

[...] les policiers municipaux et ceux de la Sûreté du Québec étaient intervenus après que les manifestants eurent endommagé une clôture sur la propriété de Marine Industrie, causant des dommages évalués à environ 1,200\$. [...] Le président du syndicat des 1,050 employés en grève depuis plus de 10 mois, François Lamoureux, a dénoncé cette intervention policière [...]. « Des événements semblables ne font que provoquer les travailleurs et envenimer la situation », a déclaré M. Lamoureux [...]. Selon lui, quelques manifestants auraient été maltraités par les policiers et un photographe qui se trouvait sur les lieux aurait reçu un coup de matraque sur un bras.<sup>44</sup>

La deuxième manifestation violente organisée par la CSN connaîtra un dénouement autrement plus tragique que quelques milliers de dollars de dégâts et un coup de matraque sur le bras d'un photographe. En effet, la manifestation de soutien aux ex-employés du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, se solda par la mort d'un manifestant. Le manifestant, Gaston Harvey, serait décédé peu après son arrestation. On peut lire la réaction du président de la CSN, Gérald Larose, en première page de l'édition du 27 octobre 1986 : « J'accuse la Sûreté du Québec d'avoir tué Gaston Harvey », <sup>45</sup> a-t-il déclaré en conférence de presse. Par contre, la cause de la mort du manifestant sera contestée :

Le coroner Marc-André Boulianne, de la Malbaie, a cependant révélé que la victime [...] était morte par suffocation après avoir aspiré sa propre vomissure. Le coroner [...] a également établi un lien entre la mort de M. Harvey et sa consommation d'alcool, mais les autorités n'ont pas immédiatement divulgué le taux d'alcoolémie mesuré chez la victime au cours de l'autopsie. [...] M. Harvey était au nombre de la centaine de manifestants qui, samedi soir, ont défilé dans les rues de Pointe-au-Pic à l'appui des ex-employés du Manoir Richelieu. M. Harvey accompagnait sa femme, elle-même une ex-employée de cet hôtel de villégiature. Il est décédé peu de temps après avoir été appréhendé par la police. M. Larose a reproché à la SQ d'avoir attendu deux heures avant d'annoncer la mort de M. Harvey et de n'avoir

<sup>42</sup> Le Devoir, 23 octobre 1986, p.4.

<sup>43</sup> Le Devoir, 18 mai 1985, p.3.

<sup>44</sup> Le Devoir, 18 mai 1985, p.3.

<sup>45</sup> Le Devoir, 27 octobre 1986, p.1.

permis aux membres de la famille du défunt de voir le corps que quatre heures après son décès.<sup>46</sup>

Une Association polonaise de Montréal, identifiée comme telle dans la source, est organisatrice d'une manifestation avec violence. On peut lire, dans l'édition du *Devoir* du 29 décembre 1981, que :

Deux hommes d'origine polonaise ont été arrêtés hier soir à la suite d'une manifestation devant le consulat de la Pologne, à Montréal. Selon un porte-parole de la police de la Communauté urbaine de Montréal, les deux individus [...] auraient fracassé des fenêtres du consulat à coups de pied [...]. Au cours de la bousculade avec les policiers, un des hommes a fait une chute sur le trottoir, se blessant au front. Les forces de l'ordre ont dispersé les quelque 300 autres manifestants sans incidents [...].<sup>47</sup>

Une manifestation violente de faible intensité a été organisée par l'Union des producteurs agricoles du Québec au printemps 1982. *Le Devoir* du deux avril 1982 titrait : « 6,000 producteurs agricoles en colère marchent sur Québec ».<sup>48</sup> Tenue quelques mois avant les grandes manifestations qui allaient se dérouler sur la colline parlementaire, à l'occasion du conflit opposant le gouvernement et ses syndiqués, *Le Devoir* précise que la capitale « [...] a été le théâtre [...] de la plus importante manifestation à s'y tenir depuis plusieurs années... ».<sup>49</sup> Aussi, au sujet de la violence, on peut lire que :

La manifestation [...] a donné lieu à quelques moments de tensions quand les participants ont repoussé les barrières anti-émeutes, en renversant quelques-unes. Les policiers de la Sûreté du Québec qui surveillaient la scène ont dû se retrancher dans le hall de l'édifice de l'Assemblée nationale.<sup>50</sup>

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec est à l'origine d'une manifestation violente tenue le 16 décembre 1986. Cette manifestation se déroulait dans le cadre d'un débrayage de 24 heures. Deux manifestants ont subi des blessures légères lors d'une échauffourée. Un troisième a eu un malaise et a été conduit à l'hôpital.<sup>51</sup>

<sup>46</sup> *Le Devoir*, 27 octobre 1986, p.1.

<sup>47</sup> *Le Devoir*, 29 décembre 1981, p.3.

<sup>48</sup> *Le Devoir*, 2 avril 1982, p.2.

<sup>49</sup> *Le Devoir*, 2 avril 1982, p.2.

<sup>50</sup> *Le Devoir*, 2 avril 1982, p.2.

<sup>51</sup> *Le Devoir*, 17 décembre 1986, p.3.

Enfin, il est impossible d'identifier avec précision les organisateurs de deux manifestations violentes. La première de celles-ci visait à protester contre le gouvernement du Québec et la loi 111.<sup>52</sup> Au moins trois ministres ont été légèrement atteints par des pancartes et des coups de poing, tandis qu'un nombre indéterminé de voitures ont fait l'objet de vandalisme. Cette manifestation s'est déroulée lors des assises trimestrielles du conseil national du PQ.<sup>53</sup> La seconde manifestation pour laquelle il est impossible d'identifier un organisateur s'est tenue à la suite de la conquête, par le Club de hockey Canadien, de la coupe Stanley, en mai 1986. Nous y reviendrons.

### Liens entre revendications et violence

**Tableau 18 : Liens entre les revendications et la violence dans les manifestations au Québec entre 1981 et 1986**

THÈMES DES REVENDICATIONS	NOMBRE DE MANIFESTATIONS VIOLENTES, PAR THÈME DE REVENDICATIONS	POURCENTAGE DE MANIFESTATIONS VIOLENTES, PAR THÈME DE REVENDICATIONS
Étudiantes	2/6	33%
Économiques	1/4	25%
Relations de travail	4/35	11%
Droits de la personne	1/14	7%
ND	1/9	11%

Le thème de revendication qui, proportionnellement, est le plus souvent associé à la violence est celui des revendications étudiantes. En effet, des actes de violence ont été

<sup>52</sup> Le projet de loi, dont un article requiert une dérogation à la Charte canadienne des droits et libertés « [...] promet de mettre sur pied une commission parlementaire qui étudiera les questions de la tâche et de la sécurité d'emploi qui sont au coeur du conflit. Cette loi vise également à mettre fin à la grève dans l'enseignement. Elle prévoit des mesures draconiennes pour ceux qui ne respecteront pas la loi. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) recommande à ses membres d'y désobéir ». (Trottier, Manon et Morin-Desrosiers, Ève. (Page consultée le 16 décembre 2003). [Bilan de siècle]. Adresse URL : <http://www.bilan.usherbrooke.ca/bilan.html/>)

<sup>53</sup> Le Devoir, 7 mars 1983, p.1 et 12.

rapportés dans le tiers des six manifestations étudiantes de la période. Ces deux manifestations, dont nous avons fait mention un peu plus tôt, ont été organisées par l'AGÉUQAM.

Le deuxième thème, en proportion, le plus fréquemment associé à des actes de violences, est celui des revendications économiques. La manifestation, organisée par l'UPA, dont nous avons traité à la précédente section, visait à exiger un adoucissement de la réglementation en matière d'environnement et une aide financière du gouvernement. De plus, les manifestants réclamaient des amendements à la loi du crédit agricole et à la loi sur les producteurs agricoles.<sup>54</sup>

Tout juste un peu plus de 10% des manifestations ayant des revendications liées aux relations de travail ont donné lieu à des actes de violence. Deux de celles-ci ont été organisées par la CSN, comme nous l'avons évoqué un peu plus haut. Une autre, tenue en mars 1983, visait à protester contre la loi 111.<sup>55</sup> Enfin, la dernière manifestation violente associée à des revendications liées aux relations de travail est la manifestation du 16 décembre 1986, organisée par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.<sup>56</sup>

Les manifestations en faveur des droits de la personne ont donné lieu à des événements violents à une reprise. Ceci correspond à sept pourcent de ces quatorze manifestations. Il est ici question de la manifestation du 28 décembre 1981, tenue devant le consulat polonais à Montréal. Des fenêtres ont été fracassées à coups de pied lors de la manifestation, qui visait à protester contre l'intervention des forces armées et l'imposition de la loi martiale en Pologne. L'article signale deux arrestations.<sup>57</sup>

Enfin, signalons des actes violents dans une manifestation ne comportait aucune revendication spécifique. Cette manifestation violente, que nous avons traitée comme

---

<sup>54</sup> Le Devoir, 2 avril 1982, p.2.

<sup>55</sup> Le Devoir, 7 mars 1983, p.1 et 12

<sup>56</sup> Le Devoir, 17 décembre 1986, p.3

<sup>57</sup> Le Devoir, 29 décembre 1981, p.3.

une émeute, s'est déroulée tout juste après la conquête de la coupe Stanley par le Club de hockey Canadien :

La victoire des Canadiens, en finale de la coupe Stanley, a semé un vent de folie samedi soir dans les rues de la métropole, prenant par surprise les forces de police qui « n'avaient pas prévu » un tel déchaînement. [...] Entre 5,000 et 10,000 Montréalais, grisés par l'alcool et la victoire, ont envahi la rue Sainte-Catherine pour célébrer la 23<sup>e</sup> conquête de la coupe Stanley. Si des milliers d'entre eux se sont contentés de brandir leurs chandails bleu-blanc-rouge et de remonter la rue Sainte-Catherine en chantant « Les Canadiens sont là », quelques dizaines d'autres ont allumés des feux de joie, brisés des vitrines et commis des actes de vandalisme. Une vingtaine de magasins ont été dévalisés et une quinzaine de véhicules ont été endommagés. Des commerçants du secteur ont estimé les pertes à plus d'un million de dollars.<sup>58</sup>

### **Les lieux manifestants**

Parcs et rues	36
Lieux des pouvoirs	18

On observe, entre 1981 et 1986, une domination des parcs, rues et lieux de pouvoirs, comme endroits de prédilection des manifestations. Les parcs et les rues sont les endroits de manifestation les plus souvent cités par la source. Les lieux de pouvoirs, tels que les hôtels de ville et l'Assemblée nationale, constituent le seul autre type de lieu à avoir été visité à plus de cinq reprises lors de ces six années.

Parlement provincial (Assemblée nationale)	12
Devant l'édifice d'Hydro-Québec (Bureau du premier ministre du Québec à Montréal)	5

<sup>58</sup> Le Devoir, 26 mai 1986, p.8.

L'endroit le plus fréquemment visité par les manifestations est l'Assemblée nationale. Douze manifestations s'y sont déroulées entre 1981 et 1986. À l'image de la forte activité manifestante générée par les organisations syndicales au cours de la période, la majorité des manifestations qui se sont déroulées aux abords du Parlement ont été organisées par des organisations syndicales. Ainsi, c'est huit manifestations sur douze qui s'y sont tenues à l'initiative des mouvements syndicaux tels que la CSN, la FTQ, la CEQ et l'UPA. C'est cet endroit que le Front commun syndical-CSN-CEQ-FTQ et syndicats indépendants a choisi afin de manifester son opposition à la gestion de la crise des finances publiques par le gouvernement du Québec.<sup>59</sup> Au sujet de la géographie de cette manifestation, *Le Devoir* écrivait ceci, sous la plume de Gilles Lesage :

Dès la fin de l'avant-midi, alors que les militants arrivaient en train, en autobus, en auto, les rues voisines du Parlement étaient fermées à toute circulation, et la colline parlementaire, vide de ses occupants habituels, transformée en forteresse. Pendant que les membres des trois centrales et ceux des syndicats « indépendants » (infirmières, professionnels, fonctionnaires, étudiants, etc.) se rassemblaient à quatre endroits déterminés, plusieurs dizaines de policiers s'installaient au rez-de-chaussée et au sous-sol de l'Assemblée nationale. Là, à l'abri des regards indiscrets, il y avait l'arsenal des grands jours : matériel anti-émeute, infirmerie, centre d'identité judiciaire. Mais ni le matériel ni l'escouade tactique n'ont été requis. Pendant que des hélicoptères – autant de la police que loués par des médias – survolaient la ville, les cortèges ordonnés et même joyeux, stimulés par des « jingles » humoristiques et des cris de ralliements, se mettaient en branle avec une demi-heure de retard. Celui de la CEQ, parti des Plaines d'Abraham, s'est pointé le premier devant le Parlement, où il a attendu quelque peu que les autres groupes arrivent de la basse-ville. La température était douce, l'atmosphère à la sereine détermination, la musique entraînante, on se serait presque cru au Carnaval de Québec, en beaucoup mieux.<sup>60</sup>

Le seul autre endroit visité à plus de cinq reprises par des manifestants, est le bureau du premier ministre, René Lévesque, situé dans l'édifice d'Hydro-Québec à Montréal. Notons qu'à une occasion, les manifestants visaient plutôt la société d'État. *Le Devoir* décrit ainsi la manifestation écologiste du cinq juillet 1982 :

Malgré leurs slogans énergiques et leurs accoutrements bizarres, les « Mutants Unifiés » ont à peine réussi à attirer l'attention des passants, hier midi, devant le siège social d'Hydro-Québec, alors qu'ils manifestaient contre le démarrage prochain de la centrale nucléaire Gentilly II. Avec leur peau, leurs protubérances

<sup>59</sup> *Le Devoir*, 31 janvier 1983, p.2.

<sup>60</sup> *Le Devoir*, 31 janvier 1983, p.2.

grotesques et leur pilosité anormale, ce groupe de sept anglophones voulait illustrer les effets possibles de la radiation sur l'être humain [...].<sup>61</sup>

Le fait que ces deux lieux manifestants, qui sont des lieux hautement représentatifs du pouvoir, soient les seuls à avoir été visités à plus de cinq reprises, illustre à nouveau l'importance de la mobilisation manifestante, notamment syndicale, à l'encontre des deux gouvernements en place au Québec entre 1981 et 1986. Ce n'est pas que les autres lieux, rues, parcs ou consulats aient été soudainement délaissés, mais bien qu'une concentration près des lieux symboles de pouvoirs s'est effectuée.

Enfin, signalons que dix manifestations ont eu lieu dans diverses rues de Montréal : quatre au parc Lafontaine, quatre au consulat polonais et quatre aussi au consulat soviétique à Montréal. Le blocage de route, type de manifestation spectaculaire, est signalé à une reprise. Il s'agit du blocus de la route 117, près de Maniwaki, qui visait à protester contre le déménagement de Maniwaki à Mont-Laurier d'une usine de panneaux de bois.<sup>62</sup> Il est probable que l'intervention de la Sûreté du Québec et le caractère radical de ce type de manifestation aient attiré l'attention des médias

Il est apparu, au cours de ce chapitre, que les manifestations se sont fait moins nombreuses durant la période 1981-1986. Bien que moins nombreuses, elles ont réuni un nombre de manifestants élevé. Les syndicats ont coordonné leur lutte contre des gouvernements qui « attaquaient » les acquis des employés du secteur public, plus particulièrement au moment de la crise des finances de 1982-1983, ainsi qu'après l'entrée en fonction du gouvernement libéral de Robert Bourassa. Il n'est alors pas étonnant de constater que le thème des relations de travail tient à nouveau le haut du pavé au chapitre des thèmes des manifestations. La violence, pour sa part, s'est faite discrète, bien que quelques manifestations aient généré une somme de violence considérable, comme cette manifestation qui s'est soldée par la mort d'un manifestant à Pointe-au-Pic, dans la région

---

<sup>61</sup> Le Devoir, 6 juillet 1982, p.5.

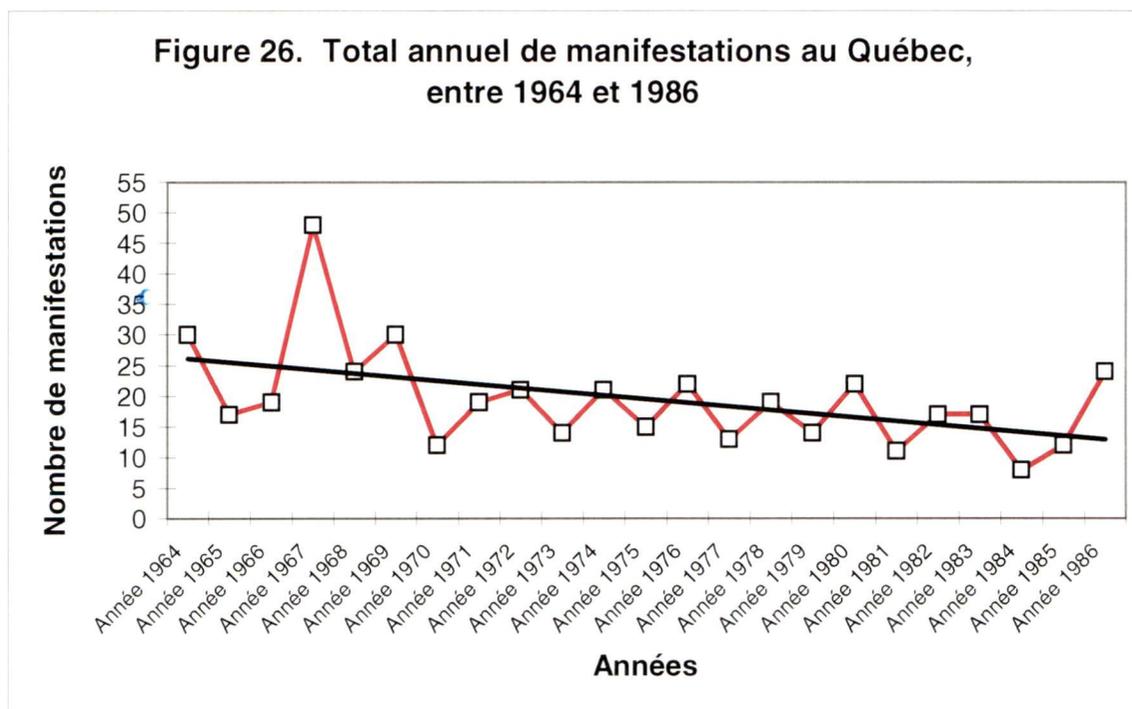
<sup>62</sup> Le Devoir, premier mai 1984, pages 1 et 10.

de Charlevoix. On observe, enfin, l'importance des manifestations contre les gouvernements Lévesque et Bourassa à travers la géographie des manifestations ; les deux principaux lieux de pouvoirs de l'État québécois, le Parlement et le bureau du premier ministre, attirant vers eux une importante quantité de manifestations.

## Conclusion

Voici venu le moment de dresser un bilan pour les trois périodes que nous avons couvertes. Nous avons accumulé une somme d'information considérable sur un phénomène jusque-là très peu étudié, ce qui constituait notre objectif premier. Les résultats ainsi obtenus nous permettent de répondre aux cinq sous hypothèses que nous avons formulées. Afin d'y répondre avec le plus de précision possible, nous avons dressé des bilans annuels se rapportant à chacune de ces sous hypothèses. Nous avons ainsi illustré l'évolution de chacune des variables ayant fait l'objet de sous hypothèses. Nous avons été en mesure de qualifier, par période, l'activité manifestante de ces variables de « faible », « moyenne » ou « forte », tout en apportant des nuances lorsque nécessaire.

**Sous hypothèse 1 :** Le nombre de manifestations décroît constamment, mais les manifestations sont en contrepartie plus grosses.

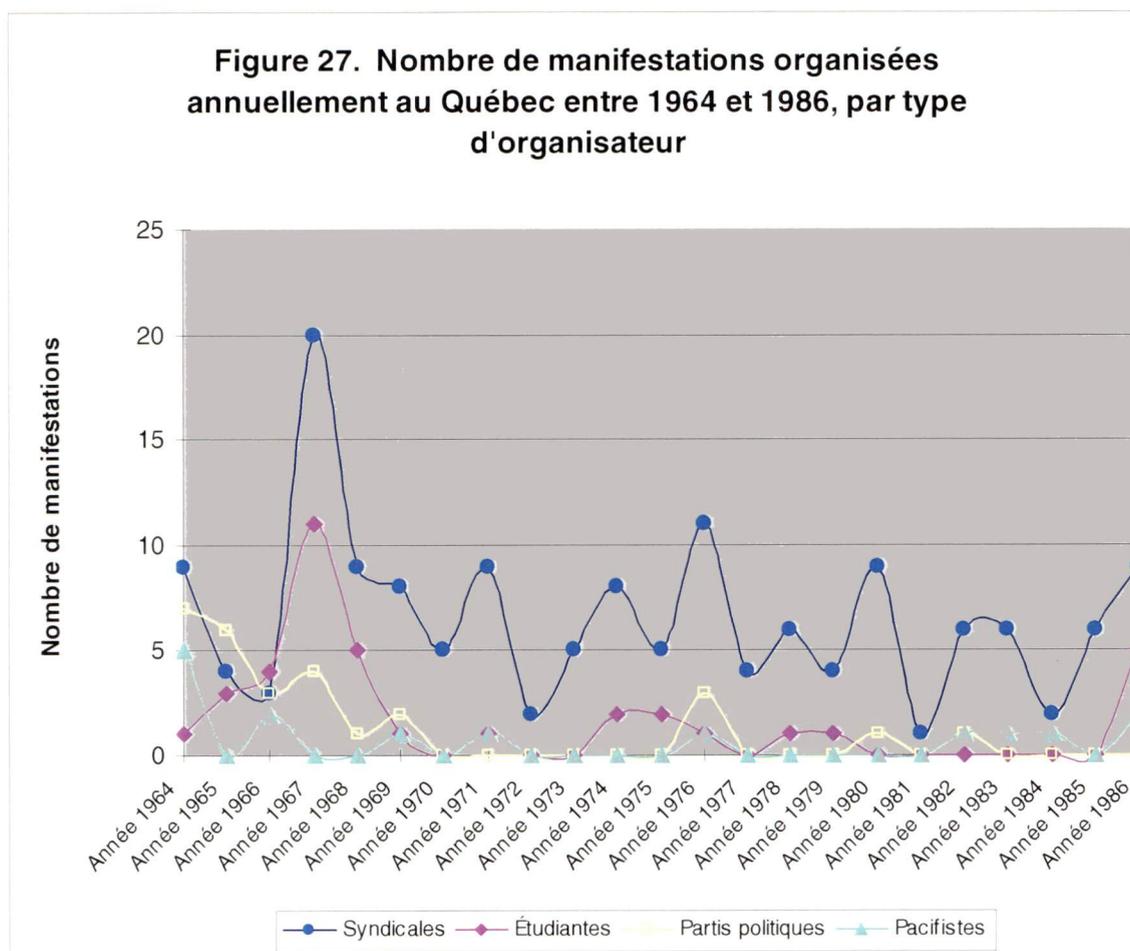


La figure ci-dessus indique, pour chaque année couverte par notre étude, le nombre de manifestations à s'être tenu. Déjà, pour l'année 1964, on constate qu'il s'est tenu un nombre important de manifestations. De plus, cette année est marquante en raison de l'importante manifestation du « samedi de la matraque ». Elle constitue un moment fort, non seulement pour la période, mais pour les vingt-deux années que couvre notre étude. Les deux années suivantes marquent une accalmie qui sera interrompue par un nombre important de manifestations en 1967. On constate d'ailleurs rapidement que les années 1967, 1968 et 1969 ont été les années où les manifestations se sont fait les plus nombreuses. L'autre grande manifestation marquante est celle qui s'est déroulée le 24 juin 1968 et qui fut baptisée « lundi de la matraque ». L'année 1970 marque une importante baisse du nombre de manifestations. Cette situation est sans aucun doute attribuable à la Crise d'octobre 1970. On ne signale aucune manifestation en octobre et en novembre 1970, et une seule en décembre. La Crise ne génère ses premières manifestations qu'en 1971. Le nombre de manifestations augmente sensiblement en 1971, mais jamais il ne s'approchera des années 1964, 1967 et 1969. On signale un décès, au moment d'une manifestation tenue lors de la grève au quotidien *La Presse*. Une très légère augmentation est observable pour 1972. On manifeste donc beaucoup entre 1964 et 1972, où l'on compte pas moins de deux cent vingt manifestations, mais les manifestations sont en moyenne beaucoup plus petites que pour les deux périodes subséquentes. Bref, on constate un « très fort » nombre de manifestations, mais un nombre inférieur de manifestants, en comparaison des deux périodes subséquentes.

Par la suite, le nombre de manifestations oscille constamment entre quinze et vingt-deux manifestations par année, jusqu'en 1984, année où il s'est tenu le moins de manifestations. Les plus grandes manifestations de la période 1973-1980 sont organisées par au moins une des trois grandes centrales syndicales. On remarque une collaboration très étroite de ces dernières dans l'organisation de manifestations. Bien que le nombre de manifestations soit plus modeste que pour les années 1964-1972, le total de manifestants est plus élevé. Nous attribuons donc le qualificatif « moyen » pour le nombre de manifestations et aussi « moyen », presque « fort », pour le nombre de manifestants.

Les négociations de travail dans le secteur public, en 1982-1983, ont généré un nombre limité de manifestations, mais ces manifestations sont parmi les plus grandes que le Québec ait connu entre 1964 et 1986. L'année 1985 amorce un léger redressement, mais demeure tout de même sous la barre des quinze manifestations. Une importante augmentation du nombre de manifestations se produit en 1986. L'arrivée au pouvoir de Robert Bourassa, à la fin de 1985, apparaît avoir agi comme élément mobilisateur. Le nombre de manifestations est « faible », alors que le nombre de manifestants est « fort ».

**Sous hypothèse 2 :** L'activité manifestante des syndicats demeure forte, tandis que celle des partis politiques et des associations étudiantes décline.



Les organisations syndicales débutent en force mais le nombre de manifestations organisées diminue de plus de moitié les deux années suivantes, avant de remonter fortement en 1967. La présence des organisations syndicales sur la scène manifestante diminue par la suite, mais demeure tout de même forte pour les années 1968 et 1969. On constate un nombre relativement élevé de manifestations organisées par les syndicats en 1970. Les syndicats ont organisé un total de cinq manifestations dans la première moitié de 1970, mais le rythme est brisé par la Crise d'octobre. Aucune manifestation syndicale ne se déroule dans les cinq derniers mois de 1970. Le rythme d'avant la Crise est immédiatement rétabli en 1971. En 1972, un nombre substantiel d'articles portant sur des manifestations organisées afin de réclamer la libération des chefs syndicaux n'indiquent pas qui en sont les organisateurs. La période 1964-1972 est donc marquée par une « forte » activité syndicale sur la scène manifestante.

La période 1973-1980 débute par une activité syndicale « moyenne », en comparaison de la période 1964-1972. Par contre, l'activité générée par ces groupes surpasse de beaucoup celle des autres types d'organisations. On constate de plus que les grandes organisations syndicales, la CSN, la FTQ et la CEQ, coopèrent de façon régulière à l'organisation de manifestations. La plus forte activité syndicale de la période est constatée en 1976. Cette année est d'ailleurs marquée par de difficiles négociations dans le secteur public. Les années 1973-1980 ont donc généré une « forte » activité manifestante des syndicats, légèrement inférieure à la période précédente.

Les années 1981 à 1986 sont à nouveau dominées par l'activité générée par les grands syndicats. On ne remarque toutefois qu'une seule manifestation syndicale en 1981. On remarque aussi un faible nombre de manifestations syndicales en 1984. L'approche de négociations dans le secteur publique et l'appréhension de devoir négocier avec un premier ministre identifié hostile stimule l'organisation de manifestations en 1985 et plus particulièrement en 1986. C'est un petit « fort » que nous attribuons à l'activité manifestante des syndicats pour la période 1981-1986.

Les manifestations organisées par des associations étudiantes atteignent elles aussi un sommet en 1967. Le nombre de manifestations organisées par ces associations subit par la suite une baisse marquée. On en compte en effet uniquement une en 1969 et une autre en 1971. Le total de manifestations de la période est donc « fort », mais on note qu'elles ont presque exclusivement lieu en 1966 et 1967.

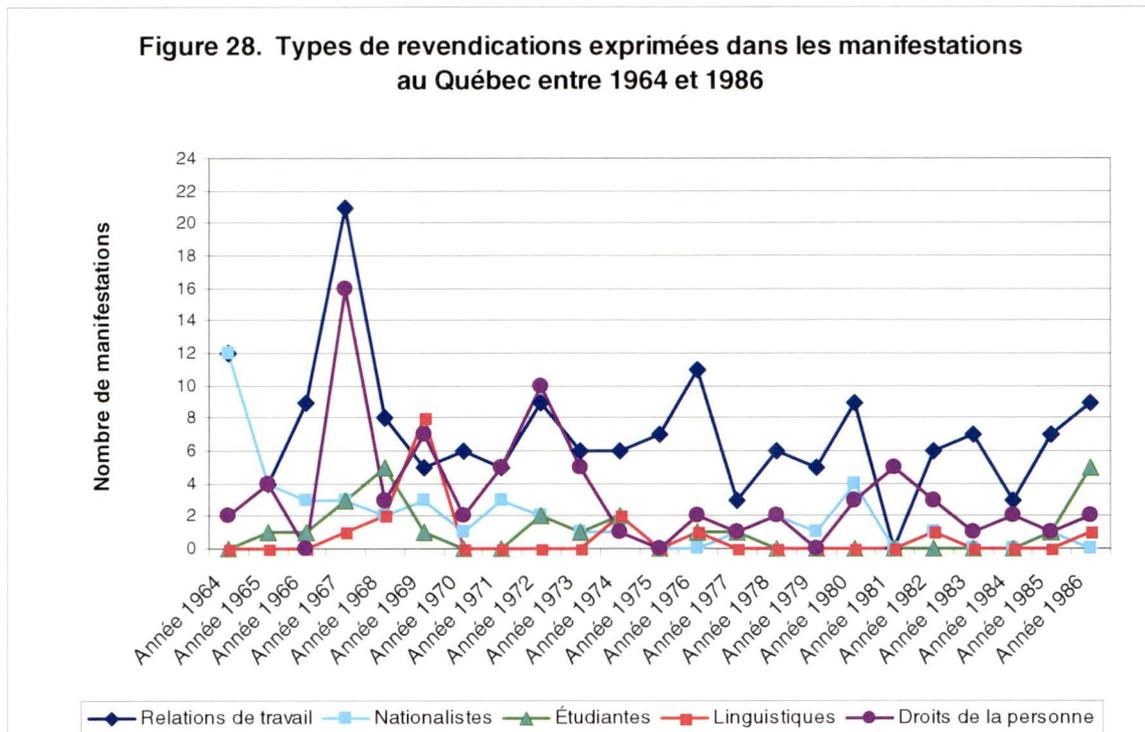
L'activité manifestante générée par les organisations étudiantes est à la baisse entre 1973 et 1980. On ne signale aucune manifestation étudiante en 1972 et en 1973. Celles-ci conservent toutefois, de justesse, le titre de grand organisateur de la période, avec une activité « moyenne », presque « faible ». Les années les plus chargées sont 1974 et 1975. La totalité des cinq manifestations étudiantes de la période 1981- 1986 se sont déroulées en 1986. En raison de la concentration des manifestations étudiantes en 1986, nous qualifions l'activité manifestante générée par ces groupes de « faible ».

Les partis politiques, principalement le RIN, débutent eux aussi la première période en force. Par contre on observe une baisse graduelle jusqu'en 1967, dernière année d'existence du RIN. Le remplacement du RIN par le Parti Québécois, dirigé par un chef qui a publiquement exprimé sa méfiance envers les manifestations, se fait fortement sentir en 1968. Le nombre de manifestations organisées par les partis politiques est faible pour les années 1968-1969. Elles deviennent exceptionnelles à partir de 1970. On conclut donc que leur nombre a été « plutôt fort » pour la période 1964-1972, « faible » de 1973 à 1980 et « très faible » de 1981 à 1986. On remarque un léger soubresaut pour l'année 1976.

Les groupes pacifistes font assez fortement sentir leur présence dès 1964. La cadence n'est toutefois pas maintenue pour les années subséquentes. Les manifestations organisées par ces groupes et groupuscules sont donc essentiellement concentrées au tout début de la période. On conclut ici que l'activité manifestante générée par ceux-ci a été « moyenne » entre 1964 et 1972. Pour la période 1973-1980, on remarque que ces groupes sont pratiquement absents de la scène manifestante. L'activité générée par le

Conseil québécois de la paix, seul groupe pacifiste à avoir manifesté lors de cette période, est donc considérée comme « très très faible ». La situation change quelque peu entre 1981 et 1986. On note une timide reprise des manifestations organisées par des groupes pacifistes de 1982 à 1984. On dénombre deux manifestations organisées par des groupes pacifistes en 1986, ce qui porte le total à cinq pour la période 1981-1986. On considère donc que l'activité manifestante générée par ces groupes a été « moyenne », de justesse.

**Sous hypothèse 3 :** Les revendications syndicales sont fortes au cours des trois périodes. Le thème nationaliste disparaît pratiquement de la rue. La langue fait de même, tandis que les droits de la personne déclinent puis effectuent un timide retour sur la place publique.



Le thème des relations de travail est dominant dans les manifestations, particulièrement après 1974. Plus de dix manifestations reliées aux relations de travail sont signalées dès

1964. Le nombre de ces manifestations est toutefois réduit de plus de la moitié pour 1965. On note une légère augmentation du nombre de manifestations qui comportaient des revendications associées aux relations de travail en 1966. L'année 1967 est celle qui compte le plus grand nombre de manifestations où les manifestants ont exprimé des revendications liées au thème des relations de travail. Des revendications liées aux relations de travail ont été exprimées dans un peu moins de dix manifestations en 1968. Le nombre de manifestations où des revendications liées aux relations de travail ont été exprimées est pratiquement stable entre 1969 et 1971. La Crise d'octobre et la loi des mesures de guerres viennent limiter le nombre de manifestations liées aux relations de travail. L'année 1970 s'annonçait pourtant plutôt chargée, la première moitié de 1970 ayant généré cinq de ces six manifestations. L'année 1972 est marquée par une hausse des manifestations où des revendications liées aux relations de travail ont été exprimées. On conclut ainsi que le thème des relations de travail a été « très fort » entre 1964 et 1972.

Le thème des relations de travail établit sa domination au cours de la période 1973-1980. L'année 1973 compte six manifestations liées aux relations de travail, soit une de plus que les manifestations où des revendications liées aux droits de la personne ont été exprimées. La fin de l'emprisonnement des chefs syndicaux est au cœur des revendications de trois manifestations cette même année. Le nombre de manifestations dans lesquelles des revendications liées au thème des relations de travail ont été identifiées demeure stable jusqu'en 1976, où l'on observe une légère augmentation attribuable aux négociations dans le secteur public. Le nombre de manifestations où de telles revendications ont été exprimées diminue sensiblement en 1977. Le thème des relations de travail est tout de même celui qui a été le plus exprimé cette année-là. Le nombre de ces manifestations redescend aux alentours de cinq entre 1978 et 1979. La dernière année de la deuxième période compte près de dix manifestations dans lesquelles ont été exprimées des revendications en lien avec les relations de travail. Le thème des relations de travail a ainsi été « fort », entre 1973 et 1980.

La période débute par la seule année où l'on ne signale aucune manifestation où des revendications en liens avec les relations de travail ont été exprimées. La situation est

quelque peu différente pour les années 1982 et 1983. On compte un peu plus de cinq manifestations pour chacune de ces deux années, qui correspondent au conflit entre les syndicats de la fonction publique et parapublique avec le gouvernement du Québec. Le nombre de manifestations tenues descend à trois pour 1984. Il remonte toutefois en 1985 et 1986, où le nombre de ces manifestations s'établit à un peu moins de dix. L'arrivée au pouvoir de Robert Bourassa semble avoir incité les grandes centrales syndicales à manifester. Ce type de revendication a tout de même été « plutôt fort » pour la période.

Un grand nombre de manifestations où des revendications nationalistes ont été exprimées est observé en 1964. Le nombre de manifestations nationalistes tenues en 1965 demeure relativement important, bien qu'il soit passé de douze à quatre. Le nombre de manifestations dans lesquelles des revendications nationalistes ont été exprimées passe à trois en 1966. Le nombre de manifestation où des revendications nationalistes ont été observés demeure stable en 1967. On observe une légère diminution du nombre de ce type de revendication en 1968. Les manifestations nationalistes demeurent présentes en 1969, mais la disparition du RIN affecte l'ampleur des manifestations strictement nationalistes. On note la tenue d'une manifestation nationaliste en 1970. La source signale trois manifestations nationalistes en 1971 et deux en 1972. À la lumière de ces résultats, nous qualifions de « fort » le nombre de manifestations dans lesquelles des revendications nationalistes ont été exprimées.

On compte une manifestation nationaliste pour chacune des années 1973 et 1974. On doit attendre 1977 pour qu'une manifestation au thème nationaliste se déroule au Québec. Deux manifestations nationalistes sont observées en 1978. Une seule manifestation nationaliste est observée en 1979, mais on en compte quatre l'année du référendum sur la souveraineté-association. Par contre, toutes ces manifestations se sont déroulées après le référendum. De plus, trois d'entre elles visaient à souligner le dixième anniversaire de la Crise d'octobre. On considère donc que le nombre de manifestations où des revendications liées au nationalisme québécois ont été rapportées a été « moyen », entre 1973 et 1980. Ce nombre a été « très très faible » pour la période suivante. On ne signale ainsi qu'une seule manifestation nationaliste entre 1981 et 1986.

La première manifestation où des revendications étudiantes ont été repérées s'est déroulée en 1965. On note une autre manifestation à revendications étudiantes en 1966. Le nombre de ces manifestations étudiantes passe à trois en 1967. L'année où le thème des revendications étudiantes a été le plus actif est 1968, avec cinq manifestations. Une seule manifestation comportant des revendications étudiantes s'est déroulée en 1969. La source ne rapporte aucune de ces manifestations en 1970 et 1971. On doit attendre 1972 pour trouver deux manifestations où de telles revendications ont été exprimées. L'activité du thème des revendications étudiantes est donc, pour la période, « plutôt moyenne ».

La période 1973-1980 marque une baisse de l'expression du thème des revendications étudiantes. Ce thème a été invoqué à une reprise en 1973. L'année 1974 est celle où l'on compte le plus grand nombre de manifestations aux revendications étudiantes. Toutefois, ce nombre est limité à deux. Nous n'avons observé aucune manifestation où des revendications étudiantes ont été formulées en 1975, une seule en 1976 puis une autre en 1977. Ce type de revendication n'a été exprimé dans aucune manifestation entre 1978 et 1980. Le thème des revendications étudiantes a donc été « faible », presque moyen, entre 1973 et 1980. Le thème des revendications étudiantes a été exprimé à six reprises dans la période 1981-1986. Une de ces manifestations s'est déroulée en 1985, les cinq autres manifestations ont eu lieu en 1986. Le thème est donc « moyen », presque faible, pour la période.

Des revendications linguistiques sont exprimées pour la première fois en 1967. Deux manifestations linguistiques sont signalées en 1968. L'année des manifestations linguistiques est sans conteste 1969, qui en compte huit. Sur ces huit manifestations, on en compte cinq qui avaient pour objectif de dénoncer le projet de loi 63. Aucune manifestation linguistique n'est signalée entre 1970 et 1973. La première période est donc marquée par un nombre « moyen » de manifestations où des préoccupations linguistiques ont été exprimées.

C'est en 1974 que sont observées les premières manifestations linguistiques de la période 1973-1980. Il s'est tenu deux manifestations contre le « *bill 22* », portant sur la langue au Québec. La seule autre manifestation linguistique de la période s'est tenue à Montréal en 1976. Le total de manifestations où des revendications linguistiques ont été exprimées est donc « faible », entre 1973 et 1980. On signale deux de ces manifestations entre 1981 et 1986. Le total de manifestations est donc « très faible » entre 1981 et 1986.

Le thème des droits de la personne débute timidement sa présence dans les manifestations de 1964. Le nombre de revendications liées aux droits de la personne double en 1965. On ne relève aucune manifestation comportant des revendications reliées aux droits de la personne pour 1966. Toutefois on en compte plus de seize pour 1967. Le principal sujet abordé dans ces manifestations est la liberté d'association, que la CSN jugeait compromise par les unités de négociation d'envergure nationale.<sup>1</sup> Le nombre de ces manifestations passe à trois pour l'année 1968. Le nombre de manifestations où des revendications liées au respect des droits de la personne augmente de plus de la moitié en 1969. On compte presque trois fois moins de ces manifestations reliées aux droits de la personne en 1970. Ce nombre est à la hausse en 1971 et 1972. Le nombre de ces manifestations en faveur du respect des droits de la personne est donc « plutôt fort », entre 1964 et 1972.

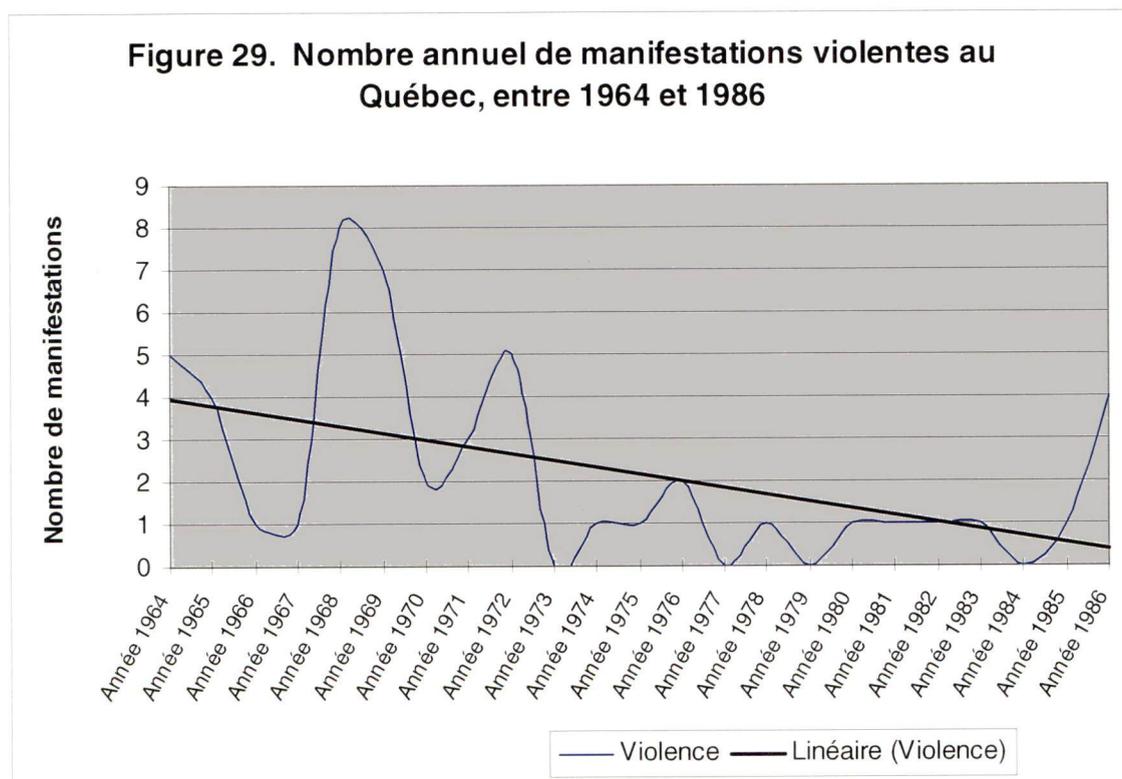
Cinq de ces manifestations se sont déroulées en 1973. On signale en 1974 la tenue d'une manifestation où des revendications en lien avec le thème des droits de la personnes ont été exprimées et aucune pour 1975. À deux reprises, de telles revendications ont été exprimées en 1976. On note la tenue d'une manifestation où des revendications liées aux droits de la personnes ont été exprimées en 1977, deux en 1978 et aucune en 1979. La deuxième période se termine avec trois manifestations en 1980. Toutes trois avaient pour objectif de dénoncer la répression politique au Québec, tout en soulignant le dixième anniversaire de la Crise d'octobre. Le nombre de manifestation en lien avec des questions reliées aux droits de la personne est donc « plutôt faible » pour la période.

---

<sup>1</sup> Le Devoir, 27 mai 1967, p.8.

On compte cinq de ces manifestations en 1981. Le thème des droits de la personne a été le plus actif de l'année 1981. Il s'est tenu un nombre légèrement inférieur de ces manifestations en 1982. Le nombre de manifestations où des revendications en lien avec le thème des droits de la personne ont été exprimées alternera de un à deux entre 1983 et 1986. L'année 1984 est marquée par une manifestation dénonçant la répression au Chili et une autre contre le harcèlement à l'encontre des gais et lesbiennes, par la police de Montréal. On remarque la tenue d'une de ces manifestations pour chacune des années 1985 et 1986. La présence du thème des droits de la personne a ainsi été « moyenne » pour la période 1981-1986.

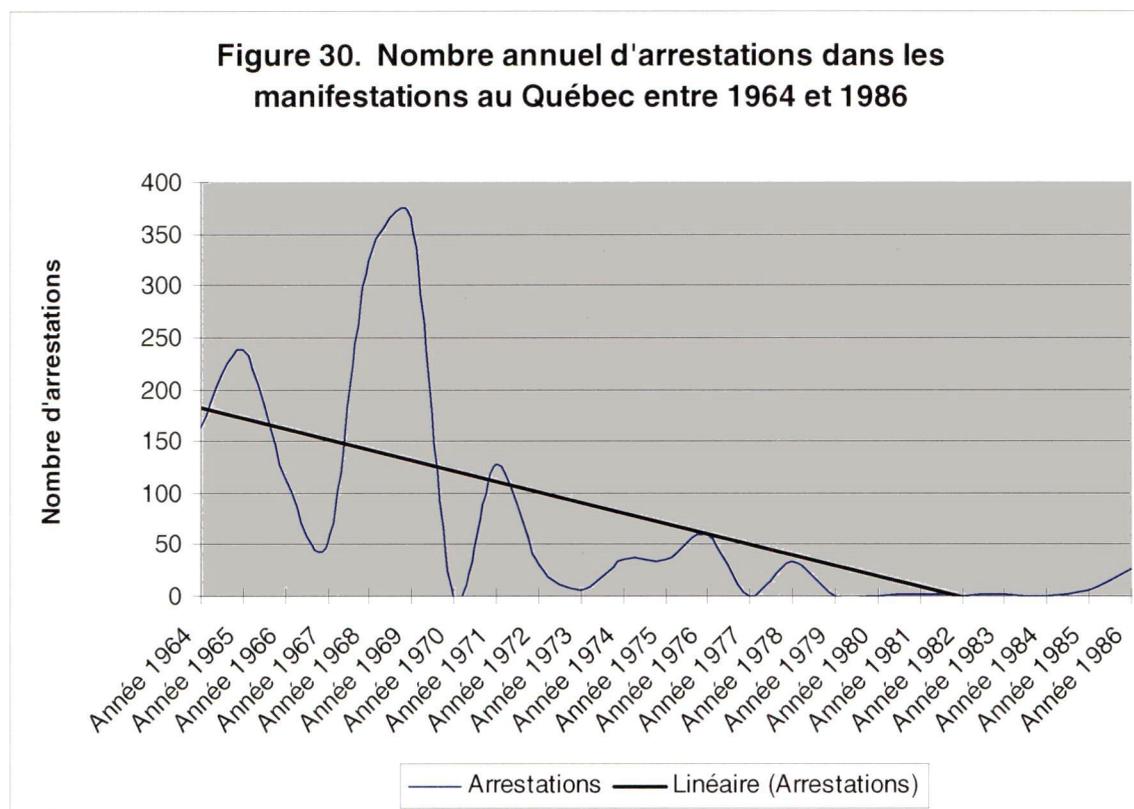
**Sous hypothèse 4 :** La violence et l'action policière régressent constamment.



L'examen de la figure 29 révèle que la violence est clairement concentrée dans la période 1964-1972. Elle débute en force en 1964, où l'on signale cinq manifestations violentes. Toutes ces manifestations comportaient des revendications nationalistes. On compte quatre manifestations violentes l'année suivante. Le nombre de manifestations violentes est limité à une pour chacune des années 1966 et 1967. L'année 1968 est la plus violente de toutes, avec huit manifestations. On compte presque autant de manifestations violentes en 1969. La violence diminue considérablement en 1970, où deux manifestations violentes sont rapportées. Le niveau de violence dans les manifestations est légèrement à la hausse en 1971. La manifestation tenue en marge d'un conflit de travail au quotidien *La Presse* fut l'une des plus violentes de la période. On compte cinq manifestations violentes pour l'année 1972. On constate donc que le niveau de violence, dans les manifestations tenues entre 1964 et 1972, est « très fort ».

La période 1973-1980 s'annonce plus calme à ce sujet, l'année 1973 étant dépourvue de manifestations violentes. On note une manifestation violente pour chacune des années 1974 et 1975. Deux manifestations violentes sont signalées en 1976. *Le Devoir* ne rapporte aucune manifestation violente pour 1977. Il signale toutefois qu'une manifestation violente s'est déroulée en 1978. Aucune manifestation violente n'a été rapportée en 1979. La source en signale toutefois une en 1980. Le niveau de violence, pour la période 1973-1980 est donc « moyen », presque faible.

Il s'est déroulé une manifestation violente pour chacune des années 1981, 1982 et 1983. Aucune manifestation violente n'est signalée en 1984. On en compte une en 1985, qui s'est déroulée en marge d'un conflit de travail chez Marine Industrie. Le nombre de manifestations violentes est sensiblement à la hausse en 1986. La source indique qu'il s'est tenu quatre manifestations violentes. Le niveau de violence de la période est donc encore une fois « moyen », presque faible.

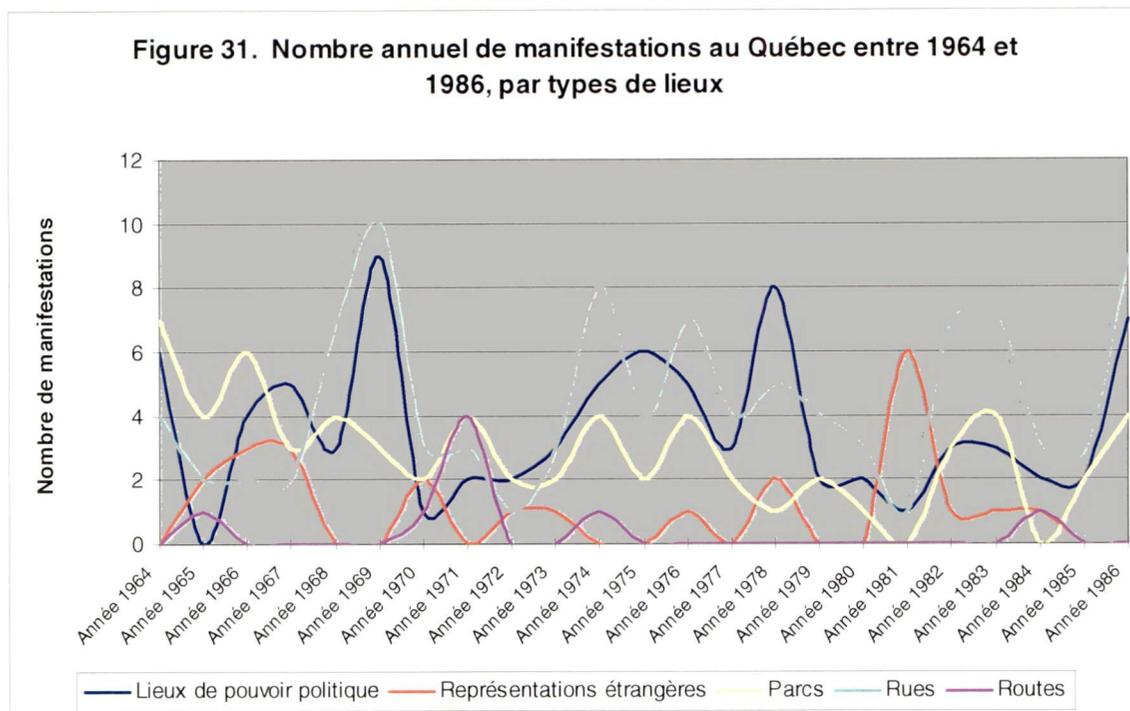


Plus encore qu'à la figure 29, on remarque que les arrestations sont beaucoup plus nombreuses au cours de la période 1964-1972 que pour toute autre période. L'année 1964 annonce déjà des relations plutôt difficiles entre bon nombre de manifestants et les forces policières, non seulement celles de Montréal, mais aussi celles de la ville de Québec. Les arrestations sont encore plus nombreuses en 1965. Le nombre d'arrestations est légèrement à la baisse de 1966 à 1967. Sur les quelque trois cent vingt arrestations survenues en 1968, près de trois cent ont eu lieu lors du « lundi de la matraque ». L'année 1969 est l'année où l'on compte le plus grand nombre d'arrestations, avec près de trois cent soixante-dix. Deux cent de ces arrestations se sont déroulées lors d'une manifestation qui comptait exclusivement des femmes. L'année 1970 contraste grandement avec les années précédentes par un nombre d'arrestation nul. La situation sera toutefois de courte durée, puisque la source révèle que près de cent trente arrestations ont eu lieu en 1971. On ne signale qu'une trentaine d'arrestations pour l'année 1972, malgré une très forte agitation sociale et syndicale. Le nombre d'arrestations, pour la période 1964-1972, est donc « très fort ».

La situation change grandement entre 1973 et 1980. Très peu d'arrestations sont signalées pour 1973. On dénombre une trentaine d'arrestations pour les années 1974 et 1975. La très grande majorité des arrestations de 1974 ont eu lieu lors de l'émeute qui s'est déroulée à la Saint-Jean-Baptiste. Pour 1975, c'est une plutôt une manifestation tenue contre une hausse des tarifs à la CTCUM qui a provoqué la presque totalité des arrestations. 1976 est l'année où l'on compte le plus grand nombre d'arrestations pour la période, avec soixante. *Le Devoir* ne rapporte aucune arrestation pour 1977. Une trentaine d'arrestations sont signalées en 1978. La source n'indique aucune arrestation pour 1979 et 1980. Le nombre d'arrestations est donc « moyen », presque faible, pour les années 1973 à 1980.

Les années 1981 à 1986 sont caractérisées par un nombre « très faible » d'arrestations. On ne signale jamais plus de cinq arrestations entre 1981 et 1985. Toutefois, 1986 marque une hausse significative du nombre d'arrestations. Une vingtaine d'arrestations sont rapportées. Près de la moitié de ces arrestations se sont déroulées au moment de l'émeute qui a suivi la conquête de la coupe Stanley par le club de hockey Canadien.

**Sous hypothèse 5 :** Peu de changements sont observables au niveau des types de lieux manifestants.



On distingue clairement trois principaux lieux de manifestations au Québec, entre 1964 et 1986. Les lieux de pouvoir, principalement le parlement provincial, mais aussi l'hôtel de ville de Montréal, débutent la période en force. Six manifestations se sont déroulées devant de tels lieux en 1964. Aucun lieu de pouvoir n'a été ciblé par les organisateurs de manifestations en 1965. On compte quatre manifestations devant des lieux de pouvoirs en 1966. Ces manifestations se sont toutes déroulées devant le parlement provincial. Un nombre légèrement supérieur de manifestations se sont déroulées devant des lieux de pouvoirs en 1967. Le nombre de manifestations tenues devant des lieux de pouvoir est légèrement à la baisse en 1968. La contestation de la politique linguistique du gouvernement Bertrand fera grimper à neuf le nombre de manifestations tenues devant des lieux associés au pouvoir en 1969. La source signale une seule manifestation tenue en face de l'Assemblée nationale en 1970. On note deux manifestations tenues devant des lieux de pouvoirs en 1971 et 1972. Le total de ces manifestations nous incite à qualifier

de « forte », l'activité manifestante s'étant déroulée face aux lieux de pouvoirs entre 1964 et 1986.

La période 1973-1980 débute avec trois manifestations s'étant déroulé devant de tels lieux. Le nombre de ces manifestations est à la hausse pour les années 1974 et 1975. Deux fois les manifestants se sont rendus en face de l'hôtel de ville en 1974, contre trois fois devant l'Assemblée nationale. En 1975, l'hôtel de ville de Montréal a été visité à trois reprises tandis que le parlement provincial a été ciblé à deux reprises. Le parlement a reçu la visite de trois manifestations en 1976, alors que les bureaux du premier ministre à Montréal ont accueilli leur première manifestation. *Le Devoir* signale trois manifestations devant des lieux de pouvoirs en 1977 et huit en 1978. Six de ces manifestations se sont déroulées en face de l'Assemblée nationale alors que les deux autres ont eu lieu devant les bureaux du premier ministre à Montréal. La source signale deux de ces manifestations pour les années 1979 et 1980. On considère donc que l'activité manifestante devant les lieux de pouvoirs a été « forte », entre 1973 et 1980.

Le total de manifestations s'étant déroulées devant des lieux de pouvoirs en 1981 égale celui de 1970. Cette seule manifestation s'est déroulée aux abords de l'hôtel de ville de Montréal. Il s'est tenu trois manifestations devant des lieux de pouvoirs pour les années 1982 et 1983. Deux manifestations se sont tenues devant de tels lieux en 1984 et 1985, alors que l'arrivée au pouvoir du parti libéral semble avoir fait augmenter à six le nombre de manifestations à s'étant déroulé devant des lieux symbolisant le pouvoir. Le total de manifestations à s'être déroulé en de tels endroits est donc « plutôt fort ».

La principale activité manifestante s'étant déroulée face à des consulats étrangers se situe entre les années 1965 et 1967. Les manifestants ont à cette époque principalement visité le consulat des États-Unis à Montréal. Nous considérons que le total des manifestations à s'être tenues devant les représentations étrangères est « moyen », pour la période 1964-1972.

Il s'est tenu, au total, quatre manifestations devant des représentations étrangères, entre 1973 et 1980. On en observe une, face au consulat des États-Unis, en 1973, et une autre face au consulat d'Afrique du Sud, en 1976. Deux manifestations se sont déroulées face à la Maison d'Iran à Montréal, en 1978. L'activité des manifestants est donc nettement à la baisse pour les années 1973-1980. Nous la qualifions de « faible ».

Le nombre de manifestations tenues devant des représentations étrangères est à la hausse au début de la période 1981-1986. La source signale ainsi six manifestations tenues devant de tels édifices en 1981. Le principal de ces lieux à avoir été visité par les manifestants est le consulat polonais à Montréal. Le consulat soviétique suit avec deux manifestations, tandis qu'une manifestation s'est déroulée en face du consulat des États-Unis à Montréal. L'ensemble de ces manifestations nous pousse à qualifier de « moyenne », l'activité manifestante aux abords des représentations étrangères entre 1981 et 1986.

On remarque une « forte » activité manifestante s'étant déroulée dans les parcs entre 1964 et 1972. Sept manifestations ont été tenues dans des parcs en 1964. Quatre manifestations ont eu lieu dans des parcs en 1965. Le nombre de manifestations tenues dans des parcs passe à six en 1966. Le nombre de manifestations tenues dans des parcs diminue de moitié en 1967. On note une légère augmentation du nombre de manifestations tenues dans des parcs en 1968. Trois manifestations se sont tenues dans des parcs en 1969. Ce nombre est réduit à deux pour 1970. Quatre manifestations se sont déroulées dans des parcs en 1971. Le nombre de manifestations dans des parcs est réduit à deux en 1972.

Deux manifestations ont été tenues dans des parcs en 1973. Ce nombre passe à quatre en 1974. Deux manifestations ont eu lieu dans des parcs en 1975. On signale quatre manifestations tenues dans des parcs en 1976. On compte deux manifestations dans des parcs en 1977 et une en 1978. Des manifestations se sont déroulées dans des parcs à deux reprises en 1979. On conclut que le nombre de manifestations s'étant déroulées dans des parcs a été « plutôt forte ».

Les trois premières manifestations tenues dans des parcs, entre 1981 et 1986, ont eu lieu en 1982. On compte une manifestation de plus en 1983. Aucune de ces manifestations n'est signalée en 1984, alors qu'on en compte deux en 1985 et quatre en 1986. Le nombre de manifestations s'étant déroulés dans des parcs est donc « plutôt fort », pour la période 1981-1986.

Les rues sont une avenue naturelle pour les manifestations. La figure 31 le démontre clairement. Notez que la plupart des articles ne mentionnent pas explicitement le nom des rues visitées, mais se contentent généralement de l'expression « dans les rues de ... ». Ainsi, on note sept manifestations s'étant déroulées dans des rues dès la première année de notre étude. Le nombre de ces manifestations diminue significativement en 1965. Il demeure stable, à deux, jusqu'en 1967. Il grimpe toutefois à sept en 1968 et à dix en 1969. La rue Sherbrooke est celle qui est mentionnée le plus souvent. On note que trois manifestations se sont tenues dans les rues du Québec en 1970 et en 1971. Ce chiffre descend à un pour l'année 1972. Le total des manifestations tenues dans des rues est donc « plutôt fort » entre 1964 et 1972.

Le rythme se maintient pour la période 1973-1980. On compte trois manifestations en 1973. Le nombre de manifestations dans des rues passe à huit en 1974. Le total descend à quatre en 1975 et remonte à sept en 1976. Il passe à quatre en 1977 et à cinq en 1978. Le total est de quatre pour 1979 et de trois en 1980. On considère donc que le nombre de manifestations s'étant tenues dans les rues entre 1973 et 1986 est « plutôt fort ».

La source note qu'une seule manifestation s'est tenue dans des rues en 1981. Ce nombre est toutefois porté à sept pour les deux années suivantes. Il redescend à trois pour les années 1984 et 1985. Il s'est tenu neuf manifestations, dont six dans les rues de Montréal, en 1986. Ce total est le deuxième plus élevé des vingt-deux années que couvre notre étude. Le niveau de manifestation dans les rues est donc « fort », entre 1981 et 1986.

Les manifestations tenues sur des routes constituent un phénomène marginal pour toute la durée de l'étude. Seule 1971 fait exception à la règle, avec quatre manifestations. Deux de ces manifestations ont eue lieu sur la route menant à Mont-Laurier, une autre sur la route menant à Roberval, alors que la quatrième s'est déroulée sur une route près de Saint-Michel-Des-Saints.

### **Autres pistes pour la recherche**

Les résultats obtenus permettent de combler en bonne partie le vide historique qui existait au sujet des manifestations au Québec. Ils permettent de constater que, bien que le phénomène soit moins spectaculaire après 1972, il demeure fréquemment utilisé par divers groupes. L'étude va au-delà des seules manifestations qui, par leur grosseur ou leur violence, se sont méritées une place dans les livres d'histoire. Elle a le mérite d'élargir de sa modeste contribution l'état de nos connaissances sur un phénomène fortement ancré dans nos mœurs politiques.

Une des façon d'accroître notre compréhension du phénomène manifestant serait de consulter un plus grand nombre de sources. On peut penser ici à d'autres sources médiatiques, comme la télévision, la radio ou encore à d'autres journaux. Il serait sans doute instructif de consulter les sources policières, qui sont directement issues d'un des trois principaux acteurs de la manifestation. Cela permettrait sans doute d'examiner et d'approfondir le rapport du maintien de l'ordre public et ses effets sur la manifestation. Une telle démarche permettrait d'ajouter une quantité non négligeable d'information sur le déroulement même des manifestations, principalement celles qui ont été violentes et importantes. L'examen des sources issues des grands organisateurs de manifestations, les « habitués de la manif », peut constituer un terreau fertile pour le chercheur. Il accéderait ainsi à la mémoire d'organisations qui ont une « culture manifestante » établie de longue date.

Plusieurs tâches restent toutefois à accomplir afin d'approfondir l'état des connaissances sur la manifestation québécoise et son histoire. Aucun travail de recherche portant sur la manifestation au Québec n'a pu être retracé avant le début de la décennie 1970. De plus, il serait intéressant de poursuivre la recherche sur les années qui suivent 1986 afin de pouvoir analyser l'évolution du mouvement d'opposition au néolibéralisme. Il serait ainsi possible de décrire la gestation des luttes contre la mondialisation et le néolibéralisme, nouvel enjeu planétaire.

## ANNEXE 1: SIGNIFICATION DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉES

C.E.C.M.-	Commission des écoles catholiques de Montréal
CÉGEP-	Collèges d'enseignement général et professionnels
C.E.Q.-	Corporation des enseignants du Québec et Centrale de l'enseignement du Québec
C.I.P.-	Compagnie internationale de papier
CLSC-	Centre local de services communautaires
C.S.N.	Confédération des syndicats nationaux
C.T.C.U.M.-	Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal.
F.C.A.-	Fédération canadienne de l'agriculture
F.T.Q.	Fédération des travailleurs du Québec
F.L.P.-	Front de libération populaire
F.L.Q.-	Front de libération du Québec
F.P.J.Q.-	Fédération professionnelle des journalistes du Québec
F.T.Q.-	Fédération des travailleurs du Québec
HEC-	Hautes études commerciales
L.I.S.-	Ligue pour l'intégration scolaire
M.D.P.P.Q.-	Mouvement de défense des prisonniers politiques du Québec
M.L.T.-	Mouvement de libération du taxi
M.I.S.-	Mouvement d'intégration scolaire
M.R.Q.-	Milice Républicaine du Québec
N.P.D.-	Nouveau Parti Démocratique
O.L.P.-	Organisation de libération de la Palestine.
O.N.U.-	Organisation des Nations-Unies
PACC-	Regroupement de citoyens de langue anglaise de Pointe Saint-Charles.
P.E.T.-	Pierre Elliot Trudeau
PLQ-	Parti libéral du Québec
PM-	Premier ministre
PQ-	Parti québécois
P.S.B.G.M.-	<i>Protestant School Board of Greater Montreal</i>
QG-	Quartier général
S.C.F.P.-	Syndicat canadien de la fonction publique
SGW-	Sir George Williams
S.F.P.Q.-	Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec

S.P.G.Q.- Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec  
S.P.I.I.- Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers  
SQ- Sûreté du Québec  
S.S.J.B.- Société Saint-Jean Baptiste

RAJ- Regroupement autonome des jeunes  
ROCQ - Regroupement des organisateurs et organisatrices communautaires du Québec

UGEC- Union générale des étudiants du Québec  
UN- Union Nationale  
U.P.A.- Union des producteurs agricoles du Québec

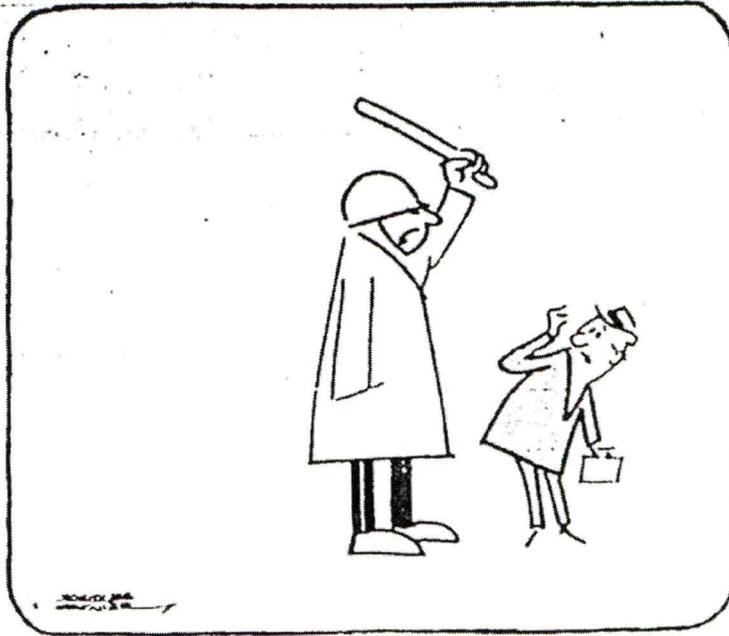
ANNEXE 2: CARICATURES ET PHOTOS DE MANIFESTATIONS

**10,000 cultivateurs marchent sur le Parlement et manifestent bruyamment leur mécontentement malgré la promesse d'une réduction de taxe et de meilleurs prix**

Le Devoir, 27 juin 1964, p.1

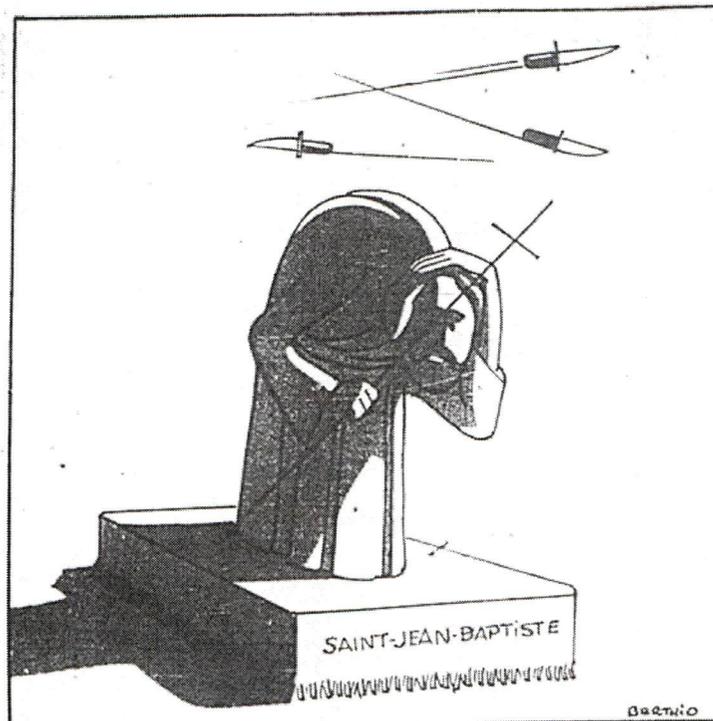


Le Devoir, 24 juin 1964, p.4.



"T'as dit : Gestapo !"  
"Non, j'ai dit : Guette ta peau !"

Le Devoir, 22 octobre 1964, p.4.



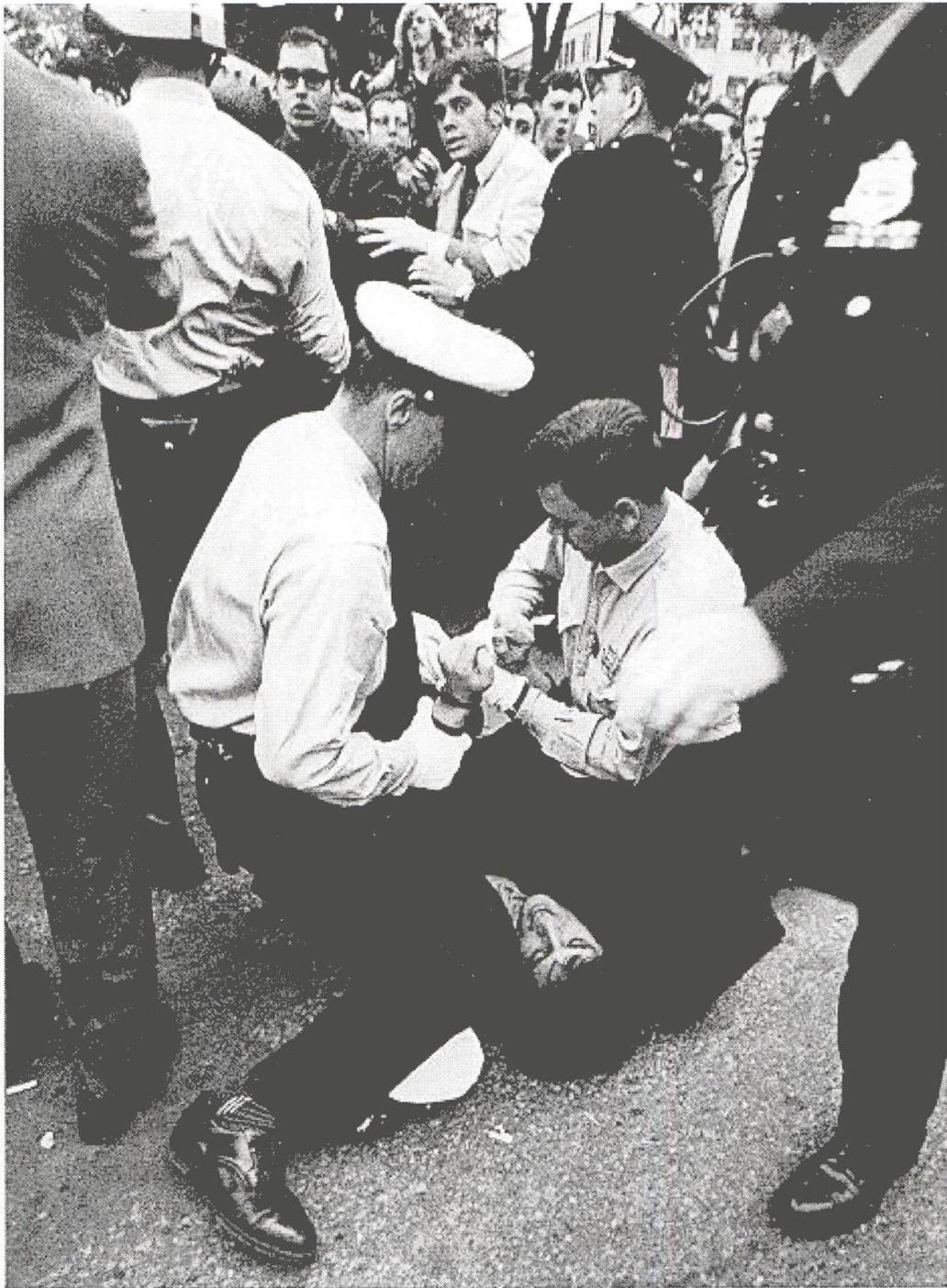
- J'ai été décapité une fois, ça suffit !

Le Devoir, 26 juin 1968, p.4.



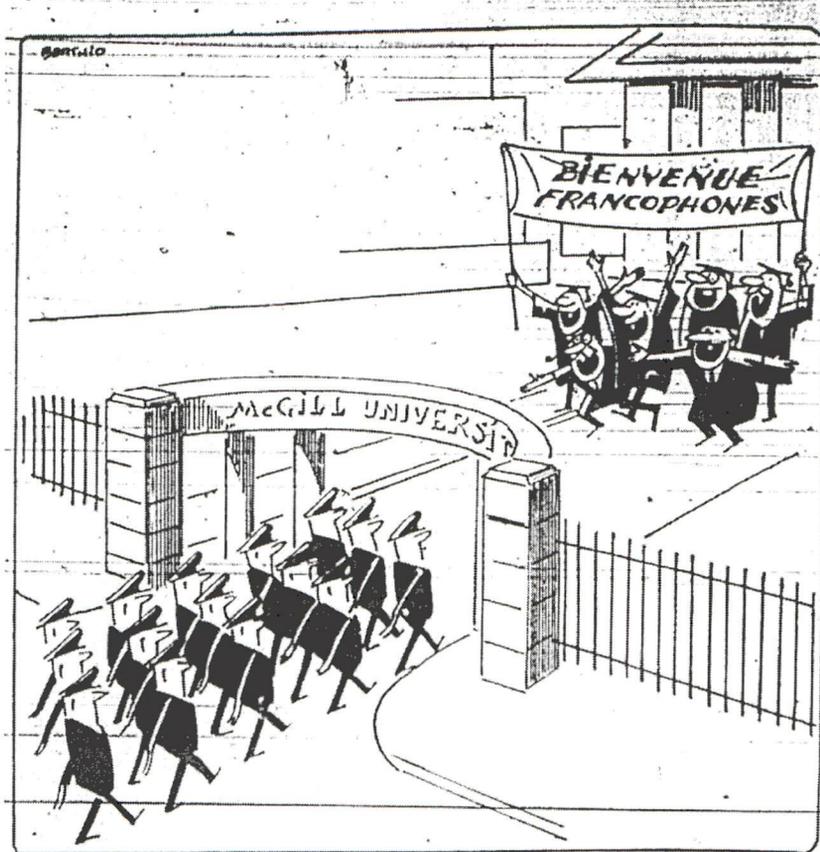
121. MICHEL GRAVEL  
*-Parade de la Saint-Jean-Baptiste, parc Lafontaine-*  
1968

Michel Lessard, dir. *Montréal au Xxe siècle. Regards de photographes.* Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1995, p.121.



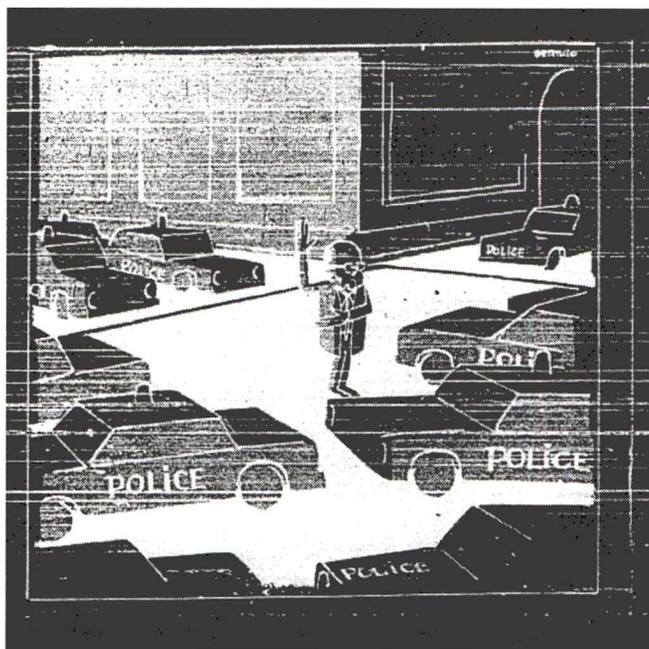
120. ANTOINE DÉSILETS  
*«La nuit de la Saint-Jean-Baptiste»*  
1968

Michel Lessard, dir. *Montréal au Xxe siècle...* p.120.

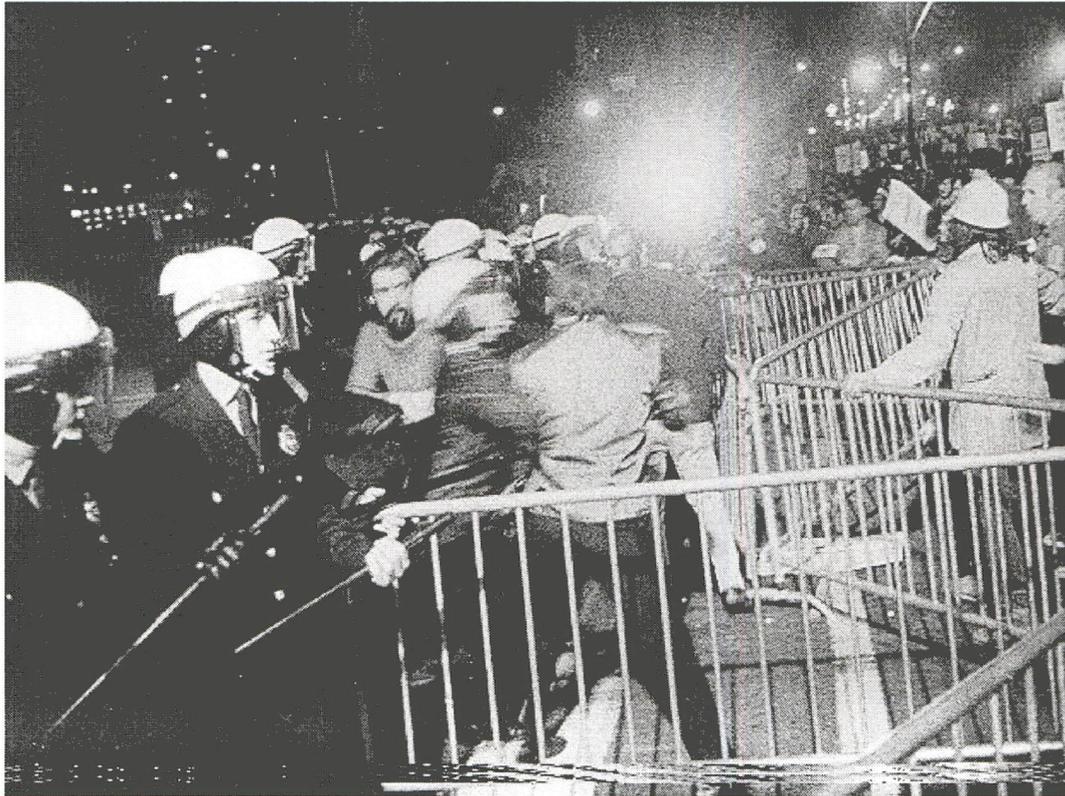


L'opération McGill

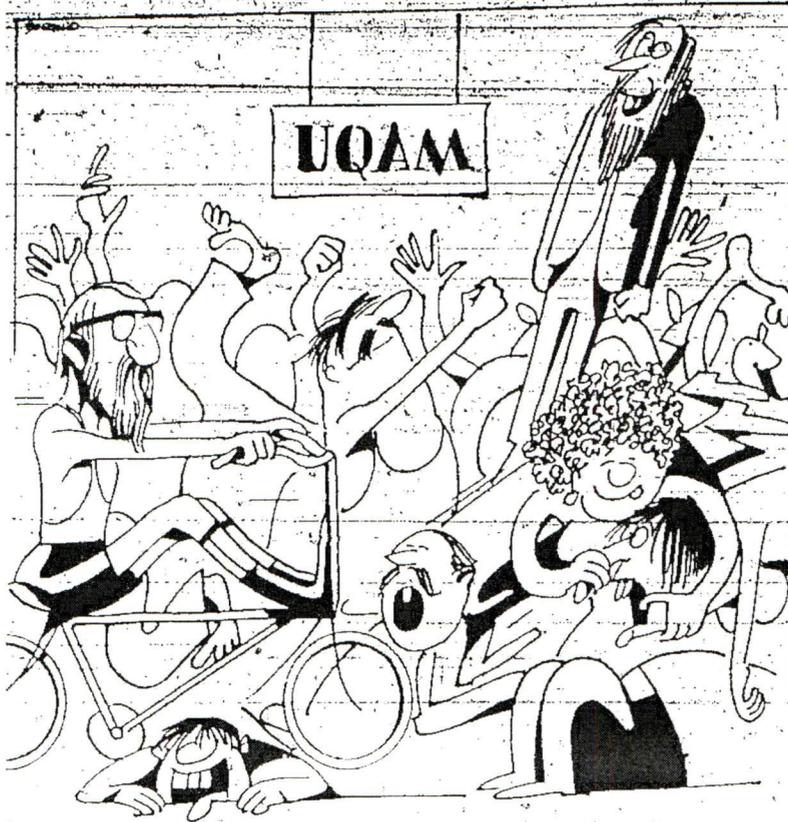
Le Devoir, 26 mars 1969, p.4.



Le Devoir, 11 octobre 1969, p.4.



FERLAND, Guy, Thérèse JEAN, Lucie MORIN, et Michel Rioux. *Album souvenir 1921-1996, CSN*. Confédération des syndicats nationaux, 1996, p.45.



*Ce qui va bien, c'est l'éducation physique*

Le Devoir, 28 février 1973, p4.



*Les trois ans de Bourassa*

Le Devoir, 1 mai 1973, p.4.



Le Devoir, 2 mai 1975, p.4.

### ANNEXE 3

	Date de parut	Date de la ma	Date de la ma	Jours de la se	Lieu	Nombre de m
1964	13-janv-64	11	1	samedi	Montréal	50
1964	11-févr-64	10	2	lundi	Montréal	nd
1964	12-mars-64	11	3	mardi	Montréal	100
1964	02-avr-64	1	4	mercredi	Québec	2000
1964	08-avr-64	7	4	mardi	nd	100
1964	05-mai-64	4	5	lundi	Montréal	600
1964	19-mai-64	18	5	lundi	Montréal	150
1964	19-mai-64	18	5	lundi	Montréal	100
1964	19-mai-64	18	5	lundi	Montréal	200
1964	19-mai-64	18	5	lundi	Chambly	30
1964	15-juin-64	13	6	samedi	Québec	325
1964	15-juin-64	13	6	samedi	La Macaza	15
1964	25-juin-64	24	6	mercredi	Montréal	200
1964	26-juin-64	24	6	mercredi	Montréal	nd
1964	27-juin-64	26	6	vendredi	Québec	10000
1964	04-août-64	1	8	mercredi	Montréal	nd
1964	17-août-64	15 ou 16	8	nd	Montréal	15
1964	18-août-64	16	8	mardi	Prévost	12
1964	08-sept-64	7	9	lundi	Montréal	150
1964	08-sept-64	7	9	lundi	La Macaza	51
1964	09-sept-64	8	9	mardi	La Macaza	100
1964	03-oct-64	nd	10	nd	Montréal	12
1964	08-oct-64	7	10	jeudi	Montréal	100
1964	10-oct-64	9	10	vendredi	Montréal	400
1964	10-oct-64	9	10	vendredi	Montréal	100
1964	10-oct-64	9	10	vendredi	Québec	1200
1964	12-oct-64	10	10	samedi	Québec	2500
1964	22-oct-64	21	10	mercredi	Montréal	nd
1964	23-oct-64	22	10	jeudi	Montréal	300
1964	01-déc-64	30	11	lundi	Montréal	nd
1965	25-janv-65	23	1	samedi	Montréal	150
1965	01-févr-65	30	1	samedi	Montréal	800
1965	17-mars-65	16	3	mardi	Montréal	1500
1965	24-mars-65	23	3	mardi	Montréal	3000
1965	25-mai-65	24	5	lundi	Montréal	2000
1965	02-juil-65	1	7	jeudi	Montréal	nd
1965	02-juil-65	1	7	jeudi	Québec	250
1965	30-juil-65	29	7	jeudi	Montréal	1000
1965	05-août-65	4	8	mercredi	Montréal	500
1965	07-août-65	6	8	vendredi	Montréal	nd
1965	07-sept-65	5	9	dimanche	Chicoutimi et	nd
1965	01-oct-65	30	9	jeudi	Montréal	200
1965	16-oct-65	15	10	vendredi	Montréal	125

Organisateur	Organisateur	Types d'organ	Motif(s), reve	Motifs codifié	Présence poli	Arrestation(s)
Comité montr	ZK	7	Protester con	8	1	non
Comité montr	ZK	7	Protester con	8	nd	nd
Section de Me	E	12	Protester suite	1	1	5
AGEL, AGÉU	I+ZI+TC+TD+	2+12	Réclamer un	7	1	non
nd	n	nd	Protester con	7	nd	non
CSN	A	1	" Protester co	3	1	non
nd	nd	nd	Réclamer de	1	1	14
nd	nd	nd	Protester con	1	nd	nd
RIN	E	12	Protester con	1	1	43
nd	nd	nd	Protester con	1	nd	nd
La CIC.	K	1	Reclamer le d	3	1	non
André Cardina	TB+XXX	7	Protester con	17	nd	non
RIN	E	12	Appuyer les e	1+3	1	non
nd	nd	nd	Manifester leu	1	1	6
UCC	J	1	Réclamer des	3	nd	nd
nd.	nd	nd	Appuyer les ty	3	nd	non
Syndicat cana	B+ZH	1+3	Appuyer les ty	3	nd	nd
nd	nd	nd	Protester con	13	1	nd
nd	nd	nd	Démontrer leu	1	1	60
Dan Daniels (	TA	7	Veulent que la	17	nd	nd
Dan Daniels (	TA	7	Veulent que la	17	nd	nd
Union internat	L	1	"Inciter les tra	3	nd	nd
Syndicat de l'i	A	1	À l'occasion d	3	nd	nd
Section de l'u	E	12	Protester con	1	1	nd
AGÉUM	I	2	Protester con	1+3	nd	nd
RIN	E	12	Protester con	1	1	nd
RIN, du moins	E	12	Protester con	1	1	36
Local 1145 de	UZ	1	nd	3	nd	nd
CSN	A	1	Hâter un règle	3	nd	nd
Syndicat des	A	1	Protester con	3	1	nd
Comité de sou	UY	15	Manifester leu	3	nd	nd
CSN	A	1	Manifester le	3	1	nd
Étudiants de l	UX	2	Protester con	8	1	nd
Union généra	D	2	Manifestation	8	1	nd
Partis pris	ZL	17	Manifester po	1	1	213
nd	nd	nd	Contre la fête	1	nd	4
RIN, section d	E	12	nd	nd	nd	nd
CSN	A	1	Hâter la fin du	3	1	non
CSN	A	1	Hâter la fin du	3	nd	nd
RIN	E	12	Protester con	nd	nd	nd
Comité de str	J	1	Protester con	6	1	1
RIN	E	12	Contre la peir	8	1	nd
nd	nd	nd	Protester con	8	nd	nd

Violence 1-ou	Page(s)	Illustration(s)	Commentaire	Composition d	Lieu + précis	Lieux codifiés
	2 p5	2	Article presque illisible. Les		Devant le con	2
nd	p5	2	Vigile devant le consulat des		Devant le con	2
	1 p3	1	Le journal, so	Membres du f	Square Domir	4
	2 p9	2	G�rard D. L�vesque a �t� d		Des Plaines d	1+43+nd
	2 p5	2		�tudiants en t	Devant un �d	nd
	2 p3	1	Les manifesta	Employ�s du	Autour de l'im	cccp
	1 p1-2	1	Le journaliste	�tudiants des	Parc Lafontair	3+6+9+16+18
	2 p1-2	1			Sous le pont J	5
	1 p1-2	1	L'article parle	Partisans du	Sous le pont J	5
nd	p3	2	Drapeau du F	�tudiants de l	Devant l'�cole	cccp
	2 p1-13	1	Manifestation	Instituteurs et	Des plaines d	43+cccp+nd
	2 p5	2	Neuvaine de 24 heures bap		Devant la bas	7
	2 p1	1	Manifestation	Pierre Bourga	Sur la terrasse	3+16+cccp+n
	2 p3	2	Les arrestations ont �t� effe		Le long du d�	nd
	2 p1	1	Caricature su	Agriculteurs.	Des plaines d	1+43+nd
	2 p1-8	1	La d�monstra	nd	Devant l'�dific	6
nd	p3	1			Devant l'�dific	6
nd	p3	2	" Un policier de l'autoroute d		nd	nd
	1 p2	2	Mise � feu de l'Union Jack, t		Dans les rues	3+nd
nd	p5	2	Cette base m	Entre autres,	� l'entr�a de l	7
nd	p1-8	2	Les manifesta	Entre autres,	� deux entr�e	7
nd	p6	1	Le journaliste	Bernard Shan	«Dans les rue	nd
nd	p3	1		Distributeurs	Du 7928 Lana	6+34+cccp
nd	p1-2	1	Le monument de Cartier a �		Du Centre soc	12+cccp+nd
nd	p1-2	2		�tudiants de l	Devant l'�cole	54
nd	p1-2	2	Le leader du RIN, Pierre Bo		Dans les rues	nd
	1 p1-2	1	Deux caricatu	�tudiants pou	Devant le Par	1+20+27+43+
nd	p3	1	Manifestation	Ouvriers du v	Boul. Dorches	56
	2 p1	1		Syndiqu�s CS	Rue Saint-Jac	6
	2 p3	2	M. Bruch�si a	Fonctionnaire	Devant le Pal	17
nd	p3	1	Caricature disponible dans l'		Devant le si�g	cccp
	2 p1	1	Le secr�taire g�n�ral de la C		Carr� Phillips,	11+16+21+51
	2 p1-20	1	Remise par le	" Des �tudian	Devant le Cor	2
	2 p1	1	Pr�sence de	Des �tudiants	Devant le Cor	2
	1 p1-2	1	Caricature su	Arrestation de	Au monument	5+3+55
	1 p1-2	1	Caract�re d�s	De jeunes ind	Au parc Jean	38
	2 p1-2	2			nd	nd
	2 p3	1		Gr�vistes du	Dans les rues	51+52+53+58
	2 p1-2	1	Une marche �	Gr�vistes du	�le Ste-H�l�ne	70
nd	p14	2		Membres du f	Devant des m	cccp
	2 p1	2	Carte g�ograp	Agriculteurs.	Route de la r�	nd
	2 p3	1	Manifestation	Ind�pendantis	Devant le Pal	24
	2 p2	1			Devant le Pal	24

Types de lieux	Nombre de messages	Slogans rap	Affiches	
	8	Une cinquantaine	nd	nd
	8	nd	nd	nd
	3	Une centaine	nd	nd
1+3+4	nd	" Pearson Go	" Lesage, four	n
	2	Une centaine	nd	nd
	7	nd	" Nous voulon	n
3+4+6+9	nd	" Québec libre ", " L'indéper	n	
	6	nd	nd	nd
	6	nd	nd	nd
	9	Une trentaine	nd	nd
3+4	nd	" Papa en grè	nd	
	20	nd	nd	nd
3+7	nd	non	"Québec libre	n
	4	nd	nd	nd
1+3+4	nd	nd	Des pancartes	n
	7	Une centaine	nd	nd
	7	nd	" FRI ", " Pour	n
		nd	nd	
3+4	nd	nd	Drapeaux du	n
	20	nd	nd	nd
	20	nd	nd	nd
	4	nd	" Joignez-vous	n
	7	Une centaine	nd	nd
6+9	nd	" La reine au	" Maître chez	n
	9	nd	nd	nd
	4	nd	nd	nd
1+12+16	nd	" Le Québec aux québécois	n	
	4	nd	nd	nd
	15	nd	nd	Illisible
	15	Quelques cen	nd	nd
	7	nd	nd	nd
3+4	nd	nd	nd	nd
	8	nd	" Qui protège	n
	8	nd	Chant en français de l'hymn	n
3+6	nd	nd	" Parti Pris ",	
	3	nd	" Anti-colonial	n
nd	nd	nd	nd	nd
2+4+7	nd	nd	" La loi existe	n
	3	nd	" Parti Pris".	
	7	nd	nd	nd
	5	nd	nd	nd
	12	nd	À l'endroit de M. Wagner " L	n
	12	nd	nd	Illisible

## Bibliographie

### **Ouvrages de synthèses portants sur l'histoire générale du Québec.**

CHARPENTIER, Louise, René DUROCHER, Christian LAVILLE, et Paul-André LINTEAU. *Nouvelle histoire du Québec et du Canada*. Anjou, Centre éducatif et culturel, 1990, 2<sup>e</sup> éd. 463p.

DION, Léon. *La Révolution dérouterée. 1960-1976*. Montréal, Boréal, 1998, 324p.

GAGNON, Alain-G., et Mary Beth MONTCALM. *Québec : au-delà de la Révolution tranquille*. Trad. De l'anglais par Pierre Desruisseaux. Montréal, VLB, 1992 (éd. Ang., 1990). 333p.

LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec. 1896 à 1960*. Sillery, Septentrion, 1997, tome 4, 412p.

LACOURSIÈRE, Jacques et HUGUET, Hélène-Andrée. *Québec 72-73, bilan*. Montréal, Fides, 1974, 454p.

LESSARD, Michel, dir. *Montréal au Xxe siècle. Regards de photographes*. Les Éditions de l'Homme, 1995, 335p.

LÉVESQUE, René. *Attendez que je me rappelle...* Montréal, Québec/Amérique, 1986, 525p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT, et François RICARD. *Histoire du Québec contemporain. Tome 2 : Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal Express, 1989, 834p.

MAILLARD, Rémi. *René Lévesque. Mot à Mot*. Montréal, Stanké, 1997, 364p.

**Monographies et ouvrages de synthèses en rapport direct avec les manifestations et l'action collective.**

BLAIS, Martin. *Participation et contestation : l'homme face aux pouvoirs*. Montréal, Beauchemin, 1972, 136p.

CHAMPAGNE, Patrick. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris, Les éditions de minuit, collection « Le sens commun », 1990, 311p.

COOK, Sydney, et Garth LEAN. *Le livre noir et blanc : guide du révolutionnaire*. Paris, Apostolat des Éditions, 1972, 71p.

DENIS, J.-M. et al. *Les coordinations de travailleurs dans la confrontation sociale*. Paris, L'Harmattan, 1994, « Futur Antérieur ». 280p.

DÉNISSOV, V. *Les théories de la violence dans la lutte idéologique*. Moscou, 1980 (1975), 458p.

DOBRY, Michel. *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986 (1984), 319p.

En collaboration. *Le lundi de la matraque. 24 juin 1968*. Montréal, parti pris, 1968, 155p.

ÉTHIER, Dianne, et al. *Les travailleurs contre l'État bourgeois, avril et mai 1972*. Montréal, L'Aurore, 1975, coll. « Luttés ». 274p.

FAVRE, Pierre, dir. *La manifestation*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, 392p.

FILLIEULE, Olivier, dir., et Cécile PÉCHU. *Lutter ensemble : les théories de l'action collective dans la France contemporaine*. Paris, L'Harmattan, 1993, coll. « Logiques politiques », 9. 221p.

FILLIEULE, Olivier, et François BOURNEAU. *Sociologie de la protestation : les formes de l'action collective dans la France contemporaine*. Paris, L'Harmattan, 1993, coll. « Dossiers sciences humaines et sociales ». 287p.

- GUSFIELD, Joseph R. *Protest, reform, and revolt : a reader in social movements*. Toronto, Wiley, 1970, 576p.
- HAMEL, Pierre, Françoise Sénécal, et Jean-François Léonard. *Bibliographie sur les mobilisations populaires à Montréal, 1960-1978*. Montréal, UQAM Département de science politique, 1979, coll. « Notes de recherches », 17. 98p.
- ION, Jacques. *La fin des militants*. Paris, Les Éditions de l'Atelier/Ouvrières, 1997, «Collection Enjeux de société ». 124p.
- LABIEN, Suzanne. *La violence politique*. Paris, France Empire, 1978, 315p.
- LAFARGUE, Jérôme, et François DE SINGLY, dir. *La protestation collective*. Paris, Nathan, 1998, coll. « sciences sociales ». 128p.
- LAURENDEAU, Marc. *Les Québécois violents*. Louiseville, Boréal, 1990 (1974), 351p.
- LAZURE, Jacques. *La jeunesse du Québec en révolution; essai d'interprétation*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1970, 141p.
- LORIOT, Gérard. *La démocratie au Québec*. Ville Mont-Royal, Décarie, 1998, 456p.
- LOURAU, René. *L'instituant contre l'institué*. Paris, Anthropos, 1969, 176p.
- MARCUSE, Herbert. *Contre-Révolution et révolte*. Trad. De l'anglais par Didier Coste. Paris, Du Seuil, 1973, coll. « Combat ». 166p.
- MICHAUD, Yves-Alain. *Violence et politique*. Paris, Gallimard, 1978, coll. « Les essais », 203. 231p.
- MULLER, Jean-Marie. *Stratégie de l'action non-violente*. Paris, Fayard, 1972, 267p.
- OPPENHEIMER, Martin, et George LAKEY. *A manual for direct action*. Chicago, Quadrangle Books, 1965, 138p.

TARTAKOWSKI, Danielle. *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*. Paris, Aubier, 1998, 285p.

TARTAKOWSKI, Danielle. *Les manifestations de rues en France 1918-1968*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869p.

THOREAW, Henry-David. *La désobéissance civile suivie de plaidoyer pour John Brown*. Montréal, Les Éditions La Presse, 1973 (1968), 163p.

VADEBONCOEUR, Pierre. *L'autorité du peuple*. Québec, Éditions de l'Arc, 1965, 132p.

ZIÉGLER, Jean. *Sociologie et contestation*. Paris-Genève, Gallimard, 1969, « Collection idées ». 249p.

**Articles et contributions à ouvrages collectifs en rapport direct avec les manifestations et l'action collective.**

ALLNUT, Peter, et Robert Chodos. « Quebec : into the street ». *Radical America*, no 6 (1972), 29-52.

BÉLANGER, Jean-Pierre. « La contestation d'octobre ». *Maintenant*, no 82 (janvier 1969), p. 25-26.

BIGO, Didier, et Richard BROUSSE, dir. *L'action collective : terrains d'analyse*. Paris, L'Harmattan, 1994, 191p.

CHAMPAGNE, Patrick. « La manifestation. La production de l'événement politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 52-53 (juin 1984), 18-41.

FRANK, J.A. « La dynamique des manifestations violentes ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 17, no 2 (juin 1984), p. 325-349.

FRANK, J.A. « Protest, repression, and civil conflict : components and relationships ». *Conflict*, vol. 5, no 4 (1985), 355-372.

FRANK, J.A., et M. LELLY. « Étude préliminaire sur la violence collective en Ontario et au Québec 1963-1973 ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 10, no 1 (mars 1977), p. 145-160.

FRANK, J.A., et M. LELLY. « Street politics in Canada : an examination of mediating factors ». *American journal of political science*, vol. 23, no 3 (1979), p. 592-614.

MCPHAIL, Clark. « The dark side of purpose : individual and collective violence in riots ». *Sociological quarterly*, vol. 35, no 1 (1994), p. 1-32.

MONJARDET, Dominique. « La Manifestation du côté du maintien de l'ordre ». Dans Pierre Favre, *La Manifestation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, 207-228.

OFFERLÉ, Michel. « Descendre dans la rue : De la «journée» à la «manif». Dans Pierre Favre, *La manifestation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques, 1990, 90-122.

STOEGEL, Jean. « Les comportements dans les foules ». Dans Dominique Wolton, dir., *Masses et politiques*, Paris, Centre national de la Recherche Scientifique, 1988, coll. « Hermès, Cognition, Communication Politiques ». 250p.

**Monographies et ouvrages de synthèses sur les mouvements sociaux, groupes populaires, écologistes, féministes, pacifistes et étudiants.**

BRODEUR, V., et al. *Le mouvement des femmes au Québec. Étude des groupes montréalais et nationaux*. Montréal, Centre de formation populaire, 1982, 77p.

BRUNELLE, Dorval. *La désillusion tranquille*. Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1978, 225p.

HAZEL, François, dir. *Action collective et mouvements sociaux*. Paris, PUF, 1993, « Collection Sociologie ». 267p.

CROZIER, Michel, et Erhard FRIEDBURG. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris, Seuil, 1977, coll. « Sociologie politique ». 436p.

DESLAURIERS, Jean-Pierre, et Hermance POULIOT. *Les groupes populaires à Sherbrooke : pratique financement et structure*. Sherbrooke, Département de service social Faculté des arts Université de Sherbrooke, 1982, « Collection recherche sociale », 1. 91p.

DUMONT, René. *Seule une écologie socialiste...* Paris, Robert Laffont, 1977, 285p.

FAVREAU, Louis. *Mouvement populaire et intervention communautaire : De 1960 à nos jours. Continuités et ruptures*. Montréal, Les Éditions du Fleuve, 1989, 307p.

GAGNON, G. Alain, dir. *Les opérations Dignité : Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*. Outremont, Leméac, 1981, 247p.

GAGNON, Alain, dir. *Québec : État et société*. Montréal, Québec/Amérique, 1994, 509p.

GAGNON, Luc. *L'écologie : le chaînon manquant de la politique*. Montréal, Alternatives, 1985, 132p.

GODBOUT, Jacques. *La participation contre la démocratie*. Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983, « Pratiques sociales ». 187p.

GORZ, André. *Capitalisme, socialisme, écologie : désorientation, orientation*. Paris, Galilée, 1991, « Débats ». 233p.

GORZ, André. *Écologie et politique*. Paris, Seuil, 1978, « Collection Points : Politique », 89. 245p.

HAMEL, Pierre. *Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains montréalais*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1991, « Politique et économie. Tendances actuelles ». 239p.

HAMEL, Pierre, et Jean-François Léonard. *Les organisations populaires, l'État et la démocratie*. Montréal, Nouvelle optique, « Collection Matériaux ». 208p.

LANGLOIS, Simon et al. *La société québécoise en tendances 1960-1990*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 667p.

LESAGE, Marc et TARDIF, Francine, dir. *30 ans de révolution tranquille : Entre le je et le nous itinéraires et mouvements*. Louiseville, 1989, 223p.

MCGRAW, D. *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, « Pratiques sociales ». 184p.

NEVEU, Érik. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, 1996, « Repères », 207. 122p.

OFFERLÉ, Michel. *Sociologie des groupes d'intérêts*. Paris, Montchrestien, 1998, coll. « Clefs politiques ». 158p.

PIOTTE, Jean-Marc. *La communauté perdue : petite histoire des militantismes*. Montréal, VLB, 1987, « Études québécoises ». 140p.

ROUSSOPOULOS, Dimitrios. *L'écologie politique : au-delà de l'environnementalisme*. Trad. De l'anglais par Annie Chauveau. Montréal, Écosociété, 1994, 144p.

TOZZI, Michel. *Syndicalisme et nouveaux mouvements sociaux : régionalisme, féminisme, écologie*. Paris, Éditions ouvrières, 1983, « Social en mouvement ». 191p.

**Articles et contributions à ouvrages collectifs sur les mouvements sociaux, les groupes populaires, écologistes, féministes, pacifistes et étudiants.**

BÉLANGER, PAUL, et Louis MAHEU. « Pratique politique étudiante au Québec ». *Recherches sociographiques*, vol. 13, no 3 (septembre-décembre 1972), p. 309-342.

BERNARD, Paul. « Mouvement étudiant : évolution ou stagnation? ». *Maintenant*, no 61 (janvier 1967), p. 53-59.

GAGNON, Gabriel. « La métamorphose des mouvements sociaux ». *Journal of canadian studies*, vol. 23, no 4 (1988-1989), p. 5-15

MAHEU, Louis. « L'UGEC et le syndicalisme étudiant ». *Socialisme*, no 5 (printemps 1965), p. 34-50.

MCANDREW, Micheal. « Le syndicalisme étudiant québécois ». *Parti Pris*, vol. 2, no 6 (février 1965), p. 19-29.

**Monographies et ouvrages de synthèses se rapportant aux syndicats québécois, ainsi qu'à la gauche au Québec.**

ADAM, Marcel. *La démocratie à Montréal ou le vaisseau dort*. Montréal, Éditions du Jour, 1972, 268p.

BÉDARD, Éric. *Chronique d'une insurrection appréhendée : la crise d'octobre et le milieu universitaire*. Sillery, Septentrion, 1998, 199p.

BERGER, Claude. *Marx, l'association, l'anti-Lénine : vers l'abolition du salariat*. Paris, Payot, 1966, 304p.

BOURDET, Yvon. *L'autogestion*. Paris, Seghers, 1973, « Collection clefs ». 286p.

BOURDET, Yvon. *La délivrance de Proéthée. Pour une théorie politique de l'autogestion*. Paris, Anthropos, 1970, « XXX ». 285p.

Centrale de l'enseignement du Québec. *Origine et développement de la CEQ/Centrale de l'enseignement du Québec*. Sainte-Foy, La Centrale, 1977, 23p.

CYR, François, et Rémi Roy. *Éléments d'histoire de la FTQ : la FTQ et la question nationale*. Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981, 205p.

DAGENAIS, André. *Révolution au Québec*. Montréal, Renaud-Bray, 1966, 105p.

D'ALLEMAGNE, André. *Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois*. Montréal, l'Étincelle, 1974, 159p.

D'ALLEMAGNE, André. *Le colonialisme au Québec*. Montréal, Les éditions R-B, 1966, 191p.

FOURNIER, Louis. *Histoire de la FTQ. 1965-1992. La plus grande centrale syndicale au Québec*. Montréal, Québec-Amérique, 1994, 292p.

FOURNIER, Louis. *F.L.Q. Histoire d'un mouvement clandestin*. Montréal, Québec/Amérique, 1982, 509p.

FERLAND, Guy, Thérèse JEAN, Lucie MORIN, et Michel Rioux. *Album souvenir 1921-1996, CSN*. Confédération des syndicats nationaux, 1996, 109p.

Front d'action politique. *Les salariés au pouvoir*. Montréal, Presses Libres, 1970, 136p.

HARVEY, Fernand. *Le mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, 330p.

La Centrale de l'enseignement du Québec. *Pour une journée d'école au service de la classe ouvrière*. Montréal, CEQ, 1975, 76p.

La Centrale des syndicats nationaux. *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Montréal, CSN, 141p.

La Fédération des travailleurs du Québec. *L'État, rouage de notre exploitation*. Montréal, FTQ, 1971, 141p.

LE BORGNE, Louis. *La CSN et la question nationale depuis 1960*. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1976, 208p.

LORIOT, GÉRARD. *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*. Laval, Études vivantes, 1992, 651p.

MEMMI, Albert. *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur*. Paris, Gallimard, 1985 (1957), 163p.

PELLETIER, Réjean. *Les militants du RIN*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974, 85p.

PÉPIN, Marcel, Confédération des syndicats nationaux. *Vivre à notre goût : rapport moral du président général de la CSN*. Montréal, CSN, 1974, 191p.

PÉPIN, Marcel, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Confédération des syndicats nationaux. *Le nécessaire combat syndical*. Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1987, 381p.

PÉPIN, Marcel, Confédération des syndicats nationaux. *Positions*. Montréal, CSN, 1968, 182p.

PÉPIN, Marcel, et Michel RIOUX. *La CSN au cœur du Québec 1921-1991*. Confédération des syndicats nationaux, 1991, 87p.

PIOTTE, Jean-Marc. *Syndicalisme de combat*. Montréal, Albert Saint-Martin, 1977, « Recherches et documents ». 267p.

PROUX, Serge et VALLIÈRES, Pierre, dir. *Changer de société*. Montréal, Québec/Amérique, 1982, 298p.

ROUILLARD, Jacques. *Histoire du syndicalisme Québécois*. Montréal, 1989, 535p.

ROUILLARD, Jacques, Confédération des syndicats nationaux. *Histoire de la CSN, 1921-1981*. Montréal, Boréal Express, 1981, 335p.

TREMBLAY, Louis-Marie. *Le syndicalisme québécois : idéologie de la CSN et de la FTQ, 1940-1970*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, 286p.

VALLIÈRES, Pierre. *Nègres blancs d'Amérique ; autobiographie précoce d'un « terroriste » québécois*. Montréal, Parti Pris, 1968, 542p.

**Articles et contributions à ouvrages collectifs se rapportant aux syndicats québécois, ainsi qu'à la gauche au Québec.**

CLICHE, Paul. « Les partis face à l'agitation syndicale ». *Socialisme*, no 9 (octobre-décembre 1966), p. 85-107.

DELISLE, André. « De l'indépendantisme à la révolution ». *Aujourd'hui Québec*, vol. 2, no 9 (novembre 1966), p. 47-50.

DORÉ, Michel. « Le socialisme et l'indépendance : les deux faces d'un même projet ». *Socialisme*, no 12-13 (avril-juin 1967), p. 112-117.

GAGNON, Gabriel. « Pour un socialisme décolonisateur ». *Parti Pris*, vol. 4, no 1 (septembre-octobre 1966), p. 40-56.

GAGNON, Gabriel. « Syndicalisme et nationalisme ». *Parti Pris*, vol. 4, nos 9-10-11-12 (été 1967), p. 190.

HÉBERT, Gérard. « Les options nécessaires du syndicalisme ». *Relations*, vol. 28, no 328 (juin 1968), p. 181-186.

LAVALLÉE, Marc. « Le RIN est d'orientation socialiste » *Socialisme*, no 12-13 (avril-juin 1967), p. 49-55.

MONIÈRE, Denis. « Le développement idéologique en situation coloniale : essai de théorisation ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 9, no 1 (mars 1976), p. 49-62.

MUNN, Edwidge. « L'action politique partisane à la FTQ (1957-76) ». *Labour*, no 12 (1983), p. 43-61.

RACINE, Luc. « Les mouvements nationalistes au Québec et la lutte pour le socialisme ». *Socialisme*, no 15 (octobre-décembre 1968), p. 37-47.

ROY, Paul-Émile. « Le RIN face au colonialisme ». *La Revue Socialiste*, vol. 6 (1962), p. 15-18.

TREMBLAY, Gaëtan. « Le PSQ et le pouvoir des travailleurs ». *Parti Pris*, vol. 4, no 5-6 (janvier-février 1967), p. 71-77.

TREMBLAY, Gaëtan. « Le RIN et le socialisme ». *Parti Pris*, vol. 4, no 3-4 (novembre-décembre 1966), p. 93-98.

VAN SCHENDEL, Michel. « Pas de socialisme sans lutte contre l'impérialisme ». *Socialisme*, no 12-13 (avril-juin 1967). P. 94-106

## **Monographies et ouvrages de synthèses sur les médias au Québec.**

BERGER, Arthur Asa. *Media analysis technique*. Newbury Parc, Sage, 1991, coll. « The sage commtexts series », 10. 143p.

BONVILLE, Jean de. *Les quotidiens Montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, 223p.

CHARON, Jean-Marie, dir. *L'État des médias*. Montréal, Boréal/La Découverte, 1991, 443p.

CHARRON, Jean, Jacques LEMIEUX, et Florian SAUVAGEAU. *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Boucherville, G. Morin, 1991, 237p.

COMEAU, Robert, et DESROCHERS, Luc, dir. *Le Devoir, un journal indépendant (1910-1995)*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, « Les leaders du Québec contemporain », 368p.

DEBRAY, Régis. *Cours de médiologie générale*. Paris, Gallimard, 1991, 395p.

LAHAISE, Robert. *Le Devoir : reflet du Québec au vingtième siècle*. Ville La Salle, Hurtubise, 1994, 504p.

RABOY, Marc, et ROY, André. *Les médias québécois : presse, radio, télévision, câblodistribution*. Boucherville, G. Morin, 1992, 280p.

TILLY, Charles. *An urban world*. Toronto, Little/Brown, 1974, 487p.

## **Articles et contributions à ouvrages collectifs sur les médias au Québec.**

GINGRAS, Anne-Marie, et Manon Tremblay. *Les médias, l'opinion publique et le Parlement*. Dans Manon Tremblay et Marcel R. Pelletier., *Le système parlementaire canadien*. Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, 1996, p. 83-99.

TREMBLAY, Gaëtan. « Nos journaux sont-ils compréhensibles? ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 17, no 3 (sept. 1984), p. 595-606.